

Décembre 1943
MONTREAL

Relations

FAUX FRÈRES ■ FEMMES ET FILLES À L'USINE

ACADIE CONSTRUCTIVE

Alexandre DUGRÉ

LANGUES ET BON VOISINAGE

Louis FOLEY

C. P. 7679 et M. & S.

Gérard PICARD

- Écoles publiques étatsuniennes
- L'Eucharistie et la réforme sociale
- Mouvement de la population canadienne

S O M M A I R E

DÉCEMBRE 1943

Éditorial 309

FAUX FRÈRES.

Articles

ACADIE CONSTRUCTIVE . . . Alexandre DUGRÉ 311

LANGUES ET BON VOISINAGE. . . Louis FOLEY 314

L'EUCHARISTIE

ET LA RÉFORME SOCIALE . . Bernard HARDY 317

ÉCOLES PUBLIQUES

ÉTATSUNIENNES Louis C. DE LÉRY 319

C. P. 7679 et M. & S. Gérard PICARD 322

ESQUISSE RATIONNELLE DE LA CONSTI-

TUTION BRITANNIQUE. . . . Louis GODEFROY 324

L'ACCUEIL JOCISTE. Émilie LACROIX 325

Commentaires 326

Canadiens des deux langues. — Qui pressure Québec, l'Église ou les trusts? — La coéducation abolie en Russie. — Minorité française de l'Alberta. — Femmes et filles à l'usine.

Chroniques

LA LUTTE CONTRE LE CRIME. . J. F. DALTON 328

AU SERVICE

DE LA PÉDAGOGIE Jean VALLERAND 329

MOUVEMENT DE LA POPULATION

CANADIENNE, 1931-1941. . . J.-A. BAUDOUIN 330

HORIZON INTERNATIONAL . . Joseph-H. LEDIT 332

Allemagne. — Pologne.

Livres récents 336

Éthique professionnelle . . . Georges VAN BELLEGHEM

Mystique d'un monde nouveau. . . Jacques COUSINEAU

La grande clarté du Moyen Âge . . . Albert LE ROY

Pétain? Frédéric SAINTONGE

La Bataille des Flandres Jacques COUSINEAU

La conscience de Pierre Laubier . . . Victor COULOMBE

Stowaways. Henri BÉCHARD

Il y a soixante ans Jacques PAQUIN

Les Gens du Pays. Eugène POIRIER

Deviens un chef! Maurice H.-BEAULIEU

L'Homme, cet inconnu

La Vie française

L'Âme de l'Éducation } Robert BERNIER

Un petit Univers

Richelieu

Terre des Hommes

Les Contes de la Vierge Henri BÉCHARD

Le Grand Meaulnes

Miracles } Albert LE GRAND

Images d'Alain-Fournier

A la trace de Dieu

Comment se faire des amis

pour réussir dans la vie. . . . Jacques COUSINEAU

Que vaut la chiropratique?

Êtes-vous malin? Répondez-moi!

L'Éducation dans le mouvement coopératif } J. C.

Vers l'idéal

L'Anglais-Éclair

Brochures et plaquettes

En trois mots 339

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE . . . 340

NOS COLLABORATEURS

Le P. Alexandre DUGRÉ, S. J., rédacteur à l'Action paroissiale, nous rapporte de son dernier voyage en Acadie l'histoire d'une paroisse qui renaît par la coopération. — M. Louis FOLEY, diplômé de la Sorbonne, a séjourné plusieurs années en Europe, surtout en France, et en Asie. Il est actuellement professeur au Western Michigan College of Education, à Kalamazoo, Michigan. — Bernard HARDY poursuit la série de ses articles sur les aspects religieux de la question sociale. — Le P. Louis C. DE LÉRY, S. J., professeur de droit canonique au Scolasticat de l'Immaculée-Conception et à l'Université Laval, continue son tour d'horizon sur les progrès du laïcisme en éducation. — M. Gérard PICARD est particulièrement bien renseigné grâce à la situation qu'il occupe dans le monde syndical et gouvernemental: il est secrétaire et organisateur général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (C. T. C. C.); il est membre du Conseil supérieur de la province de Québec et membre de la commission consultative du Conseil National du Travail en temps de guerre. — Louis GODEFROY, qui a fait du Canada sa patrie d'adoption depuis de nombreuses années, applique à l'étude des problèmes canadiens une intelligence formée par la triple discipline philosophique, juridique et sociologique dans les vieilles universités de France et d'Angleterre. — Mlle Émilie LACROIX, dirigeante jociste depuis plusieurs années, est la directrice de l'Accueil jociste. — M. J.-F. DALTON est surintendant du Boys' Bureau de la Federation of Catholic Charities de Montréal. — M. le Dr J.-A. BAUDOUIN est professeur d'Hygiène sociale à l'École des Sciences sociales de Montréal et directeur de l'École d'Hygiène sociale appliquée.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER.

Secrétaire de rédaction et administrateur: Paul RACINE

Prix de l'abonnement:

\$2.00 par année

A l'étranger : \$2.50

Pour les étudiants : \$1.50

Taxe de vente de 2% ou de 4%, selon le lieu

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
MONTREAL

Tél.: CHerrier 3101
CANADA

Relations

III^{ème} année, No 36

École Sociale Populaire, Montréal

Décembre 1943

ÉDITORIAL

FAUX FRÈRES

CES FAUX FRÈRES, ce sont nos communistes canadiens. Nous n'avons pas l'intention de minimiser l'héroïque effort de la Russie pendant cette guerre. D'ailleurs, ses traditions de grandeur militaire ne datent pas d'hier: Napoléon apprit en 1812 le patriotisme farouche du peuple russe, prêt à dévaster lui-même son pays avant que de l'abandonner à l'ennemi. Cet héroïsme, comme celui d'autres peuples opprimés depuis de longues années, tel le peuple chinois, mérite l'éloge de tout homme de cœur. Nous ne voulons pas davantage nous occuper ici de la doctrine communiste, ni des bolchévistes en U. R. S. S. ou ailleurs. C'est de nos communistes canadiens qu'il s'agit.

Il y a les chefs, et puis la troupe. Celle-ci est constituée de pauvres types — le plus souvent ignorants — qui se laissent bourrer le crâne et colportent les *slogans* sans trop savoir ce qu'ils disent. Quant aux chefs, ils sont allés à bonne école, et ils sont passés maîtres dans l'art de tromper systématiquement, de s'adapter sans sourciller aux contradictions d'une politique en zigzag dictée d'ailleurs... pour peu que cela serve la cause. Les uns et les autres sont des faux frères.

La courte histoire de guerre du communisme canadien abonde en contradictions cyniques. Ainsi, aujourd'hui nos communistes sont les partisans fanatiques de l'effort de guerre total; ils insultent et traitent libéralement de fasciste et de naziste quiconque impose des limites à leur enthousiasme, fût-on d'esprit très large. Voici leurs commentaires en marge d'un discours prononcé sous les auspices de la Ligue pour la Défense du Canada, lors du plébiscite: « En un temps où l'ennemi est à nos portes, marchander notre effort de guerre, ou reprocher ceci ou cela, ou même poser des conditions pour notre participation entière dans la guerre, est dégoûtant et pas digne d'un Canadien français. » (*La Victoire*, 28 février 1942, p. 4.) Or, ce sont ces mêmes gens qui, dans leur ex-organe officiel, la *Nouvelle Clarté* (février 1940, p. 1 et p. 10), félicitaient les soldats canadiens déserteurs en pleine guerre: « Nous devons saluer le courage de ce premier groupe de protestataires qui, refusant d'être traités comme du bétail humain, ont préféré briser la discipline impéria-

liste et profitarde. Comparons le patriotisme réel, sincère de ces jeunes gens qu'on nomme « déserteurs » avec l'hypocrisie sucrée, nauséabonde d'un Mackenzie King, pantin de Downing Street. » Mais cela, c'était avant la conversion, avant l'entrée de l'U. R. S. S. dans la guerre.

Aujourd'hui nos communistes baisent toutes les médailles des grandes causes: liberté des peuples, prospérité des classes ouvrière et agricole, égalité des Canadiens français dans la justice; ils entourent même la religion d'un silence respectueux. Tromperie et camouflage.

D'abord, cette apparente déférence pour l'Église et le clergé leur est dictée uniquement par la crainte des réactions profondes d'un peuple croyant, si on attaquait de front sa religion. D'ailleurs, le mot d'ordre venu en 1938 du secrétaire du Komintern à Moscou, Dimitrov, transmis à Montréal par le camarade Semeniou, commandait de tenir compte des circonstances et de respecter la religion au pays du Québec. A l'occasion, pourtant, leurs vrais sentiments se font jour. La déclaration récente de l'épiscopat canadien condamnant le communisme a tellement secoué les camarades qu'ils ont laissé tomber un moment le masque et montré leur vrai visage dans les déclarations violentes ou impertinentes de leurs chefs.

Cette duplicité se manifeste aussi dans l'attitude envers les Canadiens français, auxquels ils jurent alliance et amitié: « Le Parti, affirme le programme officiel du Parti Ouvrier-Progressif, prend carrément position en faveur de l'égalité nationale complète des Canadiens français. Il exige des gouvernements provincial et fédéral l'adoption de mesures immédiates destinées à corriger les griefs nombreux du peuple canadien-français. Il a lutté (*sic*) pour faire établir des garanties spécifiques, constitutionnelles, des droits linguistiques des Canadiens français... »

En fait, le Parti favorise tout ce qui est de nature à perpétuer notre inégalité nationale et notre assujettissement à la majorité anglo-saxonne. Dans leurs grands projets de réorganisation politique et d'amélioration sociale, aucune sauvegarde n'est prévue en faveur des particularismes culturels et sociaux des

Canadiens français; code ouvrier, assurances et sécurité sociales, tout s'organisera uniquement sur le plan fédéral.

Même double jeu quand il s'agit du Canada entier. A croire les déclarations de nos communistes, pas de plus grands patriotes qu'eux, personne de plus soucieux des intérêts canadiens, de la liberté des citoyens canadiens, du sort de la démocratie canadienne, de la prospérité et de la grandeur canadiennes, dans un monde nouveau, libre, prospère, né de la présente guerre. C'est précisément pour sauvegarder l'unité du Canada et travailler à l'établissement des libertés démocratiques que le Parti se dit ennemi irréconciliable du nazisme et du fascisme, qu'il faut absolument détruire.

La réalité, c'est que les camarades veulent établir au Canada la dictature du prolétariat dans un État communiste. Voyons leurs projets d'après leur programme officiel. Vient d'abord l'union professionnelle des travailleurs, tant des champs que des villes, mais où les cultivateurs sont subordonnés aux ouvriers. « L'alliance de classe des ouvriers et cultivateurs est fondée sur le rôle dirigeant de la classe ouvrière... » Ensuite ces ouvriers, le Parti veut les enrégimenter dans une organisation unique, englobant toutes les unions existantes, « F. A. T., C. C. T., les Fraternités et toutes les unions authentiques ». On remarquera que les Syndicats catholiques ou nationaux, authentiquement canadiens, les seuls à ne pas reconnaître d'allégeance à l'étranger, ne figurent pas sur la liste. Enfin, viendra la constitution d'un État socialiste, marxiste d'inspiration, soviétique d'imitation. Le programme du Parti Ouvrier-Progressif est explicite: « Une telle transformation fondamentale (vers le socialisme communiste)... ne peut se réaliser que par la volonté de la majorité des Canadiens. En société socialiste, la volonté du peuple souverain guidé par la classe ouvrière, la classe la plus avancée, prévaudra dans les domaines de l'économie et de la démocratie politique. Le peuple canadien sera appelé à former un gouvernement socialiste, gouvernement d'ouvriers et de fermiers, gouvernement du, par et pour le peuple. Ce gouvernement aura comme tâche primordiale la transformation des forces productives en propriété socialiste et la consolidation du socialisme. »

Les unions ouvrières devront aider le Parti chargé d'amener cette transformation de notre pays en État communiste, par le « socialisme scientifique ». « Le Parti Ouvrier-Progressif encourage la participation des unions à l'action ouvrière politique indépendante. Le mouvement syndical devrait servir de fondation à l'action parlementaire de la classe ouvrière. Il est du devoir des ouvriers conscients d'expliquer aux unions qu'elles ne peuvent assurer leur avenir qu'en participant activement aux luttes politiques de la classe ouvrière. A cette fin, le Parti Ouvrier-Progressif proposera que les unions adoptent des résolutions appuyant des candidats ouvriers et fermiers, qu'elles collaborent avec d'autres unions en établissant des Comités de représen-

tation politique ouvrière et qu'elles participent pleinement au développement de l'action politique ouvrière-fermière. »

Mais dans l'organisation projetée il n'y a guère de place pour une minorité quelconque. Partout c'est le règne absolu de la majorité. Au sein des unions, les membres du Parti doivent s'opposer « à l'organisation de groupes d'opposition à l'intérieur des syndicats »... Dans le gouvernement, l'opposition constitutionnelle, pierre angulaire du système parlementaire britannique, n'a pas sa place: « L'État, c'est nous! » Dictature, fascisme et nazisme à fond. « Ce gouvernement (socialiste) sera forcément obligé d'adopter les mesures nécessaires à la protection du peuple contre les tentatives des trustards ou de leurs agents qui voudront rétablir l'ancien ordre des choses. Telle a été l'expérience historique à chaque fois qu'un nouvel ordre social a été établi par une classe jusque-là exploitée et opprimée. *Tant que le règne de la majorité du peuple n'est pas accepté par la minorité déplacée, la sécurité de la propriété socialiste et de la démocratie exigera des mesures préventives pour empêcher un coup d'État minoritaire.* »

Voilà une déclaration grosse de conséquences. Combien de temps ces mesures préventives dureraient-elles? L'opposition au nouvel état de choses peut avoir la vie dure. Et parmi ces mesures préventives, on ne recule devant aucune. Tout ce qu'on demande, c'est qu'elles soient efficaces. La justice n'importe guère. Sans doute, nos bons apôtres dénoncent le recours à la violence comme une méthode trustarde, réactionnaire, fasciste, propre à ceux qui s'accrochent au pouvoir et sentent leur règne menacé. Peut-on se fier à de si belles paroles quand le gourdin est là tout près? On nous renvoie aux exigences du passé. Or, toutes nous enseignent qu'un jour ou l'autre, les partisans du totalitarisme, pour « empêcher les coups d'État » possibles, pour mettre fin à l'opposition tenace, recourent à la violence. N'est-ce pas la méthode employée par le régime soviétique, si admiré de nos communistes? Cette méthode, c'est la fin de la liberté, chrétienne et humaine.

Nos communistes du Canada, ces *faux frères*, sont les ennemis du peuple canadien. Le communisme est chez nous un danger public. Le gouvernement fédéral doit mettre fin à la protection qu'il lui accorde. Qu'il se rappelle le sort de Kerensky aux mains de Lénine et de ses compères. Tous ceux qui ont à cœur les vrais intérêts du Canada et le sort de notre groupe ethnique doivent écouter la voix désintéressée de nos évêques et combattre « les doctrines communistes, de quelque nom que le parti se couvre pour tromper la bonne foi de la population ». Car « le communisme n'est que cette forme de socialisme révolutionnaire qui s'appuie sur une philosophie matérialiste, qui nie le droit de propriété privée, qui concentre entre les mains de l'État tous les pouvoirs d'ordre économique aussi bien que politique, et établit un régime totalitaire qui supprime la liberté et dégrade la personnalité humaine ».

ACADIE CONSTRUCTIVE

Alexandre DUGRÉ, S. J.

QUAND L'ABBÉ GALMIER, jeune vicaire à Saint-Ixe, se vit chargé de donner les dimanches à la mission du Cap-Salé, il en subit deux chocs, l'un en retour, l'autre en avant. La mission n'est pas rose: à douze milles, quatre-vingts familles de pêcheurs, entre la mer et un maigre pelé sans arbres, sans poésie, sans autre luxe que des bluets et des atocas. La pauvreté règne comme chez elle, au dehors et au dedans des foyers. A peine si quatre ou cinq familles ne sont pas mangées de dettes, nécessairement au magasin général de la froide Compagnie de pêche, qui ne donne presque rien pour le poisson, mais qui ne donne pas ses marchandises pour rien, veuillez le croire!

C'est donc le temps et le lieu de mettre en pratique les bons désirs et le petit bagage de sciences sociales rapporté du séminaire. Une œuvre de relèvement s'impose, une multiplication des pains, une libération de l'esclavage économique. En avant, donc! La charité le demande, et le Pape, le salut du pays et celui des âmes, car la chère mission fondée depuis cent ans, depuis même le retour des Acadiens, ne s'est jamais élevée à la dignité de paroisse, faute de garder son monde et de pouvoir garder un prêtre. Des milliers d'enfants y sont nés, y ont grandi, puis ont fui l'héritage de misère et sont partis vers des lieux d'établissements, aux États-Unis et aux villes, qui font miroiter l'or, oui, mais qui ne reflètent pas comme la mer les invincibles splendeurs de Dieu. Si l'on pouvait donc argenter un peu la détresse du village natal...

Le jeune desservant réagit de la première impression d'abattement par un bon coup de volonté: on va toujours bien voir si la doctrine sociale de l'Église est faite pour les livres ou pour le monde! Il ne s'agit plus de citer les encycliques; on les vivra dans la pratique. Retroussons les manches, ouvrons les yeux, ouvrons les livres, essayons quelque chose! Déjà des cercles d'étude, des coopératives et des caisses populaires ont poussé dans le voisinage. Pourquoi pas ici?

Le homard, les huîtres, le saumon, l'éperlan, poissons recherchés, qui se donnent ici, se vendent aux villes les yeux de la tête. Pourquoi ne prendre pour soi que les fatigues dangereuses et laisser aux usuriers les profits à millions? Ce qu'un pauvre isolé ne peut réussir, vingt, quarante ou cent, tressés en coopérative, l'accompliront. Même en faisant plier l'oppressur, comme c'est arrivé à Saint-Zède, où le curé s'est permis d'affronter, au nom de tous, l'imposant adversaire qu'il détrônait: « Monsieur, je viens vous demander d'empaqueter notre homard.

— Pardon! J'achèterai votre homard, et je le préparerai comme d'habitude. Je ne travaille pas pour les autres, moi. Je suis millionnaire, je travaille pour moi.

— Mes gens ont assez travaillé pour vous; maintenant c'est pour eux et leurs enfants qu'ils veulent s'user.

— J'achèterai bien encore leur poisson, allez!

— Pas si sûr: ils sont 90% coopératifs.

— J'irai chercher celui des gens de X...

— Ils sont coopératifs à 100%! Vos machines vont rouiller, payer des taxes... »

L'ex-acheteur empaqueta le produit de ses exendettés, qui vendirent cinq fois plus cher, et qui achèteront bientôt son installation. Fini l'esclavage! Fermés les magasins qui tondaient les profits de 200% aller et retour, sur les achats et sur les ventes. Magnifique! Pourquoi pas chez nous, alors?

Huit jours après, les cercles sont sur pied, avec la littérature qu'il faut pour étudier la coopération. Un prêtre résident soutiendrait mieux le travail, mais enfin... Quelques mots au prône, la mise en train des groupes de cinq ou six, une explication aux plus durs de cervelle, et ça va. Jusqu'à ce qu'un bon jour trois pêcheurs arrivent à la sacristie: « On vient pour la coopérative...

— Très bien! Assoyez-vous; causons un peu.

— Merci! On vient vous dire qu'on n'en veut pas.

— Ah! » fit le prêtre ébahi, qui n'attendait pas celle-là, mais qui se reprit vite. « On peut toujours continuer d'étudier. Ça ne nuit jamais. Voudriez-vous apporter vos rapports de vente de l'an dernier? Nous comparerons ce que vous avez obtenu du marchand, avec les prix des coopératives. Ça n'engage à rien, et ça montre à suivre son affaire de près. »

Le dimanche suivant, la preuve est faite que Paul a perdu \$300 de son poisson, Pierre \$400, Louis \$350, et ainsi de suite. Ils se sont fait rouler, écorcher sans douleur et sans le savoir. Les prix sont plus forts que d'habitude, oui, par peur des coopératives; mais voyons les vrais prix du marché, obtenus par les voisins qui s'unissent pour expédier au loin. Une dizaine d'à peu près convaincus, pour faire plaisir au Père, organisent l'empaquetage de leurs prises, non au profit de l'acheteur, mais à leur profit, ou à tout risque, dans une conserverie coopérative qui leur ouvre ses portes. On peut toujours essayer! Mais il faudra s'en taire jusqu'à la dernière minute, car tous *doivent* au marchand, espèce de *vacuum-cleaner*, qui aspire leur travail et qui les tient en dettes perpétuelles. Les uns, qui n'ont même pas de barge à eux, ne gagnent que \$25 par mois d'été sur celles de la Compagnie, leur créancière: s'ils allaient être saisis?... Allons-y discrètement. Ne chantons pas le coq trop tôt!...

Quand ils eurent six cents caisses de homard à vendre, il fallut les vendre. A qui? On n'a pas d'agent dans les centres; on a besoin d'argent pour manger,

pour éviter des poursuites... On n'a pas de caisse populaire pour en tirer des avances: un riche peut attendre le marché; pas les pauvres. L'ancien acheteur paie \$17.50 la caisse. A ce prix-là, on fait \$5.50, on paie sa dette, on vit. Allons voir là, faute de mieux.

Trois pêcheurs arrivent au bureau-chef, à l'ancre du lion, conduits par le missionnaire. Le gérant a vite compris que ses esclaves d'hier sont pris de court: pourquoi reviendraient-ils d'eux-mêmes se remettre dans ses pattes? Aussitôt une bonne petite scélératesse lui vient à l'esprit: avoir leur homard pour pas plus cher qu'avant. Sans faire semblant de rien, il va au fond du magasin combiner avec son homme de confiance une série de faux appels téléphoniques, censés venir d'autres gros acheteurs, qu'il a soin de nommer. A peine reprend-il la conversation, que dring!...

« Oui! Comment allez-vous M. Blank?... Oh! oh! Pas de marché? Les commandes sont rares... Merci du renseignement! »

Raccrochant l'appareil, d'un air attristé il annonce que le prix du homard baisse, et va baisser encore... Dring!... Second appel. Répétition du monologue, de l'air démonté, de l'accablement du pauvre abbé Galmier, dont les espoirs sont fauchés, car il devine bien la conclusion du pacha:

« Mes amis, je ne peux vous offrir que \$12 la caisse. On va préparer le contrat, n'est-ce pas?... »

Un troisième dring et la troisième jérémiade viennent tout gâter pour lui, tout sauver pour les pauvres diables. Trop est trop. L'abbé se méfie: « Si vous permettez, nous allons causer de cela entre nous, disons une couple de jours... »

Midi sonnait. Le gérant ne reviendrait qu'à deux heures. Vite, en auto les amis! Sans penser à manger, le pied à fond sur le gaz, en route vers les gros acheteurs du prétendu téléphone, pour les trouver chez eux avant que l'autre n'ait pu combiner avec eux sa comédie montée. On arrive à temps. La rencontre avec le premier dispense de courir plus loin: c'est clair que la baisse est une blague, les appels aussi, et qu'à \$17.50 on vendra tant qu'on voudra. Suffit! On sort délibérer, s'informer aussi, au cas où l'on pourrait trouver mieux. Un renseignement d'ami oriente vers l'Ile-du-Prince-Édouard, où un cinquième acheteur-vendeur ne peut suffire aux commandes. Allons-y voir. L'optimisme revient: l'on se sent devenir quelqu'un. Mais d'abord, le curé psychologue attable ses gens au restaurant, par humanité et par raison d'affaires: des endettés qui ont l'estomac creux ne peuvent guère figurer avantageusement avec un gros pour lui proposer un marché. Ils trembleraient de faiblesse, ils laisseraient tomber leurs chapeaux, ils n'auraient pas la force de le regarder dans le blanc des yeux: « Empiffrez-vous, les gars! C'est moi qui paie! »

On n'a pas souvent diné à la carte, à la vue des gens de ville. Pour les mettre à l'aise, l'abbé Galmier parle fort, guide le choix des plats et conte des his-

toires, que les voisins ne comprennent pas. Les couleurs sont revenues, et le bon rire. Un cigare maintenant!... Et roulons vers la traverse du Cap-Tourmente, vers l'île, vers un marché de *monsieurs*.

« Comment allez-vous, monsieur Ixe? Nous représentons la coopérative du Cap-Salé. Nous apprenons que vous manquez de homard? Nous pouvons disposer de six cents caisses tout de suite. Vos prix? »

— Je vous offre un *contrat ouvert*, garanti à \$22.50 la caisse, en montant si le marché monte, pour tout ce que vous aurez. »

On retourne heureux, on s'esclaffe à propos de tout et de rien: \$13,500 au lieu de \$4,800, voilà qui met au monde une coopérative! La nouvelle court vite; le succès est un feu de prairie. On fonde une Caisse populaire, on pêche dans l'allégresse, on étudie avec enthousiasme, on demande à Monseigneur que l'abbé Galmier soit nommé curé résident, qu'il reste avec eux, tout à eux. On lui bâtit un presbytère; on aura bien soin de lui. *Et factum est ita*, comme dit la *Genèse* de la création. Ce fut ainsi: la paroisse était créée.

La coopérative s'improvise entrepreneur en construction; elle fait chantier, bâtit le presbytère, finit la chapelle en église, bâtit une école moderne et la résidence des Sœurs, car on obtient trois religieuses. Ça va, ça va! Quelles corvées, les amis! Quelle bonne humeur aux repas en commun!

L'on emprunte quelques milliers de piastres à la Société nationale de l'Assomption, pas pour longtemps, car on fera large la part à Dieu. Des familles arrivent. Des grands garçons se construisent à côté du père; on est bientôt cent dix feux, et tel papa voulait bâtir cinq maisons d'un coup, pour ses cinq plus vieux; mais la guerre, n'est-ce pas... Au lieu de filer en ville, les jeunes s'achètent des agrès de pêche, qui se paient dès la première saison. Car, après le homard, c'est le saumon, et puis les huîtres, et l'hiver l'éperlan sous la glace. Quant à la morue, on n'a qu'à gagner le large. L'embouchure de la Miramichi n'est-elle pas plus riche, au mille carré, que le meilleur sol du monde?

Aujourd'hui la conserverie est là, bénite, vaillante, solide, entre l'église et le quai. Ne parlons plus du passé; on pardonne, mais on n'en veut plus. On ne souhaite de mal à personne, mais on préfère son bien. Même les jeunes filles, qui emboîtaient naguère presque pour rien le poisson déjà mal payé de la barque paternelle, reçoivent aujourd'hui \$2.50 et \$3 par jour à travailler pour leurs parents. Elles ne sont plus vêtues misérablement; elles sont élégantes, « frisettées », un soupçon de rouge aux lèvres, eh oui! dignes des sardinières qui chantent aux opérettes, et non plus des pauvresses qui maudissent la mer aux mélodrames. Elles rêvent encore, sans doute, mais pas de partir, plutôt de l'ami-soldat qui reviendra, qui reviendra pêcher, qui brodera son foyer neuf à la dentelle des grèves. L'Acadie grandira. Elle ne sera plus l'inconsolable Rachel qui pleure ses fils en-allés.

Si vous demandez au petit curé d'où est venu le succès, il vous répond sans panache que la coopérative est le fruit visible — sans compter l'invisible — de la charité fraternelle puisée aux Heures saintes des premiers vendredis. Il y a prêché les deux commandements fondamentaux: l'amour de Dieu, et l'amour du prochain pour Dieu; donc l'union entre voisins comme entre fils du même Père; donc l'entraide, le travail en corvée, le bon coup de main au lieu du coup de voix ou de coude. Il a prêché cet amour supérieur du premier prochain qui commence à la maison, à la maisonnée; la prévoyance de l'éducation et de l'établissement des fils; le bon emploi des revenus qui doit assurer l'avenir des jeunes encore plus que des vieux, le pain des enfants à naître encore plus que celui de la génération qui achève: l'aurore n'importe-t-elle pas plus que le crépuscule? Ne faut-il pas que les jeunes Acadiens restent en Acadie? qu'ils l'agrandissent selon les desseins de Dieu? Le Créateur s'est-il trompé en les créant là? en leur offrant les richesses maritimes qu'ils refusent, parce qu'ils ne savent pas se les donner?

Pour garder nos jeunes, pour garder nos richesses de la mer, et même de ce pelé où l'on cultive aujourd'hui les atocas, il suffit de nous grouper en coopérative, de bien vendre, de bien garder notre argent, de bien établir nos garçons, et donc nos filles... C'est plus facile d'établir des pêcheurs que des cultivateurs: équiper une barque de pêche est plus simple que d'acheter une terre, et cela ne chasse pas d'anciens possédants. Les clubs d'études le démontrent en un rien de temps; et les caisses populaires secondent la besogne.

Faut-il croire que Dieu bénit ce genre de sermons? En tout cas, le homard donne merveilleusement. Alors que les conserveries voisines empaquetaient cinq ou six heures par jour, Cap-Salé fonctionnait vingt-quatre heures. Une barge est rentrée avec 1,900 livres de homard: à 20 et 27 sous, c'est \$400 pour la journée! Quand ça dure un mois, deux mois, et que les huîtres, le saumon et l'éperlan viennent prolonger le filon, un pays se relève. Il ne s'agissait que de briser des chaînes. L'amour entre frères a remplacé l'usure vorace.

— Comment expliquer vos pêches miraculeuses?

— Vous savez, il y en a, du poisson, dans la mer! Il y a beaucoup plus de vie dans l'eau que sur la terre. L'important est d'y aller, de frapper juste, au lieu de gémir ou de bavarder politique. Dieu nous donne les noix, mais il ne les casse pas. A nous de remuer! Les cultivateurs font chanter des messes « pour les biens de la terre ». Nos gens, les familles en bloc, sont venus communier pour demander les biens du ciel d'abord, puis ceux de la mer en vue du ciel. Trop pauvre ne vaut guère mieux que trop riche. Ils ont promis de bien employer leurs gains accrus, de ne pas s'enivrer, de ne pas offenser Dieu avec ses bontés. Savez-vous qu'on boit moins qu'au temps de la grosse misère? Alors, on buvait pour oublier, pour noyer les tristesses, les inquiétudes. Aujourd'hui l'ambition est

née, qui les sauve d'eux-mêmes: on remonte la côte, on possède, on bâtit, on embellit, on sourit au lendemain, si noir autrefois.

A l'ouverture de la pêche, bénédiction des barques, des agrès et de la mer. Sur l'*Ave maris stella* national, les moteurs s'allument, vieux moteurs de Buick la plupart, qui ronflent de divers côtés, emportant les attrapes à homard, dont les bouées aux couleurs différentes indiquent les propriétaires. Chacun a son territoire: aucun ne viole le champ ni ne vole les prises du voisin; de même qu'on rejette à l'eau fidèlement les homards trop petits ou chargés d'œufs; de même qu'on rejette au bout du quai ceux qui meurent avant la mise en conserve: les gens des villes ne s'apercevraient pas de la différence, mais on veut un produit parfait. C'est la loi; c'est l'honneur.

Six jours par semaine, les barques font la relève des pièges et déposent au quai de la coopérative leurs grandes boîtes, qui en ont 400 livres, 600, 800...

Ces belles Acadiennes qui passent, leur repas sous le bras, vont joyeusement compléter le travail des hommes. La bouilloire chauffe; on cuit à la vapeur ou à l'eau bouillante les homards tout vifs qui se pincent entre eux. Les carapaces vert sombre passent au rouge. Des hommes gantés démembrent les pièces et distribuent les divers morceaux à diverses opératrices: ici les pinces, là les troncs, les queues, même les petites pattes, qu'on passe dans une tordeuse pour les vider de leur chair. Dans une cage à treillis contre les mouches, on emboîte, vêtu de blanc. La peseuse ajoute ou enlève un petit rien, de manière à faire les six ou huit onces; la finisseuse dispose élégamment les morceaux du dessus, ferme l'enveloppe de papier, et passe la boîte à la sertisseuse. Bain de stérilisation, examen du couvercle, collage de l'étiquette bilingue de l'*Association du Cap-Salé*, et mise en caisse pour l'expédition. Directement à Montréal? Espérons que ça viendra, si nos coopératives de consommateurs peuvent ouvrir les yeux, ouvrir des négociations, ouvrir un marché intelligent. Pour l'heure, on gagne plutôt le marché américain ou anglais, par la centrale d'Halifax des U. M. F., *United Maritime Fishermen*, qui a les moyens de parler à Boston et partout, mais qui ne rebâtira pas de monopole, espérons bien, non plus que les acheteurs juifs qui *sèment l'argent* et qui récoltent bien.

Cap-Salé n'est qu'un exemple entre cent. Le mouvement d'Antigonish, les clubs d'études, et leurs effets: coopératives de vente et d'achat, de caisses populaires et d'assurances-groupe, ont renouvelé le pays, rebâti les hommes, rattrapé ceux que la misère imméritée poussait au bolchevisme, après les hémorragies de l'émigration, — cette émigration qui fut une défaite sans révolte, et une tare effroyablement normale chez nous, comme le rhume en automne et la décrépitude des vieillards. Excepté que c'était la tuberculose et la décrépitude d'un pays jeune, riche, vigoureux, qu'on

étouffait d'esclavage, d'exil ou de chômage au milieu des richesses possibles.

Heureux sommes-nous que ce soient des prêtres, professeurs d'Antigonish ou modestes curés de la misère, qui aient pris la tête du relèvement social d'un peuple abusé par les politiciens, écrasé de persécutions, gorgé d'épreuves et résigné jusqu'ici, — mais capable d'ouvrir les yeux trop grands. S'il avait fallu que des chambardeurs antisociaux, communisants, eussent soufflé la révolte, la tempête des trop-maigres contre les trop-gras qui méritaient bien ce bolchévisme d'en bas, contre leur bolchévisme d'en haut, c'en était fait de notre ordre en désordre. Les repus eussent vainement crié au scandale et roulé des yeux effarés, appelé au secours les gazettes de finance et les chaires d'église, — Mammon et Dieu à la fois —; ils étaient cuits, ils expiaient sur terre le homard, le saumon et l'éperlan payés trois sous, la morue et les bluets payés un demi-sou, et encore en pitons, en rabais de compte à leur magasin, où ils happaient un autre 100%.

C'est fini, cela, Dieu soit béni! Et bénis soient les sauveurs de peuple, les humbles chefs locaux, ni élus, ni payés sur terre, parfois critiqués des niais, parfois

curieusement vengés par des courageux, ainsi qu'il arriva dans la coopérative, où une tête légère admettait que le curé aidait beaucoup, mais que cela faisait son affaire aussi. Une gifle, un vrai coup de poing, fut la réponse d'un bonhomme peu parlant, qui se révéla éloquent: « Tais-toi, polisson! Quand on a un curé comme l'abbé Galmier, on l'aime ou on se la ferme! Voudrais-tu retourner cinq ans en arrière, dis-le donc?... Tu n'es pas fait pour vivre dans une paroisse, toi, mais dans la vieille mission, pas d'angélus, pas de presbytère, pas de couvent, pas de maisons blanchies... Nos malades mouraient; aujourd'hui on les mène à l'hôpital; et nos filles feront l'école, et nos petits gars iront au collège, et on sera du monde comme les autres. Que je t'entende!... Et ça parle d'Action catholique!... »

L'autre s'excusa: on l'avait mal compris. Quant au prêtre, sans haine et d'une charité qui rappelle le Christ venu servir, il pourrait s'appliquer le mot du roi Albert I^{er} à Maurras, peu féru des *abbés démocrates*: « Je ne suis ni bolchéviste, ni de gauche. Mais je tiens à défendre mes ouvriers belges contre la finance internationale » ou antinationale, antisociale et inhumaine.

LANGUES ET BON VOISINAGE

Louis FOLEY

LA DISPERSION des fronts de bataille dans la guerre actuelle a forcé les Américains à comprendre aujourd'hui mieux que jamais l'importance de connaître d'autres langues. Des hommes en uniforme doivent, pour se préparer à remplir leurs tâches militaires spéciales dans des régions éloignées, apprendre, pour ainsi dire au vol, les langues étranges de pays jusque-là inconnus. Et des professeurs indigènes, guidés par les méthodes modernes les plus efficaces, enseignent aux soldats à parler des langues qui nous avaient paru, à la vérité, fort étrangères et qui, jusqu'à ces derniers temps, n'étaient guère étudiées sur notre continent par d'autres que les missionnaires ou les rares individus qui projetaient de s'établir à l'étranger. Comme si l'ardeur à nous venger nous avait fait, tout d'un coup, prendre conscience du monde!

Très peu d'Américains, évidemment, seront appelés à apprendre le bengali ou le birman ou les idiomes des obscures tribus de l'Afrique. Et il est probable qu'un petit nombre seulement acquerront de l'arabe une certaine connaissance forcément superficielle. On sera sans doute plus attiré vers la langue russe, et le chinois ainsi que le japonais provoqueront plus de curiosité qu'auparavant. Aux États-Unis, toutefois, depuis plusieurs années, l'espagnol a gagné une popularité remarquable, grâce à l'aiguillon d'une publicité très

étendue et très variée. Dans les annonces de certaines écoles de langues bien connues, l'espagnol apparaît en tête de la liste, avec d'énormes majuscules, tandis que les autres langues suivent pêle-mêle en texte minuscule. Le courant d'opinion créé autour de la « politique de bon voisinage » à l'égard des républiques du Sud, en majorité de langue espagnole, semble avoir produit chez plusieurs l'impression que c'était un devoir patriotique d'apprendre l'espagnol. Il serait faux de dire que l'autorité gouvernementale a proclamé expressément ce prétendu devoir; mais il est sûr que l'attitude de certains hauts personnages officiels de Washington imprima à la pensée de ce devoir une forte impulsion. Puis, pour la soutenir et la répandre, déferla une immense vague de propagande indirecte: le cinéma, la radio, le roman populaire firent leur part; la musique, les danses « exotiques » et les breuvages importés de l'Amérique du Sud aidèrent nos « voisins latins » à tenir l'affiche chez nous et, par le fait même, à promouvoir le goût de se familiariser avec leur langue.

Pour pousser à l'étude de l'espagnol, un argument qui, sans être neuf, continue à être invoqué, c'est la conviction qu'on peut l'apprendre aisément. Ainsi, un article-vedette de revue à gros tirage nous informe que « l'espagnol est considéré comme la langue étrangère la plus facile à apprendre... Les experts s'accordent à dire

que l'espagnol est, pour les anglophones, la langue la plus facile à maîtriser » (*Good Housekeeping*, septembre 1942, p. 27). La part exacte de vérité contenue dans cette réclame peut fournir matière à discussion. Mais nous avons pour notre part observé que les étudiants le plus vivement frappés, semblait-il, par cet argument étaient loin de posséder une réelle maîtrise initiale de leur propre langue, ce qui nous porte à douter sérieusement que leurs progrès en espagnol même « facile » aient été bien impressionnants.

En fait, l'étude de *n'importe quelle* langue est une excellente chose pour *n'importe qui*. Et l'espagnol, qui, certainement, a toujours mérité d'être appris, peut fort bien devenir avec le temps de plus en plus utile aux Étatsuniens. Envisagée d'un point de vue positif, la propagande faite à la langue espagnole ne peut avoir que du bon. Malheureusement, la ferveur qu'elle vient d'exciter comporte aussi un aspect négatif. Nous connaissons, par exemple, des administrateurs scolaires qui, au sortir d'une réunion professionnelle où l'on avait indiqué les nouvelles « vogues », ont cavalièrement ajouté à leur programme des classes supplémentaires d'espagnol prises sur les heures consacrées au français. Et cela s'est fait même contre le désir formel des étudiants et de leurs parents. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que, dans ces dernières années, quantité de jeunes gens qui auraient spontanément préféré le français en ont été détournés, au profit de l'espagnol, par des « conseillers » qui se croient infailibles. Il semble — sans qu'on sache pourquoi — que les dirigeants des écoles publiques aux États-Unis soient rarement des hommes possédant quelque culture ou quelque goût des langues étrangères. Dans une question telle que le choix entre plusieurs langues, ils sont capables de prendre attitude sur la simple foi d'affirmations prétentieuses par lesquelles des « autorités en éducation » signalent avec la plus grande assurance une « vogue » nouvelle.

Compte tenu, ici ou là, des traditions raciales de groupes minoritaires aussi bien que du sort de certaines personnes jetées par les circonstances en terre étrangère, on peut dire d'une façon générale que les anglophones se montreront bien avisés en apprenant la langue française la *première* après la leur propre. C'est par elle qu'il faut logiquement commencer pour de multiples raisons.

D'abord, un lien de parenté unique rapproche ces deux langues qui ont un titre spécial à se dire *modernes*, puisque mieux que toutes les autres elles se sont dépouillées de l'attirail compliqué des flexions que l'allemand, par exemple, traîne encore comme une entrave.

Puis, ces deux langues ont un fonds commun considérable, car le français, en plus d'influencer la grammaire et la syntaxe de l'anglais, lui a encore fourni un grand nombre de mots. On a beaucoup parlé de l'apport latin à la langue anglaise, mais en fait *la plupart* des mots qu'il croit avoir empruntés au latin, l'anglais les

a pris au français; or, il n'est pas du tout vrai que tous les mots français passés à l'anglais viennent du latin, et ce n'est pas leur antiquité non plus qui a déterminé leur adoption par la langue anglaise. On commet souvent la même erreur dans la question si discutée des « sources variées » du vocabulaire anglais. Ainsi, une liste de quarante-sept mots dressée par les rédacteurs du dictionnaire *Webster*, dans le but exprès de faire connaître « les nombreuses autres langues » d'où dérive l'anglais, révèle à la recherche attentive que seize de ces mots entrèrent *dans l'anglais par la voie du français*, tandis qu'un ou deux tout au plus sortent directement de quelqu'une des autres langues. La dette de l'anglais envers le français, on ne risquera jamais de la majorer; habituellement on la « minimise » au point d'induire en erreur en prétendant enseigner l'étymologie.

Il y a cependant entre les deux langues de remarquables différences dont la compréhension apporte à l'étudiant anglais qui sait parfaitement le français une maîtrise et une discipline de pensée qu'il n'a chance de trouver dans l'étude d'aucune autre langue. Cela résulte du caractère même des deux langues: la française cultivant à un degré insurpassé des qualités auxquelles l'anglaise témoigne une particulière insouciance.

Commençons par la prononciation. L'extrême négligence avec laquelle l'anglais, plus que toute autre langue connue, traite ses syllabes privées d'accent le livre sans défense à cette corruption phonétique qui fait de son parler de tous les jours, à son pire, un jargon raboteux, rachitique et presque inintelligible. Le français, au contraire, en donnant une valeur pratiquement égale à chacun des sons, impose ce respect des syllabes qui est le principe même de l'expression distincte, le fondement indispensable de toute bonne prononciation. Une étude sérieuse de la phonétique ne peut donc aller sans une connaissance approfondie du français. Ce n'est pas par hasard qu'on propose le français comme la langue à étudier avec un soin particulier, au point de vue phonétique. Tandis que les voyelles anglaises ont en général le son mêlé d'une diphtongue où elles s'estompent et se voilent, les voyelles françaises ont toujours un son pur; et tandis que les consonnes anglaises sont presque toujours élastiques ou étouffées, les consonnes françaises exigent une articulation précise, à la fois sans bavure et sans heurt, ce qui constitue la perfection même de la distinction. Certes, l'étude de l'italien ou de l'espagnol peut procurer un exercice phonétique appréciable, mais la mollesse relative avec laquelle on parle ces deux langues n'offre pas l'entraînement à la netteté de la diction qu'on trouve infailliblement dans l'étude du français parlé.

Si nous passons de la langue parlée à la langue écrite, la différence n'est pas moins évidente. L'étude du français est le meilleur moyen possible pour un anglophone de prendre conscience des défauts caractéristiques de sa langue laissée paresseusement à son

erre. Il éprouve alors jusqu'à quel point l'anglais — surtout dans ses éléments typiquement anglo-saxons — demeure une langue *parlée* et devient, par conséquent, moins clair quand on l'écrit. Il se rend compte, alors, de cette vérité que l'anglais familier exprime le sens moins par les mots que par la façon de les dire, et que la même proposition, une fois écrite, peut être lue à haute voix de différentes manières qui impliquent des sens très différents, chose *impossible* dans l'usage de la pure langue française.

Il n'est pas question de nier les qualités que la langue anglaise peut revendiquer pour les siennes propres, ni les beautés qu'un maître sait en tirer. Mais le français, par sa nature même, donne un relief extrême à certaines qualités qui manquent spécialement à l'anglais, et c'est là un fait que pourra admettre celui-là seul qui voudra se familiariser avec le français. Car la langue anglaise a tellement coutume de se pardonner ses négligences d'expression que l'anglophone unilingue est incapable de sentir avec quel laisser-aller elle peut manier les idées et, quand même, avoir l'air « comme il faut ». Le français, lui, occupe un rang à part parmi les langues de l'univers pour son inflexible application à la clarté et à l'exactitude. Vérité profonde qui éclate au jour lorsqu'une personne affligée d'une conscience tâche de traduire un texte important de l'anglais au français. Avant de commencer la besogne, l'anglais pourra lui paraître assez clair, mais l'instant d'après le traducteur se sera aperçu que le problème ne consiste pas tant à exprimer les mêmes idées en français qu'à fixer d'abord *exactement* ce que le texte a voulu leur faire dire. Même dans l'œuvre des plus célèbres maîtres de la langue anglaise, on peut facilement découvrir des passages qui deviennent d'une obscurité irritante si on les soumet à une telle épreuve. C'est donc par l'expérience personnelle seule qu'on peut se rendre compte de la sobriété, de l'exactitude, de la stricte conformité avec l'honnêteté intellectuelle, du raffinement en nuances de sens qu'exige pour être satisfaisante l'expression des idées en français. Ces qualités depuis longtemps ont fait reconnaître le français comme la langue la plus propre aux relations internationales. Ce n'est pas une mode arbitraire qui l'a imposé pour la rédaction des traités entre nations, documents où la précision est d'une suprême importance.

S'il s'agit maintenant d'éducation, la langue française offre à celui qui l'étudie beaucoup plus qu'un simple exercice dans la science et l'art de la linguistique. C'est la clef d'un vaste royaume culturel, celui d'une nation dont la tradition littéraire fut en Europe la plus cohérente, la plus progressive dans son évolution, la clef d'une littérature qui était déjà étonnamment réaliste, à bien des égards, dès l'époque reculée du moyen âge, d'une littérature qui a toujours respecté les droits du sentiment sans verser dans la sentimentalité, cette faiblesse des écrivains anglais même clas-

siques. Et la littérature n'est qu'un aspect de cette multiforme manière de vivre que nous appelons la civilisation européenne et qui est pour une si grande part une réalisation de la race française. La culture française, dont la langue est un élément inséparable, représente pour le monde moderne un riche héritage qu'aucun homme intelligent n'a le droit d'ignorer.

Et alors, je demande: sommes-nous en faveur d'une « politique de bon voisinage » dans les affaires d'Amérique? — Évidemment, nous le sommes. — Raison de plus d'insister sur l'importance du français qui est à l'honneur dans la tradition culturelle des premières nations de l'Amérique du Sud. Lorsque le président du Pérou visita les États-Unis en 1942, on remarqua, chaque fois que la parole lui fut adressée en français, qu'il maniait cette langue avec une aisance parfaite. Les conversations en français entre le président Roosevelt et le président du Brésil ne sont pas moins significatives. Du même coup, le culte de la langue française ne risque pas de nous isoler dans notre hémisphère comme nous y exposerait un engouement excessif pour l'espagnol. Au simple point de vue de la langue, il nous serait difficile de mieux seconder les desseins d'Hitler qu'en tournant tous nos efforts vers l'espagnol au détriment du français.

M. Walter Lippmann l'a montré de façon convaincante: nous sommes aujourd'hui forcés de nous battre pour des têtes de ponts en Europe parce que, durant des années, nous avons négligé de renforcer la France. C'est une faute qu'on se doit de ne pas répéter. « Une France amie et invulnérable est d'un intérêt vital pour les États-Unis et pour l'hémisphère occidental tout entier. » (Today and Tomorrow, *Detroit Free Press*, 7 juillet 1943.) Pendant longtemps la France fut la première ligne de défense contre la barbarie allemande. Tout ce qui, de ce côté-ci de l'océan, action ou omission, affaiblit nos liens avec la France ne peut que compromettre notre victoire dans la guerre et dans la paix, et entraîner, pour notre civilisation démocratique, un intolérable gaspillage des valeurs les plus précieuses que le nazisme s'acharne à détruire.

Nous voulons une politique de bon voisinage? — Oui, à tout prix. — Commençons donc, comme la charité, à la pratiquer tout près de nous. La langue qui d'un bout du monde à l'autre relie les nations qui défendent les plus hauts idéaux de la vie moderne se présente avec un titre bien spécial à l'attention des États-Unis. La grande république des Washington, des Lincoln et des Roosevelt n'a pas de meilleur ni de plus proche voisin que ce bon vieux Canada français dont le rapprochement a quelque chose de beaucoup plus intime que celui de la simple géographie. Les Canadiens peuvent rendre un fier service à leurs « voisins » de langue anglaise en les aidant à prendre et à garder une plus juste idée de l'importance de la langue française dans cet hémisphère et loin au delà.

L'EUCCHARISTIE ET LA RÉFORME SOCIALE

Bernard HARDY

LE SACRIFICE rédempteur du Christ est la seule base solide de toute réforme sociale, car c'est le seul lien qui peut unir le genre humain tout entier et la seule source capable de nous donner la force d'accomplir cette unité. Plus que la fascination de sa doctrine sublime, — « Jamais homme n'a parlé comme parle cet homme » (*Jean*, VII, 46) — plus que la force presque irrésistible de son exemple, — « Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tous (les hommes) à moi » (*Jean*, XII, 32) — la force cachée, la force divine qui rayonne de son sacrifice, c'est elle qui guérit et rachète notre monde misérable en le délivrant du péché et de l'égoïsme, source du péché.

Demandez à nos réformateurs sociaux à quel endroit de la terre ils ont vu les hommes groupés en une communauté mondiale et unis comme UN seul être dans le but de s'offrir eux-mêmes en sacrifice. Ils ne pourront vous répondre. Interrogez un enfant catholique et il vous dira: chaque jour, voire à chaque heure, cette merveille est accomplie par le genre humain tout entier, uni comme UN seul être (*Gal.*, III, 28), au moment où, sur nos autels, se perpétue le sacrifice du Christ, qui est réellement Son sacrifice et aussi le nôtre.

Quel trésor d'éducation sociale renferment les belles prières et les cérémonies de la liturgie de la messe, qui est, ainsi que son nom l'indique (en grec classique *leitourgia*), un service social public (*leitōs*, *laos* : peuple, public; et *ergon* : œuvre, service)! Le je individualiste et égocentrique est presque banni de son vocabulaire. A sa place, on emploie le nous qui a une résonance sociale. Et ce n'est point là simple figure ou formule littéraire, une sorte de pluriel de majesté, car — c'est un fait aisé à constater — chaque fois qu'il en est besoin, les prières aiguillent du pluriel au singulier, comme, par exemple, aux paroles de la consécration ou aux trois oraisons qui précèdent immédiatement la sainte communion (lesquelles sont plus récentes et d'origine monastique). Et dès que disparaît la raison spéciale de recourir au singulier, c'est-à-dire quand reparaît l'idée centrale qui est l'offrande du sacrifice, les prières reprennent tout de suite la forme du pluriel. Ce pluriel embrasse non seulement les fidèles actuellement présents au sacrifice, mais le corps mystique tout entier, réunissant, par delà les limites de l'espace et du temps, avec l'Église militante sur la terre l'Église souffrante au purgatoire et les anges et les saints de l'Église triomphante au ciel: tous participent au sacrifice eucharistique. A nul moment n'est mieux réalisé que pendant le sacrifice de la messe le beau mot de saint Paul: « Dans le Christ, tous nous ne sommes qu'UN. » (*Gal.*, III, 28.)

La condition première de l'intime union consiste dans l'éloignement de tous les obstacles à cette union, comme sont les pensées de discorde et le reste. Notre-Seigneur lui-même nous rappelle ceci: « Si tu viens présenter ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; et alors viens présenter ton offrande. » (*Matth.*, v, 23-24.) Attention! Notre-Seigneur ne dit pas: « Si tu as quelque chose contre ton frère... », car il va de soi que tu n'approcheras pas du saint sacrifice avant d'avoir fait ta paix avec lui. Il dit: « Même si tu n'as rien contre lui, et que lui seul ait quelque chose contre toi..., et même si tu as déjà commencé ton sacrifice... » Notre-Seigneur lui-même ne pratique-t-il pas son enseignement? C'est la remarque de Mgr Kolbe dans son ouvrage intitulé *Words from the altar*: « Il commence le sacrifice de la messe et, avant la fin, il lui vient à la pensée que nous, ses frères, avons quelque chose contre lui (hélas! il ne peut poser le cas autrement), alors il laisse le sacrifice inachevé et descend à la table de communion pour s'y réconcilier avec nous, et après seulement il revient terminer son offrande. »

Avec quelle exactitude les premiers chrétiens observaient cette pratique, on le voit en lisant la *Didachè* ou *Doctrine des Douze Apôtres*, dont l'antiquité remonte à la fin du premier siècle. On y lit, par exemple, ceci: « Que personne ayant querelle avec son frère ne soit admis à votre réunion jusqu'à ce qu'ils soient réconciliés, afin d'éviter la profanation de votre sacrifice. » (*Didachè*, XIV, 2.)

De même saint Cyprien dit: « Dieu n'agrée pas le sacrifice d'un chrétien qui vit dans la discorde avec ses frères... Seul le sacrifice d'une âme réconciliée peut concilier le Seigneur. » (*De orat. Dominica*, XXIII.)

C'est aux paroles de Notre-Seigneur (*Matth.*, v, 23-24) que renvoient les premiers Pères de l'Église quand ils expliquent le « baiser de paix », ce souvenir de l'ancienne liturgie qui demeure dans notre grand-messe solennelle (on le donne maintenant après l'*Agnus Dei*; il a changé de place au cours des âges). C'est le « saint baiser » dont les Apôtres parlent si souvent dans leurs épîtres (cf. *Rom.*, XVI, 16; *I Cor.*, XVI, 20; *II Cor.*, XIII, 12; *I Thess.*, v, 26; *I Pet.*, v, 14). Et saint Cyrille de Jérusalem montre que ce baiser de paix est bien différent des baisers ordinaires. « Il rapproche nos âmes et les unit, et il atteste qu'intérieurement tous les torts sont oubliés. Ce baiser signifie donc que nos âmes sont intimement liées entre elles et qu'elles chassent tout souvenir des injures passées. C'est dans

ce but que le Christ avait dit: « Si tu viens présenter « ton offrande, etc... » (*Matth.*, v, 23-24.) Le baiser de paix a le sens d'une réconciliation, c'est pourquoi il est saint, et il est appelé par saint Paul « un saint baiser »: « Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser », et par saint Pierre « un baiser d'amour » (*I Pet.*, v, 14) ou « de charité. »

Ce devait être dans la liturgie d'autrefois une impressionnante cérémonie: le « saint baiser de paix » partait du célébrant, qui avait d'abord baisé la sainte hostie, et descendait jusqu'au dernier fidèle de l'assemblée; et tous se saluaient et s'embrassaient sans distinction de race ni de classe (les hommes et les femmes occupant des places séparées à l'église).

Mais il y a quelque chose de plus important que le point de vue négatif envisagé jusqu'ici, que cet éloignement des obstacles à la parfaite charité, et c'est l'union *positive* effectuée par ce « sacrement de la piété, ce symbole de l'unité et ce lien de la charité ». Nous avons noté plus haut que ce n'est pas par pur hasard, mais par un dessein divin, que Notre-Seigneur, à la dernière Cène, nous légua avec son commandement nouveau de l'amour ce sacrement d'amour qui donne la force héroïque de pratiquer le commandement.

Les *Actes des Apôtres* nous décrivent la merveilleuse union des premiers chrétiens qui « avaient tout en commun » (II, 44) et « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme » (IV, 32). Et les *Actes* indiquent bien la source de cet amour héroïque: « Ils persévéraient dans... l'union mutuelle, dans la fraction du pain et les prières. » (II, 42; voir encore II, 46; XX, 7, 11.) Il est à noter que le mot grec des *Actes*, *koinônia*, que l'on traduit, ici, en français par « union mutuelle » (en anglais par *fellowship*), est exactement le même qu'emploie saint Paul lorsqu'il parle de la communion eucharistique (*I Cor.*, x, 16).

Le tableau de la parfaite unité tracé par les *Actes des Apôtres*, nous le retrouvons dans les écrits des premiers Pères de l'Église. Tant que les chrétiens furent fidèles à la communion eucharistique, ils gardèrent leur merveilleuse union sociale, signe distinctif des vrais disciples, au dire de Jésus lui-même (*Jean*, XIII, 35). La prière de Jésus après la Cène était réalisée: « qu'ils soient un ». Cinq fois Jésus formule la même demande avec une insistance croissante (*Jean*, XVII, 11, 21-25), « afin que le monde croie que c'est Vous qui m'avez envoyé » (21) et « pour que le monde reconnaisse que c'est Vous qui m'avez envoyé » (23). Ce fut, à la vérité, cette merveilleuse union, cette étonnante charité des premiers chrétiens qui gagna le monde au Christ et le persuada qu'une doctrine aussi sublime et un tel héroïsme à la pratiquer ne pouvaient être que divins. Tertullien, dans son *Apologie* (39, 79), écrit: « Nos œuvres de charité sont même, au regard de certaines gens, notre marque caractéristique: « Voyez « comme ils s'aiment! » disent-ils (car eux se détestent mutuellement), « et comme ils sont prêts à mourir les

« uns pour les autres » (eux sont bien plus enclins à s'entre-tuer). » Et voici comment Julien l'Apostat se plaignait des chrétiens dans une lettre au grand-prêtre Arsace: « C'est une honte de voir ces athées de Galiléens secourir en plus des leurs nos propres pauvres que nous négligeons. »

Les Pères latins et surtout les Pères grecs, nous révélant la source cachée de cette merveilleuse union, expliquent que la sainte communion nous change en Jésus-Christ en nous faisant devenir ce que nous recevons, et, dès les premiers jours du christianisme, ils découvrent dans le symbolisme des espèces eucharistiques — plusieurs grains de blé et un seul pain, plusieurs raisins et un seul vin — l'image de l'union produite par la communion eucharistique.

« Le même banquet est préparé pour César qui, sous la pourpre et la couronne, gouverne le monde, et pour le pauvre qui demande l'aumône », dit saint Jean Chrysostome (*In I Cor.*, Hom. 27, nn. 3, 4). Mais déjà il ajoute ce regret: « Le Seigneur s'est donné à toi, et toi tu ne donnes jamais rien à ton frère; le Seigneur nous a tous jugés dignes du même Banquet... et toi, tu juges le pauvre indigne de manger à ta table... Le Christ a donné son corps à tous, également, et toi, tu refuses aux autres ton pain de tous les jours. »

Ce fut cet aspect social, communautaire, cette union des uns avec les autres (dans le Christ), plutôt que l'union personnelle de chaque âme au Christ, qui domina le culte eucharistique jusqu'au douzième siècle. A ce moment-là, par suite de la négation hérétique de la présence réelle, il est naturel que la dévotion à l'Eucharistie se porte de plus en plus sur cette présence, sur l'adoration du Christ dans l'hostie et sur son union avec chaque âme en particulier. De même le refus hérétique de reconnaître dans l'Église une société visible concentra davantage, sinon exclusivement, l'attention sur ce caractère extérieur et visible de l'Église, au détriment de l'aspect intérieur et spirituel, qui est beaucoup plus important. Aujourd'hui, tandis que le protestantisme n'en comprend plus l'importance, nous avons « redécouvert » la doctrine magnifique du corps mystique du Christ et, par elle, nous avons appris à mieux apprécier le sens plénier et, surtout, la portée sociale du sacrifice et du sacrement eucharistiques de Jésus-Christ.

Jamais, en effet, le beau mot de saint Paul: « Dans le Christ nous ne sommes qu'UN » (*Gal.*, III, 28) n'est mieux réalisé et ne devient plus réel. En nous donnant sa chair et son sang sous les apparences du pain et du vin, le Christ crée dans une multitude presque infinie une unité parfaite (cf. *I Cor.*, x, 17). La multitude est constituée par les espèces de son corps eucharistique; l'unité, c'est son corps mystique. La consécration des innombrables hosties qui a (qui eut et aura) lieu en tous les endroits de l'univers entier opère la multilocation du seul et même corps sacré de Notre-Seigneur et détermine sa présence. Ainsi le seul et

même corps du Christ est très intimement uni à tous les hommes qui le reçoivent avec dévotion, quelque séparés qu'ils soient. Voilà la parfaite unité réalisée dans la multitude des espèces eucharistiques.

Des « courants » d'énergie surnaturelle, de vie, de lumière et de force émanent continuellement du Christ, centre et chef de tout le corps mystique; ils pénètrent jusqu'aux lieux les plus reculés de l'univers, vivifiant l'Église tout entière, au ciel, sur la terre et dans le purgatoire. En retour, des membres de cet organisme mystique l'énergie surnaturelle qu'ils ont reçue irradie, à travers les âges et en tout lieu de l'univers, en rayons concentriques qui retournent tous à la personne même

du Christ, centre et chef de ce corps mystique. Tel est ce flux et ce reflux, cette pulsation surnaturelle du divin courant vital qu'on appelle la grâce et qui jaillit du cœur ouvert de Jésus-Christ.

La société de tous ceux qui participent aux mêmes biens surnaturels de l'Économie divine s'appelle « la communion des saints ». Cette union et communion surnaturelle est le seul fondement solide de toute société ou économie même naturelle. Toutes les unions terrestres doivent reposer sur ce même fondement surnaturel, se former sur ce même modèle surnaturel et puiser leur force à la même source surnaturelle. Autrement, elles sont vouées à l'échec.

ÉCOLES PUBLIQUES ÉTATSUNIENNES

Louis C. de LÉRY, S. J.

P OURSUIVANT notre étude de la tradition du laïcisme en éducation, *Secular Tradition in Education*, voyons les États-Unis. L'intérêt de cette série provient de sa source, le *Year Book of Education*, publié par le *London Institute of Education*, affilié à l'Université de Londres. Le premier rédacteur du *Year Book* fut lord Eustace Percy, autrefois ministre de l'Éducation. Son rédacteur actuel est sir Fred Clarke, jadis directeur du département de l'Éducation de McGill.

Le fondateur de la tradition du laïcisme aux États-Unis est Benjamin Franklin. Dans un voyage à Londres (1724), Franklin fait la connaissance de sir Hans Sloan, secrétaire de la Société royale, et de quelques membres des clubs maçonniques. De retour à Philadelphie en 1726, il fonde le Club des tabliers de cuir, a *Leather-apron Club*, pastiche de la maçonnerie. — Franklin ne devint maçon qu'en 1731. — Le club entendait étudier les problèmes de philosophie morale, politique et naturelle et ouvrit la première bibliothèque publique en Amérique, laquelle donna naissance au mouvement de bibliothèques publiques. En 1743, Franklin fondait la Société américaine de philosophie, qui attira plus d'un maçon. Élu président de la société (1769), Franklin fusionna avec elle son Club des tabliers de cuir. Durant sa présidence, en 1780, l'association fut incorporée et l'acte d'incorporation fut rédigé par Thomas Paine en personne, clerc du Congrès.

Sous la direction de Franklin et de Jefferson, la Société américaine de philosophie tourna son attention à la propagation d'un système national d'éducation. Benjamin Rush, ami de Franklin et membre de la société, proposa un plan d'éducation dans une démocratie, *Thoughts upon the mode of Education in a Republic*. Il y prônait un système national, chrétien mais non confessionnel, *undenominational*, et reposant sur un enseignement utilitaire plutôt que classique. En

1795, la Société américaine de philosophie ayant offert une récompense de cent dollars pour un plan d'éducation publique, le prix fut partagé entre les deux meilleurs travaux, *Essay on Education* (1799) de Samuel Knox et *Remarks on Education* (1798) de Samuel Harrison Smith. Knox, président de la *Frederick Academy* du Maryland, et Smith, rédacteur de l'*Intelligencer*, organe de Jefferson, étaient tous deux membres de la société et préconisaient un système laïque et national.

Le mouvement encyclopédiste français a réagi en Amérique de bien des façons. Certains hommes d'État, tels Franklin et Jefferson, vécurent longtemps en France, y lièrent amitié avec des maçons ou chefs radicaux et, à leur retour, propagèrent leurs idées. Quelques réformateurs anglais, comme Joseph Priestley et le fameux Thomas Paine, par leur action sur la pensée américaine, répandirent indirectement ces tendances. Et les réformateurs ou officiers français, tel Lafayette, qui firent de longs séjours aux États-Unis durant la guerre de l'Indépendance, fondèrent des loges françaises en Amérique et influencèrent directement les maçons américains. La première loge française de la *Parfaite Union* fut ouverte à Boston (1781); suivent la *Sagesse* à Portsmouth (1786), l'*Aménité* à Philadelphie et le *Grand Orient* à New-York vers 1790.

Bien des Français entrèrent dans la Société américaine de philosophie. Le chevalier Quesnay de Borepaire, fils du fameux réformateur et ami personnel de Jefferson, y soumit son plan d'une Académie des sciences, calquée sur l'Académie française. Le 24 juin 1786, on posait les fondations de l'édifice avec le cérémonial maçonnique. Quesnay retourna en France inviter des professeurs, mais la révolution survint et ses projets échouèrent. Le plan de l'économiste français et homme politique Dupont de Nemours, *Sur l'éducation nationale dans les États-Unis d'Amérique*

(1800), fut largement répandu dans sa traduction anglaise et influença les projets de Jefferson. Dupont, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique en Pologne de 1766 à 1772, durant la réforme dans ce pays, était l'ami de Turgot et d'autres encyclopédistes, non moins que de Franklin et de Jefferson. Tous ces plans de Français préconisaient un système laïque et renforçaient la tendance originaire vers la sécularisation.

Parallèlement aux opinions laïcisatrices exprimées dans ces projets, un mouvement déiste envahissait l'Amérique dans la dernière décade du dix-huitième siècle. Plusieurs chefs de la Révolution américaine inclinaient vers le déisme: Franklin et Jefferson ne cachaient pas leur avis sur le sujet dans leur cercle d'amis du moins. D'autres furent plus osés. Thomas Paine attaqua ouvertement le christianisme historique dans son *Age of Reason* et devint le chef reconnu des déistes. En 1790, un club déiste, l'*Universal Society*, fut fondé à Philadelphie par l'inventeur du bateau à vapeur, John Fitch. Un membre éminent du club, Elihu Palmer, devint l'organisateur ambulant de clubs similaires, dont le plus important fut une société déiste de New-York (1796). A Newburg, une loge maçonnique fut ouverte en 1788, qui se mua plus tard en une association déiste. Des sociétés similaires existaient à Baltimore et ailleurs. En 1803, Palmer et Paine fondaient à New-York une église théiste. Ethan Allen, général révolutionnaire, fut un autre déiste et maçon notoire.

Le mouvement vers le laïcisme ne se limita pas à la propagation du déisme. On fonda des institutions neutres et l'on vota des mesures législatives. Franklin, encore, fut le pionnier. En 1749, il lançait son projet dit *Proposal relating to the Education of Youth in Pennsylvania*. Le résultat fut la fondation de l'Académie de Philadelphie (1751), dont il fut le premier président. Neutre dès le début, l'académie devint, en 1791, par loi spéciale, l'Université de Pennsylvanie.

La deuxième institution laïque d'importance nationale fut fondée en Virginie. Avant la guerre de l'Indépendance, le chef du parti radical patriote en Virginie fut Patrick Henry. Henry et son jeune ami Jefferson furent les initiateurs de toute la législation tendant à laïciser et démocratiser cette colonie semi-féodale de planteurs. En 1755, Henry, alors gouverneur de la Virginie, groupa autour de lui quelques amis pensant comme lui et ouvrit le collège neutre de Hampden-Sydney, qui devait se révéler une école de chefs dans tous les domaines. En 1824, on y fondait une société littéraire et philosophique, laquelle se transforma en l'Institut d'éducation (1831), qui prit une part importante dans la réforme du système d'écoles publiques.

En 1779, Jefferson succédait à son ami Henry comme gouverneur de Virginie et soumit son fameux *Bill for the more general Diffusion of Knowledge*, qui aurait établi un système complet d'éducation laïque

aux frais de l'État. Les deux principes de la loi étaient la gratuité et la différenciation de l'enseignement. L'Assemblée repoussa le bill, mais le projet influença les développements futurs de l'instruction américaine et servit peut-être de modèle aux projets de Condorcet en France. Réciproquement, Jefferson subit l'influence de Condorcet et des autres réformateurs de l'époque révolutionnaire française. A son retour de France, il fonda *Central College* (1816), qui devint en 1819 l'Université de Virginie. Ce ne fut pas toutefois la première université laïque d'État. Trois autres états avaient déjà ouvert des universités neutres: la Caroline du Nord (1795), la Géorgie (1800) et la Caroline du Sud (1805).

Après Franklin et Jefferson, le gouverneur de New-York, De Witt Clinton, doit être considéré comme le plus important artisan de l'éducation laïque aux premiers temps de l'Indépendance. Maçon notoire, il prit part à tous les mouvements populaires de lumière, *popular enlightenment*. Maire de New-York, Clinton organise en 1805 la *Public School Society of New-York*, qui joua un rôle primordial dans la sécularisation de l'enseignement en Amérique. Soutenue par les fonds publics, la société fonda plusieurs écoles, qui furent le noyau du futur système neutre d'enseignement d'État. De Witt fut membre actif de plusieurs sociétés savantes et favorisa la multiplication des lycées. L'origine des lycées et athénées se rattache encore à Franklin. Le fameux encyclopédiste français, Helvétius, avait conçu l'idée de grouper tous les maçons influents en une seule loge, qui deviendrait le centre du mouvement de lumière. L'astronome français, Joseph-Jérôme de Lalande, réalisa le projet d'Helvétius, en fondant à Paris la loge des *Neuf Sœurs*, qui groupa l'élite du temps: Voltaire, Condorcet, Romme, Sieyès, Camille Desmoulins, Danton, Pétion, Brissot, Fourcroy. Les membres étrangers incluaient Paul Jones, Forster et Franklin. Ce dernier fut élu vénérable et, sur son initiative, la *Société apollonienne* fut fondée pour encourager les recherches scientifiques et la diffusion du savoir.

L'institution, appelée d'abord le *Musée de Paris*, devint en 1785 le *Lycée de Paris*. Des savants fameux, tels Laharpe, Condorcet, Marmontel, Garat et Fourcroy, tous maçons, y donnèrent régulièrement des conférences. En 1802, Fourcroy adopta le nom de lycée pour ses nouvelles écoles secondaires, et l'institution devint l'*Athénée de Paris*. Dans la suite on compte parmi ses professeurs Cuvier, Saint-Hilaire, Benjamin Constant et Auguste Comte. L'Athénée de Paris servit de modèle à de nombreux lycées et athénées dans tous les pays, y compris l'Angleterre et les États-Unis. Les *Mechanics' Institutes* d'Angleterre et d'Écosse (cf. *RELATIONS*, avril 1943, p. 95) se modelaient sur les lycées et athénées français. La même influence agit aux États-Unis. L'une des premières institutions du genre fut l'Athénée de Philadelphie (1814). Ces établissements devinrent très populaires entre 1820 et

1840. « Dans les principales cités et dans beaucoup de villes et de villages, écrit Walter Rogers Johnson, promoteur du mouvement, la tâche de donner cette instruction est accomplie par des sociétés régulièrement organisées. L'enseignement se fait surtout par conférences et ressemble à la méthode qu'emploient les *Mechanics' Institutes* et autres associations populaires d'Europe. Parmi nous ces établissements sont connus sous les noms de *Lyceums*, *Societies for the promotion of useful knowledge*, *Mechanics' Institutions*, *Franklin Institutions*, etc., et leur influence... a été très utile... Il n'y en a pas moins d'un millier aux États-Unis. »

Ceci se passait en 1832. En 1828, influencé par Owen et son union de travailleurs anglais (cf. *RELATIONS*, avril 1943, p. 94), un parti ouvrier s'organisa. Robert Dale Owen, fils du précédent, proposa (1829) au nouveau parti un système d'enseignement public et gratuit. Le nouveau mouvement ouvrier joignit ses forces à l'ancienne tradition qui répandait « le savoir utile » par les *Mechanics' Institutes*. Plusieurs états établirent des lycées et en 1831 le New-York organisa un congrès, dont le résultat fut la fondation du *Lycée américain*, où plusieurs états étaient représentés. Ainsi, graduellement, l'idéal d'un système public d'école neutre se répandait parmi les masses et le deuxième quart du dix-neuvième siècle fut témoin d'une lutte violente entre les intérêts conjugués des diverses confessions religieuses et des écoles privées et les représentants d'un enseignement démocratique. Les deux chefs les plus remarquables du mouvement de « réveil » furent Horace Mann, du Massachusetts, et Henry Barnard, du Connecticut.

La bataille s'engagea sur quatre points principaux : soutien des écoles par impôt, contrôle de l'État, gratuité et neutralité de l'enseignement. Toutes ces questions étaient étroitement liées entre elles et constituaient le programme de la tradition du laïcisme dès avant l'Indépendance. En 1837, le Massachusetts créa le poste de secrétaire de la Commission scolaire de l'État et Mann fut le premier titulaire. Le Connecticut fit de même (1838) et choisit Barnard. Mais en 1842 la législature du Connecticut abolit la position de secrétaire. Barnard gagna le Rhode-Island et devint le premier secrétaire de la Commission scolaire de cet état (1843). Mann et Barnard lancèrent une campagne de propagande à travers le pays et, par des assemblées, conférences, brochures, etc., ils convainquirent peu à peu le grand public de la nécessité de la réforme. Les partisans de l'école confessionnelle ripostèrent vigoureusement : ils s'opposaient aux écoles gratuites maintenues aux frais de l'État, à la mainmise de celui-ci et surtout aux écoles sans Dieu, *Godless*, comme ils appelaient les institutions publiques et neutres. Ni Mann ni Barnard, ni aucun de leurs prédécesseurs, ne préconisaient des écoles laïques sur le modèle français. Ils voulaient la lecture de la bible à l'école et considéraient la religion comme l'un des principaux moyens, *agencies*,

en éducation. Mais ils s'opposaient à tout enseignement doctrinal ou interprétation confessionnelle de la bible, laquelle, prétendaient-ils, doit être lue sans commentaire.

La lutte fut compliquée par la demande des Catholiques d'une part proportionnelle des fonds publics. Des émeutes anticatholiques éclatèrent dans quelques villes. Le *Native American Party* fut fondé en 1841 « pour empêcher l'union de l'Église et de l'État » et « pour conserver la bible à l'école ». En 1855, le congrès du *Know-Nothing Party*, tenu à Philadelphie, adopta des résolutions favorables aux écoles publiques et à l'usage de la bible, mais s'opposa aux écoles confessionnelles. New-York fut le premier État à voter une loi prohibant tout subside public à toute école où « quelque enseignement religieux confessionnel serait donné, inculqué ou pratiqué ». D'autres états suivirent bientôt et, à la fin de la guerre civile, la question était réglée dans la plus grande partie du pays. Les états fondés plus tard adoptèrent la clause sécularisatrice à leur admission dans l'union.

La législation subséquente de plusieurs états est contradictoire. La constitution y proclame encore que, « la religion étant nécessaire au bon gouvernement et au bonheur de l'humanité, les écoles doivent toujours être encouragées », ce qui implique que celles-ci doivent conférer un enseignement religieux. En même temps, on y défend tout enseignement confessionnel et même parfois la lecture de la bible. Les décisions de la Cour suprême en certains cas ont déclaré la bible un livre confessionnel et en ont prohibé l'usage dans les écoles, tandis qu'ailleurs la lecture de la bible est obligatoire.

Les pionniers du laïcisme en éducation furent les maçons et les déistes ; et parmi eux Franklin et Jefferson méritent une mention spéciale. Les encyclopédistes et révolutionnaires français ont aussi profondément influencé le mouvement éducationnel de la jeune république américaine : en particulier, les *Mechanics' Institutes* ont copié les lycées et athénées français. Quand les idées laïques eurent suffisamment pénétré les masses, grâce surtout aux unions ouvrières neutres, la lutte s'engagea pour de bon sur le terrain législatif et aboutit au triomphe de la *Public School*. On sait la suite et comment les Catholiques américains, à l'appel de leur épiscopat, ont érigé un magnifique système scolaire en marge de l'école publique, soutenue pourtant par leurs deniers : ils paient ainsi double taxe. L'injustice tend à empirer. Un projet d'octroi fédéral de 300 millions de dollars aux seules écoles publiques, naturellement, a été présenté récemment au Congrès, mais a échoué. — Notre projet de subsides fédéraux, disons-le incidemment, n'a même pas le mérite de l'originalité. — Depuis quelques années, la législation de certains états prévoit le transport gratuit par tramway ou autobus de l'enfant à l'école, mais à la seule école publique. C'est dire que l'injustice s'en va s'accroissant.

C. P. 7679 ET « M. & S. »

Gérard PICARD

L'ARGOT DE GUERRE ne nous laisse pas le choix, et le titre du présent article est forcément énigmatique. Mais il y a en cela un avantage important pour le lecteur; c'est qu'il nous faut bien, pour être compris, entrer immédiatement, et sans autre préambule, dans le vif du sujet.

Le décret de guerre C. P. (*Conseil Privé*) 7679 du 4 octobre 1941, en vigueur depuis le 15 octobre 1941, détermine les taux minima horaires que doivent respecter, sous peine de sanctions sévères, tous les employeurs du Canada auxquels les autorités fédérales accordent des contrats de guerre. L'application de ce décret s'étend également aux sous-contrats de guerre obtenus de l'employeur principal par un autre employeur. Précisons immédiatement que les employeurs intéressés (entrepreneurs et sous-entrepreneurs) doivent payer à tous leurs employés au moins les taux minima du décret C. P. 7679, et ce, même si une partie seulement desdits employés sont effectivement occupés à l'exécution des contrats et sous-contrats. Quant aux taux minima horaires prévus par le décret, ce sont les suivants: 35 cents l'heure pour les travailleurs âgés de 18 ans ou plus; 25 cents l'heure pour les travailleuses âgées de 18 ans ou plus; et 20 cents l'heure pour les travailleurs et travailleuses âgés de moins de 18 ans. Le décret prévoit, de même, un régime d'apprentissage. Telle est, en résumé, la portée du décret C. P. 7679. On peut le considérer à juste titre comme la loi fédérale des salaires minima en temps de guerre.

« M. & S. » sont les initiales des deux mots anglais *Munitions and Supply*. Ce sont les deux lettres dont on se sert couramment, à Ottawa, soit par écrit, soit en conversation, pour désigner le ministère des Munitions et Approvisionnements, dirigé par l'honorable C.-D. Howe. C'est le ministère des contrats et sous-contrats de guerre.

Il est donc facile maintenant de déchiffrer l'énigme du titre qui coiffe cet article, et d'établir un lien bien naturel entre les taux minima horaires de C. P. 7679 et le ministère des Munitions et Approvisionnements, qui accorde directement tous les contrats, et, indirectement, tous les sous-contrats de guerre relatifs à la fabrication d'équipements et fournitures. Et il s'agit ici des contrats accordés tant au nom du Canada qu'au nom de l'Angleterre et des autres nations alliées.

Ces jalons posés, revenons au décret C. P. 7679 pour faire un peu d'histoire et décrire la procédure qui est censée assurer aux travailleurs et travailleuses intéressés le paiement des taux minima de 20 cents, 25 cents et 35 cents l'heure, selon le cas.

La réglementation fédérale des justes salaires, suivant l'expression consacrée, s'applique au Canada depuis 1900. Au début de la guerre, en septembre 1939,

cette réglementation était contenue principalement dans un décret du 7 juin 1922, modifié en 1924, puis en 1934. Ce décret prévoyait certaines conditions applicables à deux sortes de contrats connus sous le nom de « contrats A » et « contrats B ». Les contrats A groupent les contrats de construction, rénovation, réparations et démolition. Les contrats B groupent les contrats de fabrication d'équipements et fournitures. Il s'agit, dans le présent article, des contrats B seulement.

Les dispositions relatives aux contrats B comportaient, avant la guerre, l'obligation, pour les entrepreneurs et sous-entrepreneurs, de payer aux travailleurs et travailleuses intéressés, âgés de 18 ans ou plus, des taux minima de 30 cents et 20 cents l'heure. Le premier changement apporté, à l'occasion de la guerre, aux taux de salaires des contrats B, remonte au 30 mai 1941, date de l'adoption du décret C. P. 3884. On portait de 30 à 35 cents, et de 20 à 25 cents l'heure, les taux précédemment en vigueur. Mais les nouveaux taux, comme les taux antérieurs, ne s'appliquaient qu'aux employés travaillant effectivement à l'exécution de contrats et sous-contrats, du moment qu'ils étaient âgés de 18 ans ou plus.

Le décret C. P. 3884 fut abrogé et remplacé par le décret C. P. 7679 du 4 octobre 1941. Ce nouveau décret conservait les taux de 35 cents et 25 cents l'heure pour les travailleurs et travailleuses âgés de 18 ans et plus. Les dispositions nouvelles alors apportées sont ainsi décrites dans la *Gazette du Travail*, édition française de janvier 1942, page 105:

1. Application des taux minima (i. e. 35 et 25) à tous les travailleurs et travailleuses à l'emploi d'entrepreneurs et de sous-entrepreneurs en travaux de l'État, et non seulement, comme c'était jusqu'ici le cas, à la seule main-d'œuvre effectivement occupée à des travaux de l'État;
2. Introduction d'un nouveau taux minimum de 20 cents pour main-d'œuvre âgée de moins de 18 ans, dont les taux de rémunération étaient précédemment établis par règlement provincial;
3. Autorisation de taux spéciaux pour commerçants;
4. Sans nécessité de permis à cet effet, sauf si le nombre de tels commençants dépasse 20% du personnel collectif d'établissement quelconque.

Dans son ensemble, le décret C. P. 7679 est simple, facile à comprendre, et repose du labyrinthe dans lequel on doit s'engager pour suivre le fil de l'ordonnance n° 4 de la Commission du salaire minimum de la province de Québec. C'est dans la procédure d'application du décret C. P. 7679 que les autorités fédérales se sont ingéniées, semble-t-il, à faire le noir, à désorienter les travailleurs, et à favoriser ainsi les employeurs réfractaires.

En vertu du décret C. P. 5963, régissant les salaires en temps de guerre, on a confié l'administration du

décret C. P. 7679 au Conseil National et aux Conseils Régionaux du Travail en temps de guerre. En vertu du décret C. P. 1774, concernant le service d'inspection, on a autorisé les inspecteurs du ministère fédéral du Travail, les inspecteurs des commissions de salaires minima, et les inspecteurs des comités paritaires à surveiller l'application du décret C. P. 7679. De plus, ce dernier décret lui-même prévoit une procédure susceptible de faciliter son application.

Mais tous ces Conseils et toute cette armée d'inspecteurs n'ont qu'un droit de regard sur l'application du décret C. P. 7679 et ne peuvent appliquer de sanctions aux violateurs de la loi. Des réclamations sont préparées, s'il y a lieu, et envoyées aux employeurs pris en flagrant délit de violation des taux du C. P. 7679; et si les employeurs refusent de payer, il n'y a plus rien à faire avec ces gens-là, sauf d'envoyer la réclamation au ministère fédéral du Travail, et attendre. Le ministère du Travail est censé s'occuper de la réclamation et insister pour paiement. Si les employeurs s'obstinent toujours, le ministère du Travail doit rapporter la chose au ministère qui a accordé le contrat, en l'occurrence le ministère des Munitions et Approvisionnements, i. e. « M. & S. ». C'est ce ministère qui, à ce stage, a en mains l'arme la plus efficace pour faire respecter la loi. Il peut retenir, sur le montant du contrat accordé, la somme équivalente à la réclamation soumise. Et c'est là que ça ne bouge pas. Pourquoi? Nous ne ferons pas de suppositions. Que « M. & S. » donne lui-même une réponse; c'est à lui de s'expliquer.

Pour compléter la procédure ci-haut décrite (et « M. & S. » ne pourra plus même compter sur les circonstances atténuantes), ajoutons qu'aucun entrepreneur, indépendamment du service d'inspection, n'est censé toucher un sou de l'argent dû en vertu de son contrat, si ce n'est après avoir soumis un état attestant, entre autres choses, qu'il a payé les salaires légaux. Et les employeurs qui obtiennent des contrats de « M. & S. » s'engagent, en particulier, à respecter le décret C. P. 7679. Rappelons aussi, en passant, que le préambule du décret C. P. 7679 mentionne expressément que le ministre du Travail a recommandé l'adoption dudit décret « avec l'assentiment du ministre des Munitions et Approvisionnements ».

Il n'y a pas le moindre risque à affirmer que « M. & S. », en refusant d'appliquer intégralement le

décret C. P. 7679 (et cela dure depuis le premier jour de la mise en vigueur du décret), a fait perdre des milliers et des milliers de dollars à la classe ouvrière du Canada. Trop d'employeurs seraient oubliés, si nous citions des cas concrets. De mémoire, il serait pourtant facile d'en dresser une liste représentative d'à peu près toutes les branches de l'industrie manufacturière, exception faite, en général, des industries qu'on appelle communément industries lourdes.

Le décret C. P. 7679 fixe des taux minima qui n'ont rien d'exagéré; il vise à protéger les gagne-petit, à assurer une rémunération encore insuffisante aux plus modestes ouvriers et ouvrières du Canada. C'est cependant le décret le plus violé, non seulement à la connaissance, mais avec la complicité du ministère des Munitions et Approvisionnements. Cette attitude de « M. & S. » est à la fois injuste et scandaleuse, et elle est marquée au coin d'un cynisme encore plus révoltant quand on se rappelle avec quelle complaisance « M. & S. » a supporté le système de « dépréciation accélérée » en faveur des puissantes entreprises industrielles, en vertu duquel, à la faveur de la guerre, elles ont concentré pour des millions de dollars d'actif, pendant que le gouvernement fédéral se privait, de ce fait, de millions de dollars d'impôts sur le revenu (*income tax*) et de millions de dollars d'impôts sur les surplus de bénéfices (*excess profits tax*). Pendant ce temps, les petits salariés assujettis au décret C. P. 7679 ne reçoivent même pas, pour des milliers d'entre eux, les taux minima auxquels ils ont droit; et, au surplus, on taxe leur boni de vie chère; on taxe leurs vacances payées; on taxe leur temps supplémentaire; et jusqu'à la contribution d'assurance-chômage qui est sujette à l'impôt sur le revenu, avant d'être prélevée sur le salaire.

Le cabinet fédéral, à notre avis, devrait mettre « M. & S. » à la raison et lui tracer une ligne de conduite précise pour assurer l'application intégrale du décret C. P. 7679.

Avant de terminer, nous nous permettons de suggérer que le décret régissant les salaires en temps de guerre (C. P. 5963) soit amendé de manière à permettre aux provinces où des lois de salaires minima sont en vigueur, de hausser les taux minima des ordonnances jusqu'aux niveaux du décret C. P. 7679, et ce, sans autorisation préalable des Conseils du Travail en temps de guerre.

Dans nos prochains numéros

- LE PROGRAMME SCOLAIRE DES PARTIS FÉDÉRAUX
- M. le chanoine Lionel Groulx, D'OÙ SOMMES-NOUS PARTIS?
- Richard Pattee, LE RÉGIME CONSTITUTIONNEL à PORTO-RICO
- Gonzalve Poulin, O. F. M., PERSPECTIVE D'UNE POLITIQUE FAMILIALE DANS LE QUÉBEC
- Eduardo Lustosa, LÉGISLATION OUVRIÈRE AU BRÉSIL

L'horizon international
Les livres récents
En trois mots

ESQUISSE RATIONNELLE DE LA CONSTITUTION BRITANNIQUE

Louis GODEFROY

LE TITRE de cet article soulève immédiatement une question: en quoi la constitution britannique nous intéresse-t-elle, nous qui vivons au Canada? Nous répondrons en rappelant que les résolutions 1, 3 et 4 adoptées par la conférence de Québec, le 10 octobre 1864, placèrent la future fédération sous le régime de la couronne, décidèrent que la constitution canadienne serait aussi conforme que possible à la constitution britannique et que l'exercice du pouvoir souverain y respecterait « les principes bien connus » de celle-ci. Le préambule de l'Acte de 1867, qui est la plus importante loi écrite de notre constitution, la décrit comme étant « semblable en principe à celle du Royaume-Uni ». N'est-il pas naturel dans ces conditions que nous allions chercher dans la constitution britannique les idées maîtresses qui forment l'armature logique de notre régime politique?

Mais une nouvelle question se pose alors: est-il possible d'apporter une clarté logique dans la description, si brève soit-elle, d'une institution anglaise, et la constitution n'est-elle pas la plus compliquée et la plus obscure de toutes? Édouard Blake n'a-t-il pas parlé de « cette masse puissante, complexe et assez indéterminée qu'on appelle la constitution britannique »? Cette objection contient une bonne part de vérité et disons tout de suite pourquoi: c'est que la constitution britannique n'est pas un système philosophique, elle est le fruit d'une longue évolution historique. Les lois écrites qui en font partie s'appuient sur une tradition non écrite, coutumière. Elle appartient, comme celle de la Hongrie, au type « historique » et non au type « rationnel » des constitutions de la plupart des républiques actuelles. Oserons-nous dire qu'en cela elle ne heurte pas la mentalité catholique, qui fait sagement à la tradition sa place à côté du dogme? Quoi qu'il en soit, sa compréhension implique une certaine culture historique: il faut, en effet, replacer les institutions de notre droit public dans leurs perspectives historiques justes si l'on veut en dégager tout le sens. Pour cela on doit s'aider d'une autre méthode que celle, si rigoureuse, si logique, du droit civil: ce sont deux disciplines de l'esprit qui sont différentes.

L'essentiel de la constitution britannique se trouve dans trois institutions: la couronne, le parlement et le cabinet; le moyen âge nous a légué les deux premières et c'est seulement au XVIII^e siècle que le système du cabinet prit naissance.

Dans une page célèbre de son Histoire d'Angleterre, Macaulay chante les louanges du XIII^e siècle. « C'est

là, écrit-il, que nous retrouvons l'origine de notre liberté, de notre prospérité, de notre gloire. C'est à cette époque que se forma le grand peuple anglais et que notre caractère national commença à prendre les traits qu'il a toujours conservés depuis lors. C'est à cette époque qu'apparut pour la première fois clairement cette constitution qui, à travers toutes ses vicissitudes, a conservé toujours et jusqu'à nous son identité, cette constitution dont toutes les autres constitutions libres du monde sont des copies... » Quelle était donc dans l'Angleterre angevine de la fin du XIII^e siècle la formule constitutionnelle? Celle-ci: une royauté chrétienne entourée d'un parlement national (c'est-à-dire où toutes les classes de la nation étaient représentées).

Le principe de la royauté chrétienne est la limitation du pouvoir souverain par le respect du droit naturel: c'est ce que montre, encore aujourd'hui, le rite du sacre. Le principe du parlement est le contrôle des actes du roi par les représentants du peuple entier, de cette « multitude » sur laquelle, selon saint Thomas, est fondée la souveraineté temporelle: le roi exerce celle-ci par une sorte de délégation, après avoir revêtu par son office une dignité qui le soumet aux lois divines et l'élève au-dessus des fluctuations parlementaires.

Telles sont les origines. Depuis le XIII^e siècle, l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre a été celle des rapports entre le roi et les Chambres du Parlement. Dans le « vieux droit constitutionnel anglais », comme on dit parfois bien qu'il subsiste toujours, l'idée centrale est que les lois sont formulées par la volonté conjointe des Chambres, d'une part, exprimant les nécessités de l'heure, et de la couronne, d'autre part, gardienne des intérêts permanents et des aspirations profondes de la nation. C'est ainsi que chez nous la couronne est, de l'avis général, le symbole de notre désir d'unité nationale. Tant que l'assentiment royal n'est pas donné aux dispositifs préparés par les Chambres, il n'y a pas de loi. Autrement dit, la volonté populaire, sous son aspect contemporain, immédiat, s'exprime par les Chambres; sous l'aspect des intérêts durables du pays et de ses aspirations essentielles, elle a pour symbole la couronne. Voilà comment la majestueuse souveraineté de la nation entière, avec ses grands souvenirs et ses lointaines espérances, avec ses morts, ses vivants et ses générations futures, se retrouve dans le pouvoir législatif qui est défini par ces mots: « le roi en son parlement », ainsi que le rappellent les articles 17, 69 et 71 de l'Acte de 1867. Quand on parle de la « suprématie du parlement », il faut songer à ce

fait que la couronne, en fait partie intégrante: c'est l'un de ces impondérables dont le poids effectif varie selon les temps et selon l'état de l'opinion publique à tel ou tel moment historique.

Ici, nous devons faire remarquer que de nos jours tout le monde s'accorde pour penser que ce sont les Chambres qui ont en droit comme en fait le plein pouvoir de délimiter les « prérogatives » de la couronne. Et cela nous fait sortir de la stricte logique, puisque en théorie les Chambres ne peuvent pas légiférer sans l'assentiment royal. Tenons pour assuré qu'elles ont bien le droit de définir les fonctions de la couronne et n'insistons pas sur la logique: il y a bien d'autres anomalies dans la constitution et même dans les textes de ses statuts. Mais cela nous amène à cette importante observation, que le système constitutionnel britannique fonctionne grâce à la bonne volonté de tous. Son bon fonctionnement exige une même conception fondamentale du bien commun — et cette exigence est un bienfait, puisque pour obtenir de notre machine politique le meilleur rendement, nous sommes dans l'obligation de cultiver dans toute la population et dans tous les partis le sens du bien général. Cette habitude exclut l'idée d'une dictature.

Jusqu'au XVIII^e siècle, la couronne, dont le pouvoir législatif avait été depuis longtemps circonscrit par le parlement, continua à exercer le pouvoir exécutif d'une façon indépendante. L'institution du cabinet, qui consiste à placer un membre du parlement à la tête de chacun des ministères, réalisa, du temps du premier ministre Walpole (1721-1742), l'étroite liaison du législatif et de l'exécutif, ce qui mit le sceau sur le caractère démocratique de la constitution. C'est le système du cabinet qui nous prémunit contre une emprise excessive de la bureaucratie dans l'État.

Tels ont été, en raccourci, les institutions et les principes constitutionnels qui ont permis au peuple anglais de grandir dans la liberté. Ils font maintenant partie de notre patrimoine national, à la fois en raison du cours de l'histoire et par la volonté de nos pères. A nous de les faire servir à notre avenir: l'une des missions du Canada n'est-elle pas de faire fleurir en terre américaine, en les adaptant à la double culture du pays, ces fécondes institutions du droit public anglais? Le Canadien du Québec, fidèle à la couronne que ses ancêtres normands contribuèrent à affermir, peut sans crainte travailler à perfectionner sa propre nationalité. Pour se rendre pleine justice à elle-même, cette jeune nationalité, catholique d'inspiration, française d'expression, — gardant à ses coutumes sociales leur cachet grâce au droit civil, — doit fièrement et loyalement défendre en droit public l'héritage retrouvé des anciens principes, sachant d'ailleurs que de telles conceptions traditionalistes sont parfaitement compatibles avec une volonté hardie et efficace de réformes sociales.

L'ACCUEIL JOCISTE

Emilia LACROIX

« LA J. O. C. s'empare des désemparés », mot d'ordre dynamique qui mit en branle tout un réseau de services sociaux pour aider le jeune ouvrier et la jeune ouvrière à se conserver bons ou à se réhabiliter quand ils étaient tombés; abri de nuit pour jeunes chômeurs, tutelle aux différentes cours de justice, Pré-Joc, Service domestique, Préparation au Mariage, autant de services dont pouvaient profiter les jeunes de la classe ouvrière. Une création récente, l'Accueil Jociste, vient compléter tout ce qu'on pouvait offrir à la jeune ouvrière.

Qu'est-ce que l'Accueil Jociste?...

Une immense bâtisse rouge, 2180, rue Dorchester Ouest, entièrement payée par les dons de plusieurs curés de Montréal et dont les murs, l'atmosphère, la vie sont imprégnés d'une mystique chère aux jocistes, celle d'une grande famille, une famille heureuse de soixante filles qui ensemble s'aiment et s'aident. A l'Accueil, on accepte toutes les jeunes filles qui ont besoin d'être protégées, aidées ou réhabilitées; la jeune fille de campagne qui vient travailler en ville et qui n'a aucune protection, l'orpheline à qui manque la chaleur d'un foyer, la jeune délinquante toujours susceptible de réformation et quelques filles-mères (des jeunes surtout de 13, 14, 15 ans) qui ont besoin plus que d'autres de sympathie, de compréhension. Tout ce monde vit en parfaite union sous la tutelle de jocistes qui ont un terrain tout préparé pour leur apostolat. Cette atmosphère de fraternité surprend et captive tout à la fois ceux qui visitent l'Accueil Jociste. Directrices, responsables, pensionnaires, protégées, tout le monde fraternise, tout le monde se tutoie, toutes sont sœurs. On ne vit pas dans un quelconque foyer, mais dans un *home*, dans une famille!

Le soir, le cercle de la famille s'agrandit pour permettre aux jeunes filles en service domestique de venir veiller, soit seules, soit avec leur ami. Un grand salon est mis à leur disposition et permet à ces jeunes des fréquentations honnêtes qui leur assureront un foyer heureux.

L'Accueil Jociste est à ses débuts, mais les responsables ont des plans pour l'avenir afin de compléter le travail qui se fait déjà chez les jeunes ouvrières. Elles veulent organiser des cours de toute sorte: chant, couture, tenue de maison, afin de donner aux jeunes une formation aussi complète que possible.

De nombreuses conquêtes sont déjà les fruits du travail fait à l'Accueil. Telle jeune fille qui avait été renvoyée de différentes maisons de correction à cause de son inconduite et qui avait comme perspective un séjour assez prolongé en prison, fut confiée à la J. O. C. Après deux mois de vie à l'Accueil, elle fut assez disciplinée pour pouvoir gagner sa vie dans une bonne maison. Une autre, arriérée et ne sachant faire aucun travail domestique, est maintenant en mesure, elle aussi, de gagner sa vie.

L'Accueil Jociste est appelé à de grandes choses: aussi on ne ménage pas les encouragements nécessaires aux quatre responsables, toutes jocistes, et qui laissèrent, les unes leur position, les autres leur famille, pour se donner complètement à cette œuvre d'apostolat.

« Entre elles, par elles et pour elles » (devise jociste), le bien se fera à l'Accueil et transformera les vies de centaines d'ouvrières qui franchiront ses portes.

CANADIENS DES DEUX LANGUES

« EN TEMPS DE GUERRE... même en pays démocratique, où la liberté de parole peut imposer le devoir de critiquer certaines dispositions prises par l'autorité légitime, on hésite parfois à assumer cette responsabilité. » Ainsi s'exprime notre chroniqueur de l'*Horizon international* ce mois-ci.

Parce que les Canadiens français, qui font leur effort de guerre comme les autres, prétendent conserver le droit — qui est souvent un devoir — d'user de la critique, ils passent dans certains quartiers pour déloyaux, anticanadiens, anti-britanniques, voire fascistes et pro-allemands. Aussi bien est-il réconfortant d'entendre de temps à autre — et nous nous plaisons à souligner ces gestes de nos compatriotes anglais — tel témoignage anglo-canadien sur le *canadianisme* profond, indéniable des Canadiens d'expression française et sur la valeur de la contribution qu'ils apportent à la grandeur du Canada. Ainsi, M. Gladstone Murray, ancien gérant général de Radio-Canada, disait fort bien à l'*Empire Club* de Toronto, le 14 octobre dernier: « En justice..., le Canada a réglé de façon plus satisfaisante que la plupart des pays la question des minorités raciales et linguistiques... Peut-être n'est-ce pas là une bien grande louange! Dans les relations entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française, il y a, cela va sans dire, des fautes des deux côtés; mais nous n'obtiendrons certainement pas une amélioration véritable de la situation tant que les Canadiens de langue anglaise n'auront pas pris conscience de certaines données fondamentales. Et la première de celles-ci est que les Canadiens de langue française ne partagent pas et qu'on ne peut s'attendre à les voir partager l'attachement sentimental qui relie la plupart des autres Canadiens aux Îles britanniques. Quant à cela, il n'y a pas de lien sentimental analogue des Canadiens de langue française avec la France elle-même. Nos compatriotes de la province de Québec sont des Canadiens cent pour cent. Mais s'ils n'ont de liens sentimentaux avec aucun pays européen, ils possèdent indubitablement la logique congénitale de leurs ancêtres français. Leur cœur appartient à la terre qu'ils habitent; leurs jugements relatifs aux liens qui les rattachent à l'Angleterre sont purement d'ordre intellectuel. De plus, leur sens logique les pousse à reconnaître que dans une démocratie comme la nôtre, ils doivent s'incliner devant la volonté de la majorité. Mais on ne doit pas les blâmer de se servir, pour leurs fins particulières, de leur sens politique fortement développé tant qu'ils n'ont pas à s'incliner devant la volonté de la majorité si elle joue contre eux. Si nous nous rendons bien compte de ces données fondamentales — et en tout premier lieu si nous reconnaissons le profond canadianisme de nos concitoyens de langue française — nous aurons fait un grand pas vers l'aplanissement des autres causes de friction. Même s'ils n'éclatent pas en effusions lyriques pour tout ce qui est britannique, ils sont pleinement conscients que la charte protectrice du mode de vie qu'ils chérissent puise dans l'Angleterre son origine et son efficacité. Un contact intime avec les Canadiens de langue française m'a convaincu qu'ils ont une contribution particulière à apporter à l'œuvre de notre civilisation en devenir. Si nos sentiments à leur égard ne peuvent être de la reconnaissance, au moins devraient-ils être de la compréhension, et non du ressentiment et des préjugés. Je me permets d'avancer que leur réponse à une tentative réaliste de rapprochement sera tout aussi réaliste, au grand avantage de tous. »

On vante fort le « réalisme pratique » de nos compatriotes anglo-saxons. Puissent-ils, à l'invitation de M. Murray, le pratiquer un peu plus dans le champ de la bonne entente.

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

QUI PRESURE QUÉBEC, L'ÉGLISE OU LES TRUSTS ?

CES TROIS PHRASES d'une rare plénitude, signées dans la dernière livraison de *Culture* par le R. P. Gonzalve Poulin, O. F. M., des Sciences sociales de Québec, valent d'être méditées en marge d'insinuations perfides de la presse anglaise et d'esprits forts de chez nous:

« L'odieuse calomnie qu'on fait courir sur tout le continent nord-américain, à savoir que le clergé est responsable des difficultés du Québec et qu'il est même la cause de ses embarras économiques avec ses accumulations de biens, ne saurait tenir devant les faits. L'Église catholique dans la province de Québec ne possède ni les mines, ni les industries de base, ni le grand commerce, ni le petit commerce, ni les ressources naturelles; or, ce sont les possesseurs de ces biens économiques qui pressurent la population de Québec, qui la maintiennent dans un état de médiocrité et d'infériorité économique. Au contraire,

toutes les richesses de l'Église dans le Québec se réduisent à des institutions d'assistance et d'éducation, institutions les plus directement reliées à la continuité d'une civilisation française au Canada. »

Les véritables exploiters du peuple — trustards de l'industrie, du commerce et de la politique — cherchent un bouc émissaire qui détourne l'ire populaire de leurs péchés d'action et d'omission. Pourquoi pas l'Église et le clergé? Voici la réaction indignée d'un homme de profession libérale de Montréal, propriétaire dans une paroisse affligée d'une grosse dette: « Ma répartition d'église est de \$11 par année et mes taxes municipales dépassent \$350. Ce ne sont tout de même pas les \$11 — pour un service essentiel — qui vont me ruiner. » Sans compter que les répartitions n'existent pas partout ni toujours.

LA COÉDUCATION ABOLIE EN RUSSIE

LA PROVINCE DE QUÉBEC s'est maintes fois vue traitée de rétrograde parce que, non plus que d'autres prétendues conquêtes de l'éducation moderne, elle n'a pas voulu faire sien l'éducation mixte des garçons et filles. Les réformes des grands pays en matière d'enseignement secondaire témoignent aujourd'hui en faveur du cours classique qu'elle n'a jamais délaissé. Québec a été aussi bien inspiré de ne point verser dans les illusions de la coéducation. La grande réforme éducative qui s'opère aujourd'hui en Russie devrait faire réfléchir nos proches voisins, puisqu'il est devenu de bon ton en certains milieux de regarder vers l'U. R. S. S. Désormais, les classes des garçons et des filles y seront séparées depuis le jardin d'enfants jusqu'aux cours correspondant aux high-schools canadiens.

Le directeur de l'école publique n° 89 de Moscou, A. A. Solokhin, en donne les raisons suivantes dans un rapport

officiel sur la question: « La différence des processus mentaux chez le jeune homme et la jeune fille nécessite des méthodes pédagogiques différentes... Il y a, de plus, l'inévitable division du travail entre l'homme et la femme qui exige aussi cette diversification, car il y a des travaux qui répugnent à la constitution physique de la femme, comme de construire des ponts et des routes... Les femmes ont des devoirs que les hommes n'ont pas, et ces devoirs sont extrêmement importants. La jeune fille doit apprendre à éduquer les enfants et à en prendre soin. La jeune fille est essentiellement une future mère... et quoi que l'on puisse dire de l'égalité des devoirs de l'homme et de la femme en matière d'éducation, une mère est toujours une mère... »

Que disons-nous d'autre, depuis trente ans, dans le Québec?

LA MINORITÉ FRANÇAISE DE L'ALBERTA

NOS COMPATRIOTES albertains ont tenu, les 27 et 28 octobre derniers, le Congrès annuel de leur Association canadienne-française de l'Alberta. La vitalité de leur petit groupe apparaît dans les résolutions qui y ont été prises: inclusion de l'agriculture au programme des high-schools, orientation des cours d'atelier vers les besoins de l'agriculture, réouverture de l'école agricole de Vermillion, formation de cercles d'études agricoles postsecondaires, fondation d'une société mutuelle de crédit foncier pour s'emparer des terres en bordure des paroisses. Ces vœux expriment la mentalité réaliste de ces authentiques Canadiens français, restés des paysans de chez nous. Les votes de félicitations du Congrès rendent justice au travail accompli par les Caisses populaires, les cercles de fermières, la radio française, le concours de français, etc.

Nous arrive aussi de là-bas le premier bulletin miméographié des *Informations françaises* rédigé sous les auspices de la Société canadienne d'Enseignement postsecondaire, section

française de l'Alberta. Quelques citations donneront une idée des activités françaises en cette province:

« La Société canadienne d'Enseignement postsecondaire a inauguré, le 14 octobre dernier, la série de ses émissions radiophoniques pour l'année 1943-1944... Le poste de radio CKUA de l'Université est mis à la disposition de la Société, pour une émission hebdomadaire en français, d'octobre à juin. Ce service est absolument gratuit. »

« On trouve actuellement en Alberta dix-sept Caisses populaires canadiennes-françaises. La première Caisse à être fondée dans la province le fut par les paroissiens de la paroisse Sainte-Famille de Calgary qui jetèrent les bases de leur organisation en 1936, soit deux ans avant l'introduction de la Loi provinciale régissant les Caisses. »

« Depuis quelques années, l'artisanat a pris une place importante dans la vie des Canadiens français de l'Alberta. On compte actuellement dans la province onze cercles qui se spécialisent dans ce travail. »

FEMMES ET FILLES A L'USINE

LES FÊTES s'en viennent. Il est à espérer que les désordres de l'an dernier dans certaines usines de Montréal et des environs ne se répéteront pas. Par exemple, dans une usine que nous pourrions nommer, dans la nuit du premier de l'an, à minuit, on ferma les portes de façon qu'aucun ouvrier ni aucune ouvrière ne puissent s'échapper et, après avoir distribué de la boisson en forte quantité, on éteignit les lumières. On devine le reste. Ce gaspillage de la jeunesse fait-il partie de l'effort de guerre, qu'on le tolère si facilement?

Pour édifier le public sur les effets du travail féminin à l'heure actuelle, qu'il suffise de lui remettre sous les yeux quelques résultats d'une enquête menée par la L. O. C. avec le concours de la J. O. C. et basée sur sept cents réponses d'ouvrières d'usines de guerre ou de manufactures ordinaires:

37.8% des ouvrières interrogées font des semaines de 50 à 59 heures; 4% de plus de 60 heures;

35.5% travaillent la nuit régulièrement ou à toutes les deux ou trois semaines;

27.7% se plaignent que leur travail les a rendues malades; 50.9% se plaignent de n'avoir pas de repos au milieu de leur travail.

Dans 77.6% des industries, le travail est mixte; hommes et femmes travaillent dans le même département.

Presque partout, le travail mixte de nuit comporte des atteintes nombreuses et graves à la moralité. Seulement 37.4% de ces ouvrières sont en faveur du travail féminin; 2.4% en faveur du travail des mères de famille; 1.4% en faveur du travail de nuit; et une ouvrière sur 700 est en faveur du travail du dimanche.

Pour compléter le tableau, nous reproduisons au texte, pour lui conserver sa tragique saveur, cette lettre adressée au *Mouvement ouvrier*: « C'est une mère de famille qui vous écrit. Je travaille à une shop de munitions depuis cinq mois; je suis Inspecteur du Gouvernement dans la munition; je suis forcée de laisser ma position à cause de l'ouvrage trop forçant que nous sommes obligées de faire. Nous faisons l'inspection des shells pour les canons; chaque shell pèse 25 lbs; il nous faut lever chaque shell 4 fois, l'inspecter et la puncher, afin qu'elle se rende à la peinture pour être peinte. Le Boss de la Compagnie est au pourcentage, plus il fait d'ouvrage plus il fait d'argent. S'ils attendent après les femmes et les filles, il les rapporte à l'office. J'ai des points dans les côtés et dans l'estomac; cela m'empêche de dormir la nuit, aujourd'hui j'ai donné ma notice, je ne suis plus capable de travailler. Les autres jeunes filles qui sont là, sont dans la même situation.

« J'aimerais que vous fassiez une enquête là-dessus, si vous êtes pour la protection du travail des femmes et des jeunes filles. Les filles qui ont fini ici, s'amusaient avec le Boss. L'une d'elle, une jeune fille de 16 ans, attend un bébé qui appartient au boss, selon l'autre. Quand il lui a fait faire sa notice, il lui a fait marquer qu'il fallait qu'elle reste à la maison. J'ai écrit la mienne aujourd'hui; il m'a dit que je n'avais pas le droit d'écrire que j'étais malade sur une notice. Je lui ai dit qu'il fallait que j'écrive la vérité. Il ne voulait pas qu'ils le sachent à la grande office. Je vois que c'est une honte de laisser gaspiller une jeunesse comme cela. Il fait céder les filles à ses désirs pour une hausse de salaire. Communiquez avec notre Office et faites donc enquête. Le boss fait accroire aux filles que si on gagne seulement 28 cents de l'heure c'est le Bureau Sélectif ici qui a fixé les prix pour la shop et c'est tout lui qui fait faire cela.

« J'ai déclaré la vérité sur ma notice. Ici les filles ont peur de parler et de faire un rapport; mais moi je suis femme et je sais que je suis dans mon droit. »

LA LUTTE CONTRE LE CRIME

J.-F. DALTON

QU'ON ME PERMETTE de rappeler, au début de ces notes, que j'ai consacré les vingt dernières années de ma vie à m'occuper des jeunes orphelins, des déshérités et des *enfants-problèmes*, pour leur assurer le milieu sain et agréable nécessaire à leur croissance et à leur épanouissement. Mon travail même m'a fait entrer en étroit contact avec les parents, les milieux scolaires, les cercles récréatifs et les institutions de correction.

Au nombre des facteurs les plus connus de la criminalité, il faut mentionner les tristes conditions de certains foyers. Un grand nombre d'enfants traduits en Cour juvénile viennent de foyers brisés par la mort, la désertion ou la séparation des parents, de familles où les exigences essentielles à la sécurité et au développement de l'enfant sont trahies par l'absence de tendresse et d'harmonie conjugales, sans parler d'autres conflits de psychologie adulte. Un autre facteur non moins important est l'inaptitude de certains parents à comprendre l'enfance, leur ignorance à l'endroit des méthodes pédagogiques et de l'art de former le caractère.

On laisse souvent passer, chez les enfants, de vilains défauts — comme n'ayant pas d'autre inconvénient que le dérangement causé à leur entourage. Le complexe d'infériorité, la jalousie, la peur, la colère, les sautes d'humeur, la curiosité sexuelle précoce et les habitudes vicieuses, l'insubordination, le mensonge et le vol comptent parmi les problèmes qu'ont à résoudre les parents de tout jeunes enfants. A moins d'être traitées comme il faut, ces tendances dégénèrent, à la longue, en défauts dont la personnalité et le caractère de l'enfant ont à souffrir, qui réduisent considérablement sa valeur et son bonheur et l'amènent un jour à se dresser contre la société.

Les parents doivent se souvenir que la vie psychologique de l'enfant est beaucoup plus délicate et complexe que sa vie organique, plus difficile à discipliner et plus susceptible de gauchissement. Par malheur, un grand nombre de parents qui, dès l'apparition chez leur enfant du plus léger symptôme de maladie, recourent sans hésiter aux avis des meilleurs praticiens, ferment parfois les yeux sur des habitudes mauvaises, des comportements inquiétants, indices de troubles affectant gravement la personnalité.

On serait étonné du nombre d'enfants dont les premiers pas dans la carrière du crime remontent à la prime enfance — habitués souvent de l'école buissonnière. Le fait est si courant que l'on a pu considérer le vagabondage comme l'école du crime. Nous nous sommes tournés, depuis des générations, vers notre système scolaire pour y chercher la réponse à cette double exigence de la démocratie: un civisme éclairé et respectueux de l'ordre. L'école, qui constitue l'unique point de rencontre de la société avec les enfants de toute condition, a réalisé, dans le domaine strictement pédagogique, des progrès constants. Son enseignement se révèle plus étendu et plus méthodique que jadis, mais que d'étapes encore à parcourir avant que nous puissions l'ajuster exactement à la complexité des problèmes sociaux du temps présent et aux difficultés concrètes de la vie quotidienne! L'école doit initier tous les jeunes à l'art de vivre, et traiter chacun d'eux selon ses particularités individuelles.

Les maîtres doivent se convaincre de plus en plus que la vie de l'enfant qui leur est confié n'a pas pour limites les murs de la classe, et c'est à la lumière de cette réalité qu'ils doivent l'instruire, le cultiver et l'orienter. C'est aussi leur devoir de se pencher, avec un intérêt vivant et sincère, sur le milieu social de ces petits qu'ils ont la tâche de former. Ce devoir en implique un second: celui de renseigner les

familles sur leurs responsabilités, au lieu de tâcher de les en décharger.

Une école devrait être une institution humaine et sociale, responsable de la formation et de l'information de la jeunesse. A cette question de l'école se rattache un fait curieux: des enfants, entraînés en Cour par leurs parents pour avoir déserté l'école, sont envoyés dans des maisons de correction où il n'y a pas d'école, — procédé illogique, peu favorable au développement scolaire de l'enfant.

Je n'ai fait, jusqu'ici, que souligner la situation où se débattent la famille et l'école. J'en viens à une autre source de criminalité: le défaut de loisirs à la portée des enfants. Environ 80% des délits et des crimes se commettent dans les heures d'inaction. Les heures de loisirs, pour le garçon et la fillette, le jeune homme et la jeune fille, sont semées d'embûches. C'est le temps de l'aventure, de la réalisation des désirs et des instincts secrets, expression légitime de la personnalité. Tout garçon, de l'enfance à l'adolescence, a besoin, pour assurer son développement et son équilibre intérieur, d'un dérivatif à ses forces vives, d'occasions de jouer honnêtement avec d'autres garçons. Refusez cette satisfaction aux jeunes, ils chercheront ailleurs et trouveront sûrement des distractions dangereuses et défendues. Dans ces conditions, le crime et l'inconduite ne sont que l'aboutissement de cette quête d'aventures. Beaucoup d'enfants emploient un tiers de leur temps de loisir hors de la maison ou de l'école. Dans les quartiers surpeuplés, avec leurs logements exigus et sans attrait, la proportion du temps passé hors du foyer et de l'école est beaucoup plus élevée. Les organisations de loisirs n'atteignent environ qu'un garçon sur dix. Du reste, bien peu de ces organisations s'intéressent aux garçons miséreux: c'est pourtant eux qui ont le plus besoin d'être secourus.

Ce problème est vaste. Il se pose aujourd'hui avec une acuité qui ne fera que s'accroître avec les années. Le public en général doit lui accorder une attention agissante et soutenue; sinon, les enfants des taudis, par milliers, seront voués à un destin de hors-la-loi promis à la prison. *Il est infiniment plus important et essentiel de prévenir le crime alors qu'il en est encore temps que de tenter, après coup, d'en réparer les effets désastreux.* On n'a plus besoin d'être convaincu que la société doit assumer collectivement la responsabilité de l'éducation des jeunes, dans la mesure même où leurs tuteurs naturels sont incapables de leur assurer sollicitude et protection.

Les pauvres sont plus nombreux que les riches; il est donc tout naturel que les jeunes délinquants qui comparaissent devant la Cour se recrutent principalement dans les rangs des miséreux. Chez les riches, la gouvernante tient lieu de *probation officer*, et les écoles militaires remplacent les maisons de correction. En outre, lorsqu'il arrive aux enfants de familles aisées de commettre quelque délit, les parents n'hésitent pas, bien souvent, à déboursier ce qu'il faut pour réparer les dommages ou le préjudice causés, et, par ce moyen, à enlever à la partie lésée le motif d'une plainte judiciaire.

Se borner à maîtriser les flammes et à attendre tranquillement les incendies à venir constitue un système de prévention des incendies en voie de rapide disparition, parce que synonyme d'imprévoyance et de gaspillage.

Seules l'étude des causes de la criminalité et la réalisation de programmes d'action préventive peuvent empêcher nos efforts de demeurer infructueux.

Notre intérêt à tous exige que les deniers publics soient dépensés en vue d'un rendement maximum.

Aucune cause ne mérite davantage notre attention immédiate que la cause de la jeunesse abandonnée.

AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

Jean VALLERAND

DANS LE DOMAINE de la pédagogie, l'enseignement oral est le facteur le plus important. L'enseignement par l'image constitue cependant un facteur très riche en possibilités. Ces possibilités deviennent infinies si, dans ce champ de l'enseignement par l'image, on inclut le cinéma.

On s'est déjà servi du cinéma pour l'enseignement et surtout pour des études de laboratoire. Le cinéma microscopique n'a-t-il pas donné un film admirable sur l'évolution des cellules cancéreuses, un film qui a permis aux chercheurs d'orienter leurs recherches avec plus de précision ? Quand la France nous alimentait encore en films, nous pouvions voir, de temps à autre, sur les écrans montréalais destinés au cinéma français, de courtes pellicules traitant soit de l'astronomie, soit de l'histoire, soit de la physique, etc. Dans ces films, la photographie et le dessin étaient employés concurremment, avec un rare bonheur. Le dessin animé peut se permettre des comparaisons, des démonstrations impossibles à la photographie ; il est donc capable de faire comprendre à des élèves certaines lois infiniment complexes, comme celles qui abondent dans les sciences exactes. On peut également, par le dessin animé, par le graphique mobile, résumer des périodes historiques entières, établir en somme des tableaux synoptiques vivants.

Cette expérience vient d'être tentée et réussie par Walt Disney avec un film intitulé *Victory Through Air Power*. Ce film est la mise en images de l'ouvrage technique et prophétique d'un célèbre constructeur d'avions des États-Unis.

Victory Through Air Power est d'abord une histoire de l'aviation, histoire où il y a évidemment une grande part de technique. Le dessin animé peut simplifier les problèmes techniques à leurs éléments essentiels, ramener les principes scientifiques en jeu à quelques images que le dessinateur présente, divise, coupe comme il l'entend. Personne ne voit ce qui se passe dans un moteur à explosion pendant qu'il fonctionne. Le dessin animé réussit ce tour de force. Il en est de même des lois qui agissent pour la sustentation dans l'air d'un avion. L'air est invisible, le dessin animé peut, de façon infiniment plus captivante que le dessin statique, expliquer ces lois et démontrer de façon concrète comment elles se matérialisent.

Dans *Victory Through Air Power*, il y a également une analyse des moyens de destruction et de protection propres à l'avion. En quelques secondes, Walt Disney réussit à démontrer le principe du tir à travers l'hélice, le résultat de la conjonction des feux dans les tourelles de mitrailleuses ; il réussit, sans commentaires techniques, par la seule image, à analyser la puissance destructrice des torpilles aériennes, le rôle des avions dans la lutte anti-sous-marins, etc. Dans *Victory Through Air Power*, il y a, par exemple, cette image saisissante d'une torpille aérienne tombant dans le bassin d'un barrage hydraulique. Le dessinateur représente la chute de la torpille dans le bassin vu en coupe, il représente aussi l'explosion et la répercussion du choc contre les parois du barrage. L'enfant qui voit ces images comprend immédiatement, sans qu'on ait besoin de les lui expliquer, toutes les lois qui interviennent dans ce phénomène physique.

Dans *Victory Through Air Power*, le dessin animé est également mis au service de l'histoire. En quelques minutes, Walt Disney résume toutes les conquêtes allemandes, il explique la position stratégique de chacune des armées en présence. Le dessin animé synthétise de manière absolument

claire toute une période historique très complexe qu'il serait impossible d'expliquer aussi brièvement par l'enseignement oral. Certes, ces démonstrations, où la carte géographique joue le premier rôle, sont possibles dans l'enseignement oral. Mais la technique ici devient lente et, même si l'on représente les armées par des blocs de bois ou des soldats de plomb, le bras humain n'ira jamais aussi vite que le dessin animé. Avec le dessin animé tout est possible, même les superpositions de cartes géographiques. C'est un avantage immense.

Évidemment, ni le cinéma, ni même le dessin animé avec ses richesses, ne peuvent suffire sans l'enseignement oral. Mais — et Walt Disney vient d'en faire la preuve — le cinéma peut constituer une initiation plus accessible aux enfants que n'importe quelle autre technique d'enseignement.

Tous les professeurs d'astronomie savent quelle difficulté ils ont à faire comprendre à leurs élèves la loi des aires. En astronomie, plus qu'en toute autre science, l'élève doit avoir de l'imagination. Songez à ce que le dessin animé peut réussir dans cette branche des sciences. En quelques images, voici expliquée cette loi si difficile à représenter concrètement à des élèves. Le dessin animé supplée au manque d'imagination des uns et sauve, de façon générale, un temps précieux.

Les films français que je mentionnais tantôt dureraient quelques minutes à peine. Quelques-uns traitaient de sujets scientifiques très ardues, tel celui de la dissociation des atomes, par exemple ; il fallait constater, cependant, avec quelle attention tous les cinéphiles assemblés dans le théâtre suivaient ce cours déguisé.

Si, comme Walt Disney, on fait appel au dessin animé en couleurs, on ajoute à la facilité de la démonstration scientifique le plaisir que tirera le spectateur des tableaux variés que constitue cette technique cinématographique.

Ce que Walt Disney a réussi pour *Victory Through Air Power*, d'autres peuvent le réussir pour l'enseignement des sciences ou de l'histoire. Cette technique d'enseignement ne pourrait être utile dans une université, évidemment. Elle serait insurpassable comme initiation. Que dans les écoles on assemble les jeunes élèves, les enfants de six à dix ans, et qu'on leur présente des dessins animés sur des sujets scientifiques, historiques, des films qui, par leur technique propre, pourraient aller plus loin dans la démonstration et qui captiveraient plus l'attention enfantine que de simples documentaires en photographie cinématographique ordinaire, et l'on verra les vocations scientifiques se multiplier ; on verra surtout — et c'est ce qui compte — des êtres humains capables de comprendre le monde où ils vivent.

Tous savent ce qu'est une automobile, tous connaissent l'existence de l'électricité, des moyens modernes de transport, tous savent qu'il y a des astres. Combien peuvent, devant ce spectacle d'un monde en activité, comprendre le pourquoi de tout ce mouvement ? Le champ est infini : je parlais de sciences exactes. Que ne pourrait-on faire, avec le dessin animé, pour initier les jeunes à la sociologie, à l'économie politique, en un mot à tous les problèmes dont est faite la vie d'une grande nation et la vie d'un monde ?

Le dessin animé, allié à la photographie et à l'enseignement oral, peut produire des résultats extraordinaires. La preuve est faite de cette possibilité : à tous ceux qui sont responsables de la vie éducative et à tous ceux qui s'occupent de cinématographie de se mettre à l'œuvre.

MOUVEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE 1931-1941

J.-A. BAUDOUIN

LES RAPPORTS publiés jusqu'ici par le Bureau fédéral de la Statistique au sujet du huitième recensement du Canada, en 1941, ne sont pas encore complets. Mais les renseignements que l'on en a colligés autorisent déjà une étude qui ne couvre pas, il est vrai, tout le champ de nos investigations, mais qui peut tout de même présenter un certain intérêt. Elle porte sur le mouvement de la population dans le Canada et plus particulièrement dans la province de Québec, sur l'augmentation naturelle de la population, sur l'immigration et l'émigration, sur le mouvement particulier de la population des principaux groupes ethniques, sur l'urbanisation. Il serait intéressant de la compléter au sujet de la natalité, de la nuptialité, de la distribution de la population par groupes d'âge. Mais ces données ne nous sont pas encore fournies.

I. — MOUVEMENT DE LA POPULATION

En 1941, les neuf provinces se répartissent comme suit d'après le chiffre de leur population :

TABLEAU 1

Répartition de la population par provinces en 1941

Provinces	Population	%
1. Ontario	3,787,655	33.0
2. Québec	3,331,882	29.0
3. Saskatchewan	895,992	7.8
4. Colombie canadienne	817,861	7.1
5. Alberta	796,169	6.9
6. Manitoba	729,744	6.3
7. Nouvelle-Écosse	577,962	5.0
8. Nouveau-Brunswick	457,401	4.0
9. Ile-du-Prince-Édouard	95,047	0.8
Autres territoires	16,942	0.1
Canada	11,506,655	100.0

Les deux provinces d'Ontario et de Québec abritent près des deux tiers de toute la population du pays. Près des trois quarts de toute la population du Canada habitent les cinq provinces de l'Est. Les provinces de l'Ouest ne peuvent réclamer ainsi que le reste, soit 28.4%.

Le mouvement de la population au cours des dix dernières années ne s'est pas effectué aux mêmes taux dans les différentes provinces. On peut les distribuer dans l'ordre suivant :

TABLEAU 2

Distribution des provinces d'après le mouvement de leur population (1931-1941)

Provinces	Augmentation de la population		
	Numérique	Proportionnelle du pays	Proportionnelle de la province
1. Québec	457,627	39.6	15.9
2. Ontario	355,972	30.8	10.4
3. Colombie canadienne	123,598	10.7	17.8
4. Nouvelle-Écosse	65,116	5.6	12.7
5. Alberta	64,564	5.6	8.9
6. Nouveau-Brunswick	49,182	4.2	12.1
7. Manitoba	29,605	2.6	4.2
8. Ile-du-Prince-Édouard	7,009	0.6	8.0
Autres territoires	2,989	0.3	21.4
CANADA	1,155,662	100.0	

Province	Diminution de la population	
	Numérique	Proportionnelle du pays
Saskatchewan	25,793	2.8
	Augmentation de la population	
	Numérique	Proportionnelle du pays
Canada	1,129,869	10.9

La population du Canada a donné une augmentation de 1,129,869 de 1931 à 1941, soit une proportion de 10.9%. Ces chiffres s'avèrent inférieurs à ceux d'il y a dix ans, soit 18.04 en 1931 et 10.9 en 1941.

Comme d'habitude, c'est la province de Québec qui a concouru le plus puissamment à accroître nos effectifs. En effet, près de 40% de l'augmentation totale du pays lui sont dus. Cette proportion est même passée de 32.2% en 1931 à 39.6% en 1941. Nous constatons, de plus, que, en 1941, la population de la province de Québec égale 29.0% de la population totale du pays, soit la proportion la plus élevée depuis 1901. Nous nous acheminons ainsi lentement vers la proportion du tiers que nous avions lors de la Confédération.

La proportion de l'augmentation de la population attribuée à la province d'Ontario se maintient sensiblement la même: 31.2% en 1931 et 30.8% en 1941. Ontario reste encore la province la plus peuplée du Canada avec 33% de la population totale du pays.

La Colombie canadienne s'est accrue notablement. Son taux d'augmentation (17.8%) est même le plus élevé de toutes les provinces. Au contraire, la population de la Saskatchewan a subi un recul regrettable, soit une diminution de 2.8%. Il semble qu'il se soit produit un déplacement de la population de cette province vers la Colombie canadienne.

La Nouvelle-Écosse et l'Ile-du-Prince-Édouard, qui avaient perdu de leurs effectifs en 1931, présentent maintenant des augmentations légères.

La progression de la population au Nouveau-Brunswick s'est faite à une allure accélérée.

La distribution de la population sur le territoire de la province de Québec pourrait suggérer une étude plus approfondie. Contentons-nous d'y relever les constatations suivantes: la population des différents comtés de la province est très inégale. On peut s'en rendre facilement compte en la comparant avec le chiffre moyen de la province qui est de 37,021. Les députés représentent donc des nombres fort différents de commettants.

L'étude de la marche de la population dans chacun de nos comtés au cours des années 1931-1941, nous démontre que l'augmentation de la population est générale. A cette règle, il n'y a que six exceptions.

Les trente-trois villes dont la population dépasse cinq mille âmes ont toutes vu leur population augmenter. Les taux cependant en ont été différents. Dans vingt et une villes, ils sont supérieurs à celui de la province (15.9%) et dans les douze autres, ils lui sont plus ou moins inférieurs.

II. — AUGMENTATION NATURELLE DE LA POPULATION

Il faut entendre ici l'excédent des naissances sur les décès. Le calcul, portant sur toutes les provinces du Canada, nous donne les résultats suivants:

TABLEAU 3

Taux d'augmentation naturelle de la population
1931-1941

Provinces	Augmentation naturelle de la population	
	Proportionnelle	Numérique
1. Québec	16.2	467,048
2. Saskatchewan	14.5	129,728
3. Alberta	13.3	105,660
4. Nouveau-Brunswick	13.1	59,906
5. Manitoba	10.7	77,541
6. Ile-du-Prince-Édouard	10.1	9,619
7. Nouvelle-Écosse	10.0	58,080
8. Ontario	7.4	278,959
9. Colombie canadienne	5.2	42,594
CANADA	10.6	1,229,127

Comparées à celles des années 1921-1931, les proportions d'augmentation naturelle de la population ont généralement diminué. Ici, encore, la province de Québec a conservé la première place. Les cinq premières provinces donnent des proportions supérieures à celles de l'ensemble du pays. Dans les quatre autres provinces, elles lui sont plus ou moins inférieures.

Les renseignements que nous donnent les différents comtés de la province sont aussi favorables. La majorité d'entre eux égalent ou dépassent le taux moyen d'augmentation naturelle de la population de la province (16.2%). Dans presque tous les cas, les taux sont supérieurs à celui du Canada (10.6%).

III. — IMMIGRATION ET ÉMIGRATION

La différence entre le mouvement total de la population et celui de l'augmentation naturelle nous donne l'immigration ou l'émigration qui se sont produites.

TABLEAU 4

Importance relative de l'augmentation naturelle de la population, de l'immigration et de l'émigration

Provinces	Augmentation totale		Augmentation naturelle		Immigration	
	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique
1. Colomb. can.	100.0	123,598	34.6	42,594	65.4	81,004
2. Ontario	100.0	355,972	78.3	278,959	21.7	77,013
3. Nouv.-Éc.	100.0	65,116	89.4	58,080	10.6	7,036

Provinces	Augmentation totale		Augmentation naturelle		Émigration	
	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique
4. Québec	100.0	467,048	98.0	457,627	2.0	9,413
5. Nouv.-Br.	100.0	59,906	82.0	49,182	18.0	10,724
6. Ile-du-P.-É.	100.0	9,619	73.0	7,009	27.0	2,610
7. Alberta	100.0	105,660	61.4	64,569	38.6	41,091
9. Manitoba	100.0	77,541	38.2	29,605	61.8	47,936
Autres territ.	100.0					2,984

Province	Émigration		Augmentation naturelle		Diminution de la population	
	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique
1. Saskatch.	100.0	155,521	83.5	129,728	16.5	25,793

	Augmentation totale		Augmentation naturelle		Émigration	
	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique	Proportionnelle	Numérique
CANADA	100.0	1,235,100	91.5	1,129,874	8.5	105,226

Ce tableau partage les provinces en trois groupes. Le premier comprend les provinces qui, non seulement ont gardé toute la population que leur a apportée l'augmentation naturelle, mais ont pu, en plus, absorber une population plus ou moins nombreuse venue de l'extérieur. Leur situation économique semble donc assez bonne. Sont dans ce cas: la Colombie canadienne, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse.

La Colombie canadienne continue à attirer la population du dehors. De fait, au cours des vingt dernières années, l'augmentation de sa population s'est faite plus par l'immigration d'éléments étrangers que par l'apport de sa propre augmentation naturelle.

La Nouvelle-Écosse se trouve en bien meilleure posture, elle qui, au cours des années 1921-1931, avait vu sa population diminuer de près de onze mille. Elle a été capable, de 1931 à 1941, en plus de retenir les 58,080 personnes de son augmentation naturelle, d'en héberger 7,036 autres que l'immigration lui a apportées.

Il en est de même de l'Ontario. Retenons toutefois que son immigration se ralentit, puisqu'elle ne représente que la moitié de celle dont elle a bénéficié au cours des années 1921-1931.

La province de Québec présente un tableau assez favorable. Son augmentation est faite exclusivement de sa propre population. Toutefois, elle n'a pas pu garder tous les sujets que lui ont apportés les berceaux puisqu'elle a souffert de la légère émigration de 9,413 des siens.

Le Nouveau-Brunswick a notablement amélioré ses positions. Il a vu son augmentation naturelle augmenter et son émigration tomber de 36,331 en 1931 à 10,724 en 1941.

L'Ile-du-Prince-Édouard a changé du tout au tout. Après avoir perdu de sa population pendant vingt ans, elle commence maintenant à accuser une légère augmentation. Il lui est arrivé cependant de subir la perte de 2,610 personnes, soit la différence entre son augmentation naturelle et son augmentation totale telle qu'établie par le recensement.

L'Alberta a changé de position. Après avoir accusé une immigration continuelle et importante, elle démontre, pour la première fois, une émigration qui a atteint le chiffre de 41,091 de 1931 à 1941. De plus, l'augmentation totale de sa population s'est fort ralentie, atteignant moins de la moitié de celle des années 1921-1931.

Le Manitoba ne semble pas dans une situation très encourageante. L'augmentation de sa population se monte à moins du tiers de celle des années 1921-1931. De plus, la légère émigration qu'il avait manifestée en 1931 s'est multipliée par huit en 1941 et a atteint 47,936.

En Saskatchewan, les choses vont réellement mal. Après avoir toujours bénéficié d'une immigration plus ou moins importante, cette province démontre l'émigration effarante de 155,521 de ses citoyens. De plus, la Saskatchewan, qui a toujours terminé ses périodes de dix ans avec des augmentations substantielles de sa population, a perdu, selon le dernier recensement, 25,793 des siens.

Décidément, les affaires sont devenues moins brillantes dans les grandes prairies de l'Ouest.

Si nous résumons la situation dans le Canada au cours des dix dernières années, nous constatons une émigration de 105,226 sujets. Ce sont des sujets que nous avons perdus à l'avantage d'autres pays. C'est dire que notre situation n'a pas paru assez brillante pour attirer des gens du dehors qui seraient venus compenser ces pertes. Commençons donc

par faire vivre convenablement notre propre population avant de parler d'immigration!

Sur le territoire de la province de Québec, le mouvement de la population continue de se faire dans des proportions élevées. Dans un premier groupe, trente-six comtés, non seulement ont conservé tous les sujets que leur a apportés l'augmentation naturelle, mais se sont augmentés de 96,260 autres venus d'autres régions de la province. Dans un second groupe, comprenant quarante-neuf comtés, on relève une perte totale de 120,381 personnes. Cette soustraction, toutefois, a été plus que compensée par l'apport des berceaux qui a donné un total de 485,341, constituant ainsi l'augmentation réelle de la population qui a été constatée au recensement et qui s'est élevée à 364,960. Dans les quelques comtés qui restent, la situation s'est démontrée plus ou moins dé-

favorable. Mentionnons la Beauce, Yamaska, Compton, Papi-neau, Gatineau et Pontiac. En effet, à la perte de toute leur augmentation naturelle, s'est ajoutée une diminution effective de leur population, démontrant un mouvement de sortie qui a atteint 35,601 individus.

Tous les comtés des deuxième et troisième groupes, qui présentent une émigration plus ou moins intense, ont donc un problème sérieux à étudier. Quels sont les facteurs en cause? Quels remèdes pourrait-on apporter? Voilà des questions bien propres à retenir l'attention des sociologues et de tous ceux qui portent intérêt au bien-être de la population. Espérons qu'ils s'adonneront à cette étude qui ne manque pas d'importance et qu'ils réussiront à trouver et à appliquer la solution désirée.

HORIZON INTERNATIONAL

ALLEMAGNE

LES INFORMATIONS sur la vie religieuse en Allemagne et en Europe occupée arrivent, d'ordinaire, avec un retard de plusieurs mois. Présentons, dans cette chronique de décembre, une vue d'ensemble sur ce qui s'est passé durant l'année.

Vers le milieu du mois de mai parvint aux bureaux du N. C. W. C., à Washington, une copie d'un rapport adressé au Gouvernement du Reich par les évêques allemands, le 18 décembre 1942. Un an auparavant, donc en décembre 1941, ces mêmes évêques avaient adressé au même gouvernement un rapport détaillé établissant le caractère illégal des vexations dont le clergé et les fidèles avaient souffert. N'ayant pas obtenu de réponse, ils renouvellent leurs réclamations.

Ce qu'il y a de plus remarquable, dans ce second rapport, c'est que les évêques décrivent avec très grande précision la situation lamentable faite à l'Église dans quelques-uns des territoires occupés. Cette démarche était doublement méritoire. En temps de guerre, critiquer son propre gouvernement, c'est risquer de fournir des armes à la propagande ennemie; c'est presque certainement se faire accuser de saboter l'effort de guerre. Même en pays démocratique, où la liberté de parole peut imposer le devoir de critiquer certaines dispositions prises par l'autorité légitime, on hésite parfois à assumer cette responsabilité. Affronter Hitler dans ces circonstances, c'était du pur héroïsme. Pour cette raison, l'épiscopat allemand crut devoir affirmer avec énergie son patriotisme. Faut-il chercher dans cette préoccupation l'origine de quelques expressions vraiment étonnantes que nous relevons dans le document épiscopal? Il est d'ailleurs possible que le texte qui nous est parvenu, après avoir été traduit à plusieurs reprises, ne livre pas adéquatement la pensée de ses auteurs. En tout cas, voici quelques phrases particulièrement surprenantes: « L'Alsace-Lorraine fut rendue au Reich après vingt ans de domination étrangère. En mai 1940, le peuple reçut les troupes allemandes avec un grand enthousiasme parce qu'il se sentait allemand, et parce qu'il espérait obtenir plus de justice sous l'administration allemande que sous le régime français. » L'administration française, c'est entendu, s'était rendue coupable de graves abus à l'égard des Alsaciens-Lorrains, surtout depuis 1924 et durant les années du Front populaire. La réaction des catholiques alsaciens-lorrains fut très vive, mais il ne fut jamais question pour eux de passer à l'Allemagne. Après l'avènement du nazisme en Allemagne, on savait parfaitement distinguer entre la France, même celle des lois laïques, et l'Allemagne hitlérienne. C'est pourquoi les Alsaciens-Lorrains furent bannis en grand nombre, dès l'invasion allemande, et se réfugièrent dans le midi de la France. Plus loin, nous apprenons

que « le peuple du Luxembourg reçut amicalement les troupes allemandes ». Ceci ne répond pas à la vérité historique. Quant à la Slovénie, qui n'avait jamais souffert de la part des Serbes les vexations qui accablèrent les Croates, le document fait allusion à « l'enthousiasme pour l'Allemagne dont 90% de la population était animée ». Par ces considérants, peut-être les évêques ne voulurent-ils que justifier leur intervention au sujet de ces pays, car tout le document est un terrible réquisitoire contre l'occupation allemande de ces territoires.

En Alsace-Lorraine, ce fut l'expulsion de la moitié des curés du diocèse de Metz, la dissolution des organisations et congrégations religieuses, l'expropriation des hôpitaux et des asiles. Au Luxembourg, fermeture des monastères, restrictions dans l'exercice du ministère sacerdotal, dispersion des prêtres et des religieux, emprisonnement de nombreux citoyens dans les camps de concentration.

Ce que les évêques allemands rapportent de la Pologne, qu'on appelle maintenant la *Warthegau*, est effrayant. Dans l'archidiocèse de Poznan, la plupart des églises ont été confisquées, nous disent-ils; beaucoup ont été transformées en entrepôts; une est devenue un manège d'équitation. Les tabernacles ont été outragés, le saint Sacrement a été odieusement profané, même dans les églises qui, jusqu'à cette date, avaient été attribuées à l'usage de la population catholique de langue allemande. « Continuellement, nous apprenons que les Allemands se plaignent de ce que les autorités leur arrachent les biens pour lesquels ils avaient tant lutté sous le précédent régime polonais, si bien qu'aujourd'hui ils ne jouissent même pas des droits qu'ils avaient sous le gouvernement précédent. » La Gestapo donne aux prêtres ses directives même pour ce qui a trait à la vie intérieure de l'Église. Ces derniers protestent, et plusieurs d'entre eux ont été relégués au camp de concentration de Kutno. Plus d'un Polonais, en parcourant ces lignes, aura peut-être la tentation de penser: « Tant pis pour eux! Ils n'avaient qu'à rester tranquilles sous le Gouvernement polonais qui, en somme, ne les avait pas si mal traités. » Ne laissons pas les sentiments de rancune, sentiments très humains et peut-être même un peu diaboliques, souiller l'idéal qui doit animer notre guerre de libération.

Telle était la situation au début de l'année 1943. Nous ignorons si le Gouvernement allemand a pris la peine de répondre à ce rapport autrement qu'en emprisonnant le clergé. D'après un Allemand qui, récemment libéré de Dachau, a pu s'échapper en Suisse, il y avait (KAP, 25 octobre 1943) presque trois mille prêtres catholiques internés dans ce célèbre camp de concentration, dont 2,000 polonais.

En février 1942, leur sort s'améliora. On diminua les châtiements corporels, les coups de fouet, les travaux forcés. On leur permit de visiter la chapelle du camp une fois par jour, on leur donna une meilleure nourriture, on leur laissa quelques périodes de repos. A l'automne de 1942, les prêtres allemands eurent seuls la permission d'aller à la messe; les autres prêtres sont de nouveau fouettés pour la moindre infraction aux règlements du camp. Durant la seule année 1942, environ 1,500 prêtres polonais seraient morts de faim dans le seul camp de concentration de Dachau.

Au printemps de 1943 parut une Pastorale signée par Mgr Frings, archevêque de Pologne, et Mgr Jæger, évêque de Paderborn, au sujet de l'immoralité dans le Troisième Reich. Détachons-en ces quelques petites phrases qui évoquent une situation monstrueuse: « Le sixième commandement est rejeté par principe »; « on proclame comme un droit la licence des mœurs la plus effrénée, on considère les crimes sexuels comme autant de vertus ». On proclame le droit à « l'amour libre »; « on justifie la maternité illégitime ». « Il n'y a pas de force légale ou morale qui puisse forcer un individu à se marier. »

Ces courtes phrases en disent terriblement long. Il est difficile de contrôler ce qui se passe à l'intérieur de cet unimaginable Troisième Reich. D'après une brochure illégale qui parut à Varsovie sous le titre de *Golgotha*, « les Allemands ont organisé des camps expérimentaux qui ont pour but l'amélioration de la race allemande. Les enfants (il s'agit d'enfants polonais), malgré leur jeune âge, sont forcés d'avoir des rapports sexuels, comme s'ils n'étaient que du bétail ». Ce qui est certain, c'est que longtemps avant la guerre il y avait en Allemagne de ces stations d'amélioration raciste.

En août, les évêques, réunis au tombeau de saint Boniface, à Fulda, publièrent une nouvelle Pastorale collective. Celle-ci fut signée par les cardinaux Bertram, Faulhaber et Innitzer, par vingt-six archevêques et évêques, et six délégués de la *Warthegau*. C'est un appel passionné à l'Allemagne pour qu'elle revienne à la foi de ses pères. Les évêques le lancent non seulement « à ceux qui ont abandonné le Dieu véritable, et qui veulent substituer la haine à l'amour comme loi de vie et loi morale, qui veulent mettre la violence à la place du droit et de la justice; l'utilité à la place de la morale », mais aussi à ceux « qui se forgent un dieu qui soit d'accord avec leurs idées et leurs ambitions; un dieu qui soit la propriété exclusive d'une nation ou d'une race ».

Ils protestent contre la déchristianisation de la jeunesse à l'école, aux camps de travail, contre les restrictions apportées à l'exercice du ministère, contre l'interdiction de célébrer les offices religieux après une attaque aérienne. De fait, maintenant que l'Allemagne est soumise de plus en plus fréquemment aux bombardements alliés, les alertes sont à peu près ininterrompues. Cela veut dire qu'il devient de plus en plus difficile de réunir les fidèles dans les églises.

Voici comment les évêques s'expriment sur l'universalité des bombardements aériens: « Nous ne pouvons qu'exprimer notre douleur et notre affliction devant les formes vraiment inhumaines dans lesquelles la guerre est en train de dévier. La guerre est une lutte chevaleresque entre armées qui s'opposent; l'attaque contre les non-combattants, les innocents, les enfants, les vieillards et les infirmes, la destruction des églises, des monuments de la civilisation et de la charité chrétiennes qui avaient été respectés jusqu'ici par tout ennemi, cela ne peut pas s'appeler une guerre: cette affreuse parole est trop douce pour cela. »

Cette phrase un peu compliquée mérite d'être examinée avec soin. N'allons pas croire que les évêques allemands — si leur pensée nous est parvenue avec exactitude — prétendent que ces horreurs sont une « déviation » de cette

guerre, que « tout ennemi » avait respecté jusqu'à ces derniers temps les monuments de la civilisation et de la charité chrétiennes, que jusqu'au moment où elle s'abattit sur l'Allemagne la guerre des airs avait respecté les femmes, les enfants, les vieillards et les malades. La guerre totale, ils le savent aussi bien que nous, est sortie comme un monstre caparoté du cerveau d'Adolphe Hitler. Quand les bombes des Stukas éclatèrent sur les villes et villages de Pologne, de Hollande, de Belgique, de France, quand les soldats (faut-il leur laisser ce nom?) nazis mitraillaient les colonnes de réfugiés sans défense, et que le blitz ravageait l'Angleterre, les évêques pouvaient difficilement faire comprendre que « ceux qui se serviront de l'épée périront par l'épée »; celui qui emploie contre ses ennemis des moyens inhumains périra à son tour par des moyens inhumains. Aujourd'hui, ils peuvent faire entrer cette vérité dans les cerveaux de leurs compatriotes. Ce rappel au précepte évangélique d'aimer ses ennemis peut nous être utile à nous aussi.

POLOGNE

DANS LES CONDITIONS présentes, il est à peu près impossible de réunir les éléments essentiels sur la situation de la Pologne.

1. *La Pologne sous l'occupation allemande.* — a) *Territoires incorporés au Troisième Reich.* Nous avons vu plus haut ce qu'en disaient les évêques allemands. D'après une étude d'ensemble qui parut dans l'*Ostschweiz* (journal catholique publié à Saint-Gall), il n'y a plus une seule église catholique ouverte dans l'ancien archevêché de Gniezno: en 1939, il y avait 261 paroisses, 381 membres du clergé séculier, 44 religieux. Il est interdit de parler polonais; même au confessionnal (il a été question, dans les agences polonaises, de prêtres arrêtés pour ce motif; les agents de la Gestapo semblent avoir envoyé des espions faire un simulacre de confession). Dans l'archevêché de Poznan, où il y avait 368 paroisses, 653 prêtres séculiers, 154 religieux, toutes les églises polonaises ont été fermées et plusieurs transformées en entrepôts; il reste deux prêtres de langue polonaise pour tout le territoire. Plusieurs religieuses ont été envoyées aux travaux forcés en Allemagne. Le diocèse de Chelmo avait, en 1939, 314 paroisses, 646 prêtres séculiers, 123 religieux. L'évêque mourut en 1941, le vicaire général est interné; durant les trois premiers mois d'occupation, 40 prêtres furent tués, 291 disparurent. On ne trouve plus un prêtre polonais en liberté dans tout le territoire. Une partie considérable de la population a été déportée. L'évêque du diocèse de Wloclawek, Mgr Michel Kozal, se trouve à Dachau. Le diocèse avait 435 prêtres séculiers, 59 religieux, 246 paroisses. Il n'y a plus que deux prêtres polonais en liberté dans tout le territoire, dont un vieillard. Le diocèse de Lodz est un de ceux qui ont le plus souffert. Tout récemment, les Allemands ont fait détruire la cathédrale de cette ville. Les Polonais et les Juifs furent obligés d'exécuter cette besogne. Parmi ceux qui furent condamnés à ce travail, il y eut des prêtres; au lieu d'obéir, ils se mirent à genoux; la foule s'attroupa. Les soldats ouvrirent le feu, et chargèrent à coups de bâton. Récemment, de même, la cathédrale de Pelplin a été changée en garage. La célèbre bibliothèque de cette ville, une des plus importantes de Pologne, a été brûlée dans une raffinerie à sucre. Livres, drapeaux, monuments, tout fut employé comme combustible. Sur les diocèses de Czeszochowa, Plock, Katowice, nous n'avons pas de renseignements plus récents que ceux qui ont été publiés dans *The Black Book of Poland*.

b) *Dans le Gouvernement général*, l'événement de l'année a été la suppression des ghettos et l'arrestation en masse pour les travaux forcés. Les ghettos, constitués durant la première partie de l'occupation, devinrent, comme on pouvait s'y attendre, des foyers d'infection. Les Allemands les détruisirent. Voici, d'après KAP du 7 octobre, ce que rap-

porta un catholique polonais qui se trouva sous l'occupation allemande jusqu'à cette année: « Il est absolument vrai que plus de deux millions de Juifs ont été tués de la façon la plus cruelle... Pendant la liquidation du ghetto de Varsovie, on a réuni 8,000 Juifs à une gare secondaire où les attendait un train de marchandises de soixante wagons. On mit cent Juifs dans chacun, et on en ajouta un certain nombre par-dessus les autres. Le plancher était couvert d'une poudre de chaux mêlée à du chlorure et les wagons, une fois chargés, furent hermétiquement fermés. Le train fut transféré sur une voie de garage, en dehors de la ville, et laissé là une semaine. » Le camp de concentration de Tremblin a obtenu une réputation sinistre. Les Juifs y étaient enfermés, d'après cet informateur, dans des cachots spéciaux; on y introduisait ensuite des gaz asphyxiants, et les victimes mouraient en un quart d'heure.

L'arrestation de la population civile pour les travaux forcés s'est étendue particulièrement aux enfants. On commence à les prendre même avant l'âge de douze ans. D'après les informations de *KAP*, ces enfants, une fois rendus en Allemagne, ne sont pas protégés par la loi des mineurs. Ils font de douze à quatorze heures de travail par jour, et subissent le fouet pour la moindre infraction aux règlements.

c) *Dans les camps de concentration.* Vers le milieu de cette année, les camps de concentration étaient organisés de la façon suivante: 1° Camps où l'on reçoit les prisonniers avant de les destiner ailleurs. On en connaît à Augustow, Dzialdowo, Inowroclaw, Konstantynow, Lodz, Madjanaek, Myslowice, Sosnowiec, Tarnow. Le régime de travail y est très dur, et beaucoup de prisonniers meurent dans ces camps avant d'être transférés plus loin. 2° Les camps de détention pour vieillards, malades et hommes politiques. Il y en a vingt-quatre dans la seule Pologne orientale; ceux qui y sont envoyés sont, pratiquement, condamnés à mort. 3° Les camps où l'on envoie les jeunes gens arrêtés pendant les grandes rafles dans les rues. Ces rafles, quelque temps, eurent lieu à la fin des offices religieux. Un seul jour, à Varsovie, on arrêta 36,000 personnes au sortir des églises. Les plus importants de ces camps sont à Starogard, Tremblinka. 4° Le clergé est envoyé surtout aux camps de Bojanow, Konstancin, Lodz et Gdansk. 5° Les femmes ont, elles aussi, des camps spécialement destinés à elles; on rapporte que les vieilles femmes sont tuées par gaz asphyxiants. Des exécutions auraient lieu tous les mois. 6° Les camps pour Juifs, dont celui de Tremblin nommé plus haut, ne servent guère qu'à des massacres. 7° Les camps d'expérimentation pour l'amélioration de la race; les physiologistes allemands y font des expériences sur des jeunes gens et des jeunes filles. On nomme le camp d'Helenow comme appartenant à cette catégorie; il y en aurait d'autres, mais on manque d'informations précises à leur sujet. 8° Les camps de correction pour les jeunes gens indociles. 9° Les camps pour enfants de 6 à 9 ans; les plus sains d'entre eux seraient expédiés en Allemagne pour y grandir en bons petits Allemands.

d) *Les mouvements illégaux.* Il y a environ quarante-trois journaux illégaux publiés en Pologne: *Quotidien polonais*, *Pologne combattante*, *le Signe*, *La guerre continue*, *les Nouvelles polonaises*, etc. Parmi les mouvements catholiques illégaux, un des plus intéressants est le « Front de la Résurrection ». C'est une organisation catholique, qui a pour but de faire rentrer Dieu dans la vie publique. On a trop cru, avant la guerre, que la religion ne devait avoir aucune influence sur l'action de l'État. On estime, d'après l'expérience de la guerre et celle de l'occupation allemande, que les relations sociales et internationales doivent se baser sur la foi en Dieu. Le « Front de la Résurrection » pénètre tous les milieux de la société, s'occupe autant de l'éducation des enfants que de celle des adultes. Il publie deux journaux: *la Vérité* et *la*

Vérité pour les jeunes, à un tirage de 10,000 exemplaires. Des membres de ce « Front » siègent aux commissions pour établir les responsabilités de ce qui a été fait par les autorités occupantes; ces commissions ont pris le caractère de tribunaux et elles estiment que les crimes commis relèvent de l'autorité polonaise.

Il y a eu des plaintes, depuis quelque temps, qu'un mouvement communiste « polonais », dirigé et appuyé par les Soviétiques, s'efforce de créer, en Pologne occupée, les mêmes divisions et guerres civiles qui ont ensanglanté la Yougoslavie, et qui se manifestent de plus en plus en Grèce, — ces communistes voulant se réserver toute la direction du mouvement illégal.

e) *Les Polonais en Allemagne.* Il est à peu près impossible de déterminer de façon précise le nombre de Polonais — hommes, femmes, enfants — emprisonnés ou employés en Allemagne. Depuis quelques mois, on remarque, depuis l'Esthonie jusqu'à la Belgique, une tentative de la Gestapo d'imposer au clergé la corvée de recruter les travailleurs pour le Troisième Reich. On donnerait aux prêtres des sermons tout composés qu'il ne leur resterait qu'à lire en chaire. Thème des sermons: l'Allemagne s'efforce de sauver l'Europe contre le bolchévisme. Il faut collaborer à cette œuvre en allant travailler en Allemagne. A Lille, le cardinal Liénart a récemment protesté contre ces manœuvres; dans la région de Vilna, cinq prêtres viennent d'être tués pour avoir refusé de se plier à ces ordres.

2. *Les Polonais en U. R. S. S.* — Quand, profitant des victoires allemandes, les troupes soviétiques occupèrent la Pologne orientale de septembre 1939 à juin 1941, on déporta en U. R. S. S. environ deux millions de Polonais. Parmi ceux-ci, il y avait de nombreux soldats. Environ 70,000 d'entre eux furent reconstitués en armée après juin 1941; plus tard, ils furent évacués en Iraq. On n'a pas encore le dernier mot sur le massacre des officiers qui eut lieu dans la forêt de Katyn. Parmi les Polonais déportés, il y eut un nombre considérable d'enfants. Nous avons tenu nos lecteurs au courant de ce que l'on pouvait savoir sur ces malheureux (voir *RELATIONS*, décembre 1942, mai 1943). Depuis le printemps de cette année, les Soviétiques considèrent les déportés polonais comme des citoyens soviétiques, et il est devenu impossible de s'intéresser à leur sort. Les rapports diplomatiques entre l'U. R. S. S. et la Pologne ont été brisés par l'U. R. S. S. Le Gouvernement soviétique reconnaît à la place du Gouvernement polonais un comité « Pologne libre » composé de communistes établis à Moscou.

3. *Les Polonais dans les Indes, en Iraq, en Égypte, dans l'Uganda.* — Un nombre indéterminé de Polonais, composé surtout d'enfants, put quitter l'U. R. S. S. avant le printemps de 1943. Leur nombre s'élève à plusieurs dizaines de milliers. Les uns furent évacués par la Sibérie sur l'Inde; d'autres arrivèrent en Iran, et de là en Iraq, Syrie et Égypte. Ils étaient dans un état de santé lamentable. Mgr Gawlina (*RELATIONS*, mai 1943) a fait des conférences aux États-Unis pour réunir des fonds afin de leur venir en aide. Récemment, dix mille de ces réfugiés, dont la moitié étaient des enfants, arrivèrent dans l'Uganda, en Afrique Orientale. Ils manquent de presque tout.

4. *Les Polonais à travers le monde.* — Lors du grand exode de 1939, les réfugiés polonais arrivèrent un peu partout. On établit des camps importants en Roumanie. Il y a environ 10,000 réfugiés polonais en Hongrie, dont 6,000 soldats internés dans les camps militaires, 3,000 internés dans les camps civils et un millier qui circulent en liberté. La jeunesse a été installée dans des camps spéciaux où des professeurs polonais s'occupent d'elle. On trouve d'autres réfugiés polonais dans tous les pays du monde: en Italie, en France, en Angle-

terre, en Écosse, en Amérique du Nord et du Sud. En vérité, la Pologne a été dispersée aux quatre coins de la terre.

On estime que le nombre de Polonais établis en dehors de leur patrie s'élève à environ huit millions. Telle serait la fabuleuse *diaspora* du peuple qui, le premier, résista à l'agression hitlérienne et ne pactisa jamais avec elle.

5. *La Pologne combattante.* — Quand la Pologne s'effondra, en septembre 1939, un grand nombre de ses soldats, de ses marins et de ses aviateurs s'échappèrent et vinrent en France; en juin 1940, ils gagnèrent l'Écosse. Ils continuent la guerre. Aujourd'hui, l'armée polonaise vient immédiatement après celle des quatre grands pouvoirs: Angleterre, Chine, États-Unis, Union soviétique. L'aviation polonaise s'est particulièrement distinguée. De juin 1940 à novembre 1942, les aviateurs polonais qui se battent en union avec la R. A. F. abattirent 500 avions ennemis; on leur en concède 250 autres probablement abattus. Ils prennent une part considérable aux bombardements de l'Allemagne. Le courage de ces soldats, marins et aviateurs, est devenu légendaire.

Il peut être utile de rappeler que dans le Gouvernement polonais en exil il n'existe pas de dissensions; ou, s'il y en a, elles sont éliminées avant d'atteindre le grand public. Ainsi, tout l'effort du Gouvernement polonais en exil est engagé dans la poursuite de la guerre. Les Allemands, jusqu'à présent, n'ont pas trouvé un seul collaborateur de marque en Pologne occupée.

6. *La Pologne et les accords de Moscou.* Depuis le printemps de cette année, le Gouvernement soviétique a manifesté à plusieurs reprises son dessein d'annexer définitivement la partie de la Pologne que les armées soviétiques avaient occupée, de 1939 à 1941, grâce aux victoires allemandes. Ces prétentions inadmissibles, basées sur une conquête due au fait que l'armée polonaise avait été brisée par les troupes hitlériennes, ont causé une vive émotion dans les milieux américains. Deux témoignages, surtout, eurent un retentissement considérable: la déclaration de S. Exc. Mgr Mooney, archevêque de Détroit (5 septembre), et la « résolution » émise par les Chevaliers de Colomb dans leur convention annuelle (6 septembre).

Il ne s'agit pas seulement de la Pologne, encore que ses états de service, l'immensité de ses souffrances et les promesses de nos hommes d'État à son égard ne puissent être ignorés. Il s'agit de notre honneur et de notre conscience. De notre honneur, car après avoir accepté la participation de l'armée polonaise à nos côtés pour la guerre commune, nous ne pouvons désertir la Pologne sans nous déshonorer. De nos consciences, car si la Pologne ou une partie considérable de la Pologne est abandonnée aux convoitises soviétiques, tout notre effort de guerre aura eu pour objet de donner aux Soviets le *Lebensraum* qu'ils désirent. La Charte de l'Atlantique, les discours du président Roosevelt sur les cinq libertés, auront rejoint, dans la poubelle, les autres chiffons de papier dont on s'était servi pour tromper le peuple. On aura sacrifié les principes moraux, les obligations librement consenties, à l'opportunisme politique. La seule conséquence

de la guerre serait un terrible désespoir moral dans le monde entier.

C'est pourquoi l'on attendit avec une vive anxiété l'issue des pourparlers moscovites.

Quand le texte de l'accord parut, le 2 novembre, on constata qu'il y était largement question de l'Autriche et de l'Italie. Personne ne s'attendait à quoi que ce fût sur l'Autriche; la situation italienne n'offre pas d'inquiétude immédiate. De la Pologne, pas un mot, sauf pour dire que les atrocités commises contre les officiers polonais par les Allemands seront vengées. Ce silence a causé une véritable stupeur. Aurait-on jeté la Pologne en pâture à ceux qui la veulent dévorer?

On entonna un formidable dithyrambe pour étouffer la clameur qui s'élève avec un élan irrésistible des consciences outragées. Mais il y a des convictions tellement ancrées dans les âmes des hommes qu'il est impossible de leur imposer silence.

Que les Israélites nous permettent de leur rappeler que Juifs et Polonais sont aujourd'hui crucifiés au même gibet, enfermés dans les mêmes cachots, attelés aux mêmes chariots, couchés sous le même fouet; que les Polonais risquent leur vie, sur les bords de la Vistule, pour cacher les Juifs pourchassés par les policiers de la Gestapo. Par toute l'Europe, en Italie, en France, en Belgique, en Hollande, les évêques catholiques se dressent devant l'envahisseur pour lui dire que les Juifs sont des personnes humaines comme les autres, et qu'il faut les respecter. Il nous semble que des voix juives pourraient se faire honorablement entendre aujourd'hui au sujet de la Pologne.

Dans l'automne de 1938, MM. Chamberlain et Daladier allèrent à Munich avec Mussolini pour accepter l'attribution du pays sudète à Hitler. On les appela les Munichois; on leur donna aussi le surnom de charcutiers. La Tchécoslovaquie s'inclina. La Pologne ne s'est pas inclinée, ni en 1939, ni aujourd'hui. Depuis plus de quatre ans, elle est restée au premier rang de ceux qui luttent. La rupture diplomatique d'avec l'U. R. S. S. ne l'a pas découragée un instant; les sombres rumeurs qui parviennent d'au delà du Niémen ne l'émeuvent pas davantage. Elle fait la guerre.

Nous attendons encore avant de formuler notre jugement sur les accords de Moscou et, par conséquent, sur nos buts de guerre. S'il est vrai que la Pologne a été sacrifiée, nous serons forcés de conclure que les Nations alliées ont fait un énorme pas en avant, non vers la victoire sur la haine, l'injustice et la violence, mais par-dessus le cadavre de la Pologne, vers le triomphe de l'iniquité, de l'oppression et du chaos. Nous serons alors obligés de répéter la parole que Pie XI adressa à Mussolini en 1935: *Justitia elevat gentes, disperdit autem populos peccatum*. La justice élève les nations, mais le péché détruit les peuples. L'Italie a appris cette vérité dans les ruines, les larmes et le sang. Dieu veuille que nous n'ayons pas un jour à l'apprendre de la même façon.

Joseph-H. LEDIT

Re-lations! **Re-lations!** **Re-lations!**

On n'a jamais trop de bonnes idées
et on en trouve d'excellentes
dans **Relations**

Montreal
1961, rue Rachel Est
CH 5101

Abonnement: \$ 2.00 pour 12 numéros.

L'ACTUALITÉ SAISIE SUR LE VIF

Voulez-vous savoir pourquoi

Relations

possède la clientèle la plus considérable
chez nous des revues d'idées et d'action?

ABONNEZ-VOUS.

Le succès croissant de "**Relations**"
prouve la joie que l'on éprouve à le recevoir.

LIVRES RÉCENTS

MORALE ET ESSAIS

Abbé Josaphat-Z. DUFORT: *Éthique professionnelle*. Morale médicale à l'usage des gardes-malades, médecins, prêtres. — Montréal, Hôpital du Sacré-Cœur, 1943. 169 pp., 27 cm.

CET OUVRAGE de 169 grandes pages miméographiées comporte quatre parties: 1. L'auteur explique les principes de morale fondamentale qu'il juge nécessaires: l'acte humain, la coopération, le volontaire direct et indirect. M. Dufort s'y révèle bon psychologue en même temps que solide moraliste. 2. Obligations professionnelles: justice et charité. Science, honnêteté, secret professionnel sont dus en justice. De la charité relèvent les devoirs de dévouement, bonté, patience, fermeté, réserve, bonne humeur, vigilance. On eût aimé quelques indications sur l'aide aux moribonds non catholiques. 3. Étude des sacrements de baptême, eucharistie, extrême-onction. Pour le mariage, après quelques notions générales, l'auteur étudie, à la lumière de *Casi connubii*, la continence périodique, le néomalthusianisme. 4. Destinée plus particulièrement à la garde-malade, cette dernière partie est un utile petit traité de spiritualité.

La valeur de cet ouvrage est indiscutable. Aussi les lecteurs auxquels s'adresse M. le curé Dufort lui sauront-ils gré de n'avoir épargné ni son temps ni sa peine pour leur donner un substantiel exposé de principes et, par le fait même, d'avoir projeté de la lumière sur des cas de conscience souvent délicats.

L'Immaculée-Conception.

Georges VAN BELLEGHEM.

R. P. Louis-Joseph LEBRET, O. P.: *Mystique d'un monde nouveau*. — Montréal, Éditions Variétés, 1943. 174 pp., 19,3 cm.

LE BIEN COMMUN n'est pas une somme d'intérêts individuels; il se distingue des intérêts collectifs, car il implique dans sa notion même une donnée morale. La réalisation du bien commun est affaire de vertu et notamment de celle qui se nomme justice sociale. Le premier devoir de l'homme politique est d'être le serviteur du bien commun; la politique bien comprise n'est que la science, la vertu et l'art du bien commun, ce qui nous libère à la fois du libéralisme, du marxisme et de tout nationalisme excessif. À côté, ou plutôt au-dessus du bien commun temporel, il y a le bien commun spirituel, dont la source est dans le Christ, dont la charité est l'inspiratrice et dont l'Église est la gardienne.

L'exposé doctrinal du P. Lebreton est juste, profond, plein d'idées neuves, très suggestif. Il se résume dans cette formule qui clôt le livre et mérite une entière approbation: « Le bien commun est l'élément qui fait d'un groupe humain une communauté fraternelle. Il n'est vraiment lui-même que s'il sert, au delà de la communauté restreinte qu'il affecte, toute la communauté humaine. »

Dans le domaine des applications, certaines réserves seraient à formuler; des distinctions auraient dû être faites; c'est une affirmation gratuite et erronée que de prétendre que le régime démocratique et parlementaire est incapable de réaliser la notion de bien commun. Évidemment, celle-ci, dans la pensée de l'auteur, est liée à un système politique et à une structure économique déterminée qui se ressentent de tendances sans doute trop autoritaires.

Jacques COUSINEAU.

HISTOIRE

Gustave COHEN: *La grande clarté du Moyen Age*. — New-York, Éditions de la Maison Française, 1943. 225 pp., 19 cm.

LES TÉNÉBRES du Moyen Age ne sont que celles de notre ignorance, tel est le verdict du grand médiéviste qu'est M. Cohen; et après la lecture de son dernier ouvrage, nous n'avons nulle peine à y souscrire. « La grande clarté du Moyen Age », il nous la révèle en des pages qui sont elles-mêmes toutes baignées de lumière et qui pour beaucoup seront une véritable

révélation. Moyen Age, expression qui répond si peu à la réalité et que l'illustre professeur en Sorbonne voudrait voir remplacer par Premier Age, car c'est celui de toutes les genèses. « le temps de la création où toutes les formes d'art sortent d'une matrice inépuisable, qui a nom France, avec la fraîche et charmante jeunesse du printemps ». Sous la conduite de M. Cohen, quelle délicate et intéressante promenade nous pouvons faire à travers tous les siècles qui composent le Premier Age, du XI^e au XV^e, chacun avec ses caractéristiques et ses apports particuliers, mais tous dominés par le XIII^e, le grand siècle, le siècle de saint Thomas et le siècle de saint Louis! Quand est né le français, « la parole la plus dilettable »? quand sont nées la peinture et la musique modernes? la réponse sera toujours la même: au Premier Age. Que dire de l'architecture médiévale, « qui s'élevait en grandeur, en inspiration et en majesté à ce que les Anciens et les Modernes ont produit de meilleur »? Après Chateaubriand et Huysmans, l'éloge de la cathédrale gothique n'est plus à faire et pourtant M. Cohen trouve encore des accents nouveaux, parce que chargés d'amour, pour dire sa louange. La science elle-même ne saurait méconnaître le rôle du Premier Age: par ses inventions techniques, le moulin à eau et à vent, la boussole, le gouvernail, l'écluse, la poudre à canon et les armes à feu qui nous permettent de sauver la civilisation, l'imprimerie qui a rendu le savoir accessible à tous, le Premier Age a ouvert les voies à la science moderne. Le soignant obscurantisme du Moyen Age est exécuté magistralement en quelques lignes, car serait-elle si arriérée cette époque « qui, fondée sur la révélation, accepte pour maîtres et guides ceux-là mêmes qui en ont été privés et qu'elle reconnaît pour les plus grands: Aristote, Virgile et Ovide »? Il n'est pas jusqu'à la liberté qui ne soit une invention du Premier Age: n'est-ce pas lui qui a vu la substitution de la main-d'œuvre libre au travail servile, la libération progressive des serfs, la proclamation de la Grande Charte de 1214 et la naissance du Parlement britannique?

L'érudition de M. Cohen est extraordinaire et pourtant ce livre n'est pas celui d'un érudit au sens péjoratif que prend parfois ce mot: c'est celui d'un fin lettré, d'un artiste, d'un penseur, une réussite parfaite dans la plus pure tradition française, qui apprend à dire le maximum de choses avec le minimum de mots dans une langue harmonieuse et transparente comme une source.

Albert LE ROY.

Général CHADEBEC DE LAVALADE: *Pétain ?* — Rio de Janeiro, Atlantica Editora, 1942. 156 pp., 19 cm.

LE GÉNÉRAL DE LAVALADE inaugure les Cahiers de la Victoire publiés au Brésil et distribués au Canada par les Éditions de l'Arbre. L'auteur prit part à la guerre de 1914-1918, comme capitaine et commandant, et fut directeur de la mission militaire au Brésil en 1938-1940. Voici sa thèse: Pétain ne possédait jamais les qualités morales d'un chef suprême, militaire ou civil; son attitude durant la guerre de 1914-1918 explique ses défiances actuelles envers la Grande-Bretagne. Sans doute Pétain possède une connaissance parfaite des procédés de combat et il a un réel talent d'organisateur; c'est concédé; mais il serait d'un pessimisme allant jusqu'au défaitisme et il reculerait trop facilement devant les responsabilités. Les preuves? Foch, Clemenceau, etc., ont été obligés de le talonner. Lisez leurs lettres, mémoires, etc.

Les appréciations sur la grandeur des hommes d'action sont délicates. Dans les choses morales, politiques et militaires, le probabilisme joue souvent un grand rôle. Il ne suffit pas de certains textes qui affirment qu'à certaines heures Pétain ait voulu se tenir sur la défensive et qu'il ait donné libre cours à des prévisions pessimistes pour conclure à un « complexe d'infériorité ». Désirer épargner, le plus possible, les vies françaises n'est pas nécessairement preuve d'un petit génie; se tromper par conjectures qui après coup s'avèrent pessimistes, ne dénote pas catégoriquement la médiocrité. L'insuccès, pour quelques-uns, serait toujours preuve d'incompétence; pour d'autres, la

grandeur d'âme dans le malheur rend une figure plus sympathique.

Après comme avant ce livre, le point d'interrogation persiste: Pétain?

L'Immaculée-Conception.

Frédéric SAINTONGE.

Général ÉON: *La bataille des Flandres*. Sedan. — Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. 112 pp., 18.8 cm. Un hors-texte et 4 cartes en couleurs.

CE LIVRE contient d'abord un récit très sommaire de la bataille des Flandres vue à travers le rapport du général Gort, d'où se dégage la conclusion que l'armée anglaise a manœuvré au mieux des circonstances; il semblerait qu'on ne puisse en dire autant de l'armée française. Les experts militaires jugeront de la valeur de cette interprétation. Le profane ne peut se défendre de l'impression que les sources de l'auteur sont trop unilatérales et certaines suppositions émises sans preuves suffisantes. Avant que les documents, non seulement de source anglaise, mais aussi française et allemande, aient été publiés, toute étude sur les événements de mai et juin 1940 ne peut être que provisoire et sujette à caution.

Une seconde partie consiste surtout dans un plaidoyer pour l'infanterie, mais dont l'armement doit être complètement renouvelé: elle doit être copieusement dotée de canons anti-avions et surtout anti-chars, non à traction animale, mais mécanisés. Cette conclusion paraissait depuis longtemps évidente.

Jacques COUSINEAU.

LETTRES

Oscar MASSE: *La Conscience de Pierre Laubier*. — Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. 160 pp., 18.8 cm.

AUX PARTISANS du service militaire et aux admirateurs du *Cid*, ce roman canadien plaira également. Le lecteur y trouvera, dans un mélange audacieux et parfois inquiétant, une apologie énergique, souvent directe, du service militaire et un cas de conscience où l'honneur familial est en jeu. Henri Laubier cherche un moyen de réparer cet honneur, mis en péril par son père, pour épouser « d'égal à égal » Louise Debray, une amie d'enfance et sa fiancée actuelle. Dès le début le sujet est posé avec netteté. Mais l'unité, la composition et l'action subissent des fléchissements au milieu du volume. L'intérêt, intense dans la première partie (I à VI), faiblit par la suite. L'A. porte des jugements éclairés et sereins sur des questions agitées et délicates, notamment sur Pétain; cependant, il se glisse sous sa plume quelques idées inexactes ou discutables, sur nos historiens (p. 92), par exemple, et sur le patriotisme (p. 141).

Voilà, somme toute, un livre de bon aloi, dont la lecture, agréable et reposante pourra occuper avantageusement les loisirs de nos soldats.

L'Immaculée-Conception.

Victor COULOMBE.

MAXINE: *Stowaways*. — Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. 145 pp., 24.3 cm.

STOWAWAYS (*Rats de cale*), voilà comment l'A. a intitulé son dernier conte pour enfants. Un bouquin nouveau, dans une langue qui n'est pas la sienne, un bouquin réussi, par-dessus le marché, c'est plus que ne pourraient montrer beaucoup d'écrivains...

Le « dearly beloved Canadian boy », auquel l'A. a dédié son récit, aimera, sans doute, le jeune Français qui lui a été présenté. Il connaîtra Pierre Sabourin et son chien fidèle, *Corbeau*, alias *Beau*. Il détestera la marâtre qui rend la vie difficile au héros. Il s'intéressera au départ de Pierrot pour la Nouvelle-France, dans un fond de cale, à ses premières impressions du Canada, et à ses aventures extraordinaires. Par exemple, sa rencontre avec M. de Frontenac, son enlèvement par les Peaux-Rouges, l'intervention de Louis Jolliet, et, enfin, sa délivrance. Le jeune lecteur ne lâchera pas *Stowaways* avant la dernière page. Et ça se comprend: clarté, intérêt, vocabulaire admirablement adapté aux enfants, illustrations d'un goût très sûr, tout y est.

L'Immaculée-Conception.

Henri BÉCHARD.

Alice LÉVESQUE-DUBÉ: *Il y a soixante ans*. — Montréal, Éditions Fides, 1943. 158 pp., 18.5 cm.

UN PASSÉ DISPARAIT dont l'auteur évoque la poésie toute simple. Des *Rapaillages*, des *Vieilles Choses*, *Vieilles Gens*, mais d'une saveur moins exquise, et qui chantent avec les thèmes classiques: la maison centenaire, la moisson, le sentier, le ruisseau, d'autres plus intimes: la grande horloge, le livre de messe, la boîte aux boutons... « Un folklore de la vie quotidienne et familière », dit la préface. Sous un extérieur de banalité, ces menues choses ont une âme, fruste peut-être mais très belle. Encore faut-il, pour la découvrir, un cœur jeune, un cœur qui n'a pas connu les bonheurs frelatés. A. L.-D. a découvert cette âme, et, du coup, elle a compris que c'est là, tout près d'elle, que nichait l'introuvable oiseau bleu.

L'Immaculée-Conception.

Jules PAQUIN.

Vladimir POZNER: *Les Gens du Pays*. Roman. — New-York, Éditions de la Maison Française, 1943. 274 pp., 18.8 cm.

UN VILLAGE de la France occupée. Un soldat allemand déserte, se tue accidentellement. On accuse les paysans: otages retenus, fusillés. Une jeune fille tue un autre soldat pour s'accuser de deux meurtres et sauver les derniers otages.

Voilà les faits. C'est simple en quatre lignes; beaucoup plus confus et délayé en 275 pages. Mais là n'est pas le roman: l'A. veut exalter l'Esprit français que personne ne saurait asservir; les personnages français, pourtant, sont craintifs, soumis, jaloux de leurs biens. Par contraste, l'armée d'occupation est ridiculisée: désertions, népotisme, ivrognerie, injustice, cruautés. Le lecteur ferme le volume, insatisfait parce que le thème proposé est peu exploité. D'aucuns veulent voir dans l'insatisfaction tout l'art du roman... mais pas dans ce genre d'insatisfaction.

L'Immaculée-Conception.

Eugène POIRIER.

REÉDITIONS

Dr Alexis CARREL: *L'Homme, cet Inconnu*. — Paris, Plon, 1935; Montréal, Librairie Granger, 1943. 400 pp., 20 cm.

A.-D. SERTILLANGES: *La Vie française*. — Montréal, Éditions Variétés, 1943. 262 pp., 19.3 cm.

François CHARMOT, S. J.: *L'Âme de l'Éducation*. — Paris, Spes, 1934; Montréal, Éditions Fides, 1943. 252 pp., 19.4 cm.

Joseph de PESQUIDOUX: *Un Petit Univers*. — Paris, Plon, 1940; Montréal, Éditions Variétés, 1943. 242 pp., 18.8 cm.

Auguste BAILLY: *Richelieu*. — Paris, Fayard, 1934; Montréal, Éditions Variétés, 1943. 347 pp., 19.3 cm.

Antoine de SAINT-EXUPÉRY: *Terre des Hommes*. — Paris, Gallimard; Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1943. 218 pp., 19.6 cm.

REGARDS D'UN MÉDECIN sur le monde: tel l'angle de Carrel, tel celui qu'il faut adopter pour s'instruire de son livre, sans attendre de celui-ci théologie ou métaphysique. Ce n'est pas peu de nous avoir dit ce qu'il fallait à un corps uni à une âme. — On a tout dit sur ce grand livre, d'une actualité américaine étreignante. Combien il me plaît de le trouver si français! Revenir à l'homme, à l'humain, c'est la vieille leçon qui, de façon ou d'autre, ne cesse de venir de France.

Notes en frange d'une grande œuvre philosophique, ces méditations du P. Sertillanges trouvent leur unité dans sa conception chrétienne du monde partout sous-jacente en ces pages et qui présente, à travers la France, à la civilisation contemporaine la solution de ses problèmes de fond: dépassées les étapes de l'unité de la famille, de la tribu, de la cité, de la nation, le temps est arrivé de la marche vers la solidarité universelle des hommes, l'unité humaine elle-même ne réalisant sa perfection que par l'accession au divin.

Ceux qui n'ont pas le loisir de fréquenter assidûment les maîtres spirituels trouveront chez le P. Charmot les conclusions générales de leur doctrine sous les espèces d'une robuste vulgarisation de vieux professeur. Le fait de s'être attaqué aux problèmes centraux de la direction spirituelle, en dépit de ce qu'il

en offre une présentation quelque peu émietlée, et d'avoir insisté sur les solutions surnaturelles de base, par exemple la vie en atmosphère d'Évangile, situe le lecteur, selon un mot en train de faire fortune, en pleine spiritualité « essentialiste », seule adaptée aux âmes effervescentes d'aujourd'hui.

Le grand art de Pesquidoux est de poétiser le scientifique. Le jardin, la vigne, la maison, l'eau, le petit bétail, le couple, la terre, le paysan, ses chants, ses fêtes sont décrits dans une langue à la fois technique et savoureuse. Pesquidoux, avec d'autres terriens, Pourrat par exemple, compte parmi les écrivains que nous gagnerions le plus au Québec à fréquenter. Ce sont nos plus précieuses richesses, les plus authentiquement canadiennes, c'est nous-mêmes et notre hérité paysanne que nous retrouvons chez eux.

Bailly met ses qualités de romancier au service de l'histoire. On lit d'une traite ce « Richelieu pittoresque », point faux pour autant, et qui aide à comprendre la grande histoire.

Terre des Hommes, de composition moins rigoureuse que *Vol de Nuit*, ne laisse pas de nous ravir encore par l'immense poésie — matin d'un nouveau jour pour l'art — du cœur vertigineux de l'aviateur. Poésie, chez Saint-Exupéry, à la dimension du monde et néanmoins si humaine et si proche qu'elle ne dépayse personne, mais rend fraternelle à chacun toute la terre, mais recueille et, si l'on croit, agenouille.

Robert BERNIER.

Jean des VIGNES ROUGES: *Deviens un chef!* — Paris, Éditions J. Oliven, 1936; Montréal, Granger Frères, 1943. 293 pp., 19,3 cm.

CE LIVRE se présente comme un essai sur l'éducation des facultés supérieures et de l'aptitude au commandement. L'A. veut que nous apprenions à devenir des chefs: il veut que nous désirions le devenir. Il attache beaucoup d'importance aux signes extérieurs qui peuvent faire reconnaître un chef, sourire, yeux, bouche, à l'aspect physique. Il ne néglige pas sans doute la psychologie du chef, la nécessité pour lui d'avoir un plan défini, une volonté forte, rude même. Le chef est « l'homme qui, dans la collectivité humaine, apporte l'ordre, la fécondité » (p. 284).

Le livre, par son titre, attirera les jeunes. Mais j'ai l'impression qu'il les laissera quelque peu désabusés. Dans le chaos actuel, ce qu'ils demandent, ce sont des idées nettes, un but défini, plus que des industries plus ou moins empiriques. L'A. nous semble mettre l'accent sur les industries qui peuvent servir à conduire les hommes. Il ne nie pas la nécessité d'une idée, mais il semble laisser à chacun la liberté de choisir son idée. Cela ne nous semble pas parfaitement chrétien. Depuis que Dieu s'est fait homme, l'idéal à poursuivre pour tout homme est fixé. Le tout n'est pas d'être chef, mais d'être un bon chef. Et on ne peut l'être hors de l'influence du Christ.

Il a dit, lui, le Chef par excellence, qu'il était venu pour servir et non pour être servi. Et là encore l'A., quoiqu'il ne nie pas la nécessité pour le chef de servir, semble surtout mettre l'accent sur la volonté de dominer. Cela, pour moi, ne donne pas un son purement chrétien. Nous ne disons pas pourtant qu'un chrétien ne pourra trouver dans ce livre des choses utiles. Mais il devra les compléter par d'autres lectures et de nombreuses réflexions.

L'Immaculée-Conception.

Maurice H.-BEAULIEU.

ALAIN-FOURNIER: *Le Grand Meaulnes*. — Paris, Émile Paul; Montréal, Granger Frères, 1943. 370 pp., 18,5 cm.

ALAIN-FOURNIER: *Miracles*. — Paris, N. R. F.; Montréal, Granger Frères, 1943. 217 pp., 19,3 cm.

Isabelle RIVIÈRE: *Images d'Alain-Fournier*. — Paris, Émile Paul; Montréal, Granger Frères, 1943. 341 pp., 19,3 cm.

Jacques RIVIÈRE: *A la trace de Dieu*. — Paris, Gallimard; Montréal, Granger Frères, 1943. 348 pp., 19,3 cm.

ROMAN D'AVENTURES pour certains, pour d'autres le *Grand Meaulnes* tient du conte de fées merveilleux et charmant. Ces gens-là « comprennent fantastique » là où Fournier voulut « faire émouvant ». Le grand Meaulnes est un homme dont l'enfance, trop belle, s'attache à chacun de ses jours comme

le souvenir d'un monde passé, à jamais désiré, à jamais perdu. Meaulnes repousse, avec cruauté même, tous les paradis humains qui s'offrent à lui, et s'enfuit chaque fois, « parce qu'il sait que la véritable Joie n'est pas de ce monde ». Toute la vie de Fournier est accrochée à ce cri. De là la nostalgie angoissée de Meaulnes, de là ces retours incessants de la pensée et du cœur vers un premier âge d'innocence et de joie. De là cet art simple, presque enfantin, qui sans puérilité, d'un geste, ébranle les paysages et les êtres, allume l'aventure et met tranquillement en chemin sur les pentes de la vie, le récit de cette âme très pure, très douloureuse aussi et très près de Dieu que fut Augustin Meaulnes.

Drame métaphysique et religieux. Sans Dieu, invisible mais partout présent, le *Grand Meaulnes* ne s'expliquerait et ne se classerait pas parmi les œuvres classiques du dernier demi-siècle.

Miracles. De Jacques Rivière, une introduction pénétrante à l'œuvre et à la vie de son ami. Puis, des espèces de grandes manœuvres qui préparent le *Grand Meaulnes*. Des levées de rideau successives sur l'œuvre à venir. Quelques poèmes amorcent déjà son rêve douloureux. Un essai où ce grand adolescent défend avec une ferveur religieuse la dignité de la femme. Des contes, enfin, menés avec des mots simples, conjurant tranquillement au milieu de paysages lumineux des aventures merveilleuses. Déjà, dans ces premiers morceaux, cette limpidité qui ne prélève de toute chose que la fine fleur. Déjà aussi la hantise du surnaturel.

Images d'Alain-Fournier: la seule biographie qui convenait à Fournier. Clairs paysages de France, promenades en Sologne, l'école d'Épineuil avec son petit monde..., aventures d'enfance, enthousiasmes d'écolier, douleurs et joies, mirages de la Vierge: toutes ces visions d'une trop heureuse enfance et d'une sombre jeunesse qui ont tissé le drame secret de Fournier sont discrètement tirées au jour dans ces *Images* rassemblées avec infiniment d'art et d'amour par Isabelle, sa sœur. Appuyée sur une fragile architecture d'histoires haletantes, c'est toute la douloureuse odyssée d'Augustin Meaulnes qui appareille vers son « domaine mystérieux ».

Fournier rencontra au lycée un ami bien différent de lui-même. Jacques Rivière, épistolier, apologiste ou philosophe, sans cesse engagé dans de subtiles et pénétrantes analyses menées avec cette objectivité foncièrement honnête si caractéristique de sa vie et de son œuvre, relève avant tout du savant. Combien prenant surtout ces extraits des carnets de captivité si intimement liés à l'itinéraire de Rivière. Pénétration hésitante et laborieuse de Dieu dans les replis de cette intelligence douloureusement « à la trace de Dieu ». Tant d'élans et de larmes resteront-ils sans récompense? Il faut songer à ces deux amis comme à des hommes « sauvés ».

L'Immaculée-Conception.

Albert LE GRAND.

Jérôme et Jean THARAUD: *Les Contes de la Vierge*. — Paris, Plon; Montréal, Éditions Variétés, 1943. 258 pp., 19,3 cm.

LECTEUR, tu demandes peut-être où est la Vierge dans ce conte?... Elle est partout où est la poésie. C'est le dernier mot du livre. C'en est aussi le premier. Cette réédition de contes, dédiés à Marie, pleins de son sourire et remplis de fraîcheur et d'art (deux qualités qu'on ne trouve pas toujours chez le même écrivain!) est probablement l'œuvre des Tharaud à laquelle l'on reviendra le plus volontiers. Autre remarque: la présentation du volume, toute bleue et blanche, ne fait pas prose dans la poésie de l'ensemble.

L'Immaculée-Conception.

Henri BÉCHARD.

Dale CARNEGIE: *Comment se faire des Amis pour réussir dans la Vie*. — Paris, Hachette. Montréal, Granger Frères, 1942. 264 pp., 18,8 cm.

POUR LES GENS pratiques qui tiennent à arriver, voici le manuel parfait de la civilité, parce qu'il les convaincra, par l'argument qui frappe. Mais tous tireront profit de ce recueil de recettes dans la conduite des hommes, débité avec verve et un ton quelque peu « vendeur ». Les anecdotes illustrent bien les différents moyens et rendent vivant ce condensé d'expérience. Un Français n'aurait pas abordé ni traité ainsi le problème des

relations sociales et se serait davantage adressé à l'homme, à l'*homo sapiens*, dans son auditeur, mais c'est un fait que la lecture de ces pages apprend quand même à plusieurs à mieux faire leur métier d'homme.

Jacques COUSINEAU.

DIVERS

J.-M. GAUDET: *Que vaut la chiropratique ?* — Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. 176 pp., 19.5 cm.

L'EXPOSÉ des origines, des principes et des méthodes de l'art chiropratique s'ajoute ici la revendication, appuyée sur des témoignages et des comparaisons d'études, de la liberté pour les chiropraticiens d'exercer leur profession. Le volume se termine par l'histoire documentaire des efforts tentés dans ce sens. C'est un dossier complet sur la question, du point de vue chiropratique.

Claude-Marcel LAURENT: *Êtes-vous malin ? Répondez-moi !* — Paris, Éditions de France, 1939. Montréal, Granger Frères, 1943. 139 pp., 19.3 cm.

Quatre cents questions amusantes, problèmes, curiosités, devinettes avec réponses. Quelques heures de divertissement profitable. Léger stimulant intellectuel.

Juliana ROUSSEAU: *Vers l'Idéal. Poèmes.* (S. éd.), 1942. 141 pp., 23 cm.

Strophes d'une louable inspiration, classiquement versifiées, mais qu'on voudrait un brin poétiques.

L'Éducation dans le mouvement coopératif. Compte rendu des conférences et des débats du Quatrième Congrès général des Coopérateurs. — Québec, Conseil Supérieur de la Coopération, 1943. 156 pp., 22.3 cm.

CE RAPPORT constitue une précieuse source de renseignements sur les principes et les techniques de l'éducation coopérative. On lira avec intérêt les conférences de MM. Colombain et Minville; cette dernière est un document à méditer.

FRÈRES MARISTES: *L'Anglais-Éclair. Vocabulaire. Phraséologie.* — Montréal, Granger Frères, 1943. 142 pp., 23.5 cm.

Manuel pratique pour permettre de se débrouiller rapidement dans la conversation anglaise.

J. C.

BROCHURES ET PLAQUETTES

G.-E. MARQUIS: *Le Rôle du Gérant municipal.* — Montréal, E. S. P., 1943. 32 pp.

DE ROOY, O. P.: *L'Ordre Nouveau de Hitler.* Cahiers E. S. S. P. E., vol. 2, n° 6. — Québec, Éditions Cap Diamant, 1943. 36 pp.

Explorateurs français du Continent nord-américain. *Pour Survivre*, vol. V, n° 4. — Québec, Université Laval, 1943. 40 pp.

Gérard PETIT, C. S. C.: *Bases d'une Cité heureuse.* Questions sociales n° 4. — Montréal, Éditions Fides, 1943. 32 pp.

Pour un drapeau national. — Québec, Ligue du Drapeau national, s. d. 24 pp.

Watson KIRKCONNELL: *Our Ukrainian Loyalists.* — Winnipeg, Ukrainian Canadian Committee, s. d. 28 pp.

P.-C. ARMSTRONG: *The Economics of Reconstruction.* — Montreal Kiwanis Club, 1943. 14 pp.

The Unarmed Forces. Behind the Headlines, vol. 3, n° 7. — Toronto, C. I. I. A., 1943. 32 pp.

S. S. PIE XII: *Le Corps Mystique de Jésus-Christ.* Encyclique. — Montréal, Éditions de l'E. S. P., 1943. 64 pp.

Rodolphe LAPLANTE: *Une œuvre d'utilité publique* (les Caisses populaires). — Québec, 1943. 48 pp.

Chan. Joseph-C. TREMBLAY: *Autorité et Famille.* — Chicoutimi, 1943. VI-24 pp.

Encyclopédie. Jeux de cartes. 4°, 5°, 6° séries. — Montréal, Église Notre-Dame, 1943.

En trois mots

¶ Le général McArthur a déclaré au colonel Edmund C. Sliney, *Senior Army Chaplain* pour la région centrale du Pacifique, que jamais les États-Unis ne pourraient acquitter leur dette de reconnaissance envers les missionnaires pour les vies qu'ils avaient sauvées dans les îles Salomon, et il lui a promis de faciliter au plus tôt leur retour aux postes dont la guerre les a chassés.

¶ L'archevêque anglican d'York, de retour d'une visite aux chefs de l'Église orthodoxe russe, a déclaré qu'il n'y avait pas d'éducation religieuse en Russie et qu'il doutait fort que les groupements religieux non orthodoxes puissent y tenir des réunions et faire des conversions.

¶ Le général Tchiang Kaï-chek a placé Mgr Thomas Megan, S. V. D., à la tête du corps de Service social chinois de guerre.

¶ En Chine, l'année dernière, il y eut 100,000 conversions d'adultes au catholicisme.

¶ Jusqu'à présent, 40 des 63 églises de Turin ont été complètement détruites ou rendues inutilisables par le bombardement aérien.

¶ Selon l'évêque anglican Henry Wilson, de Chelmsford, 10% du peuple anglais est sincèrement attaché au christianisme, 30% favorablement disposé à son égard, 50% totalement indifférent, et 10% lui est hostile.

¶ Un tiers des Étatsuniens sont nominalement affiliés à l'une ou l'autre de 200 sectes protestantes. Moins de 40% d'entre eux pratiquent leur religion. Sur 40,000,000 d'Anglais, moins de 5,000,000 appartiennent officiellement à une Église protestante: un protestant sur huit Anglais. Les États-Unis, l'Angleterre: brousse missionnaire d'après-guerre pour les catholiques.

¶ Des collégiens de chez nous — des Trois-Rivières, de Nicolet, de Mont-Laurier, etc. — s'organisent en coopératives d'achat, pour s'initier à leur fonctionnement, et pour payer moins cher les articles de sport, les livres de lecture, les pommes et le lait au chocolat hier inconnu.

¶ A Lima, capitale du Pérou, en la fête traditionnelle de Notre Sauveur Seigneur des Miracles, l'armée péruvienne a placé la bannière nationale sous l'image vénérable du Christ crucifié peinte par un esclave noir. Le président Prado a envoyé ce message au Pape prisonnier: « A titre de chef de l'État, je réaffirme notre adhésion aux éternels principes de la religion catholique, à la sainte Église et à la personne du Souverain Pontife ».

¶ Le congrès annuel de l'U. C. C., les 20 et 21 octobre, a remporté le plus grand succès. Le nombre des délégués fut plus élevé que jamais.

¶ Il existe aujourd'hui toute une classe de femmes, ni religieuses, ni mères de famille, consacrées aux œuvres d'Action catholique ou sociale et qui sentent le besoin d'une doctrine spirituelle particulière. On la réclame aux États-Unis. Une belle œuvre pour nos théologiens canadiens serait de définir la spiritualité de la « vieille fille ».

¶ Une Anglaise, membre du Parlement britannique, de passage chez nous, rappelait récemment aux Canadiennes que la place de la femme après la guerre serait à la cuisine. Oui, au foyer, c'est juste. Notre pays a besoin d'épouses et de mères d'abord. Alors, pourquoi ces invitations si pressantes à l'enrôlement dans les usines ou les services de l'armée?

Relations

3^{ème} année

École Sociale Populaire, Montréal

1943

TABLES DE L'ANNÉE 1943

(Numéros 25-36)

I. — AUTEURS

Auteurs d'articles et de chroniques

- ARCHAMBAULT, J.-P. — Le Sacré Cœur et la paix: 56.
ARNOLD, M. E. — Villages coopératifs de la Nouvelle-Ecosse: 179.
BAUDOUIN, J.-A. — Mouvement de la population canadienne, 1931-1941: 330.
BELL, A. F. — Le dilemme du général Franco: 128.
— Ces illettrés de Salazar: 150.
BELLEGARDE, D. — La voix d'Haiti: 184.
BERNIER, G. — Encore ce travail féminin: 121.
BINET, H. — Les allocations familiales du rapport Beveridge: 58.
BOUVIER, E. — Finances de guerre et finance défective: 59.
— De Beveridge à Marsh: 87.
— Accepterons-nous le plan Marsh?: 144.
— Centralisation et unité nationale: 231.
BOYLE, R. — Minorité protestante du Québec: 228.
CAMPEAU, C.-E. — Nos classes moyennes à Montréal: 67.
DALTON, J. F. — La lutte contre le crime: 328.
DE BÉLINAY, F. — Le droit du pauvre: 240.
DE LA TOUR FONDUÉ, G. — L'Histoire de demain: 10.
DE LÉRY, L. C. — Un enseignement fédéralisé: 6.
— Maçonnerie et Bureaucratie: 72.
— La tradition du laïcisme en éducation: 92.
— L'Ecosse résiste au laïcisme: 153.
— Deux fondations démocratiques: 171.
— Ecoles nationales d'Irlande: 298.
— Ecoles publiques étatsuniennes: 319.
DESAUTELS, A. — L'homme dans l'agriculture: 147.
D'ESCHAMBAULT, A. — L'éducation des adultes au Manitoba français: 49.
DUFALT, P. — Mortalité et tuberculose dans le Québec: 176.
DUGRÉ, A. — Continuité de vie: 48.
— Prolonger, multiplier le mérite agricole: 106.
— Demi-vérités, danger complet: 151.
— En Acadie ressuscitée: 263.
— Défaites en gros, victoires en détail: 283.
— Acadie constructive: 311.
DUHAMEL, R. — Montréal a eu trois cents ans: 20.
— Pour une culture française: 75.
— L'avenir du livre américain au Canada français: 299.
FLENLEY, R. — La crise du nationalisme moderne: 258.
FOLEY, L. — Langues et bon voisinage: 314.
FORSEY, E. — La constitution du Canada et la couronne: 186.
FRANCIS DOLORÈS. — La Bibliothèque du peuple de Reserve-Mines: 62.
GARIÉPY, W. — Terrains de jeux aux Etats-Unis et dans le Québec: 162.
— Nos terrains de jeux: 214.
GENEST, O. — Le rapport Prévoist: 285.
GERVAIS, E. — Plaidoyer pour la lumière: 255.
GIRARD, R. — Un grand tueur: le cancer: 157.
— L'Ontario contre le cancer: 241.
GODEFROY, L. — Esquisse rationnelle de la Constitution britannique: 324.
GREENWOOD, T. — La morale sociale et la guerre: 203.
GRISÉ-ALLARD, J. — La vie sociale d'Emmeline Taver-nier: 160.
HAMEL, P. — Un peu plus de lumière sur un mono-pole: 200.
HARDY, B. — Choisir: ou le Christ ou le chaos: 207.
— La vraie réforme sociale: 235.
— L'Eucharistie et la réforme sociale: 317.
HUGHES, H. B. L. — Un avant-poste bénédictin aux Bahamas: 100.
HUMPHREY, J. — Le Québec devant l'unité canadienne: 16.
— Formule pour l'unité canadienne: 34.
KIRKCONNELL, W. — Les communistes canadiens: 243.
KRZESINSKI, A. — Pologne immortelle: 237.
LACROIX, E. — L'Accueil jociste: 325.
LAFARGUE, A. — La langue française en Louisiane: 44.
LAPLANTE, R. et G. — Les parents devant l'éducation: 8.
LEBEL, L. — Le salaire dans *Quadragesimo anno*: 118.
— Titres aux allocations familiales: 174.
LEDIT, J.-H., chroniqueur habituel de l'Horizon international.
— La sainte naïveté des trois savants: 12.
— Le sommeil de saint Joseph: 65.
— Les Témoins se réorganisent: 212.
— Eglises d'Orient: 260.
— L'Encyclique *Mystici Corporis*: 291.
LE ROY, A. — La dernière des guerres: 90.
LÉTOURNEAU, F. — Vers une nouvelle Beauce agri-cole: 3.
LORD, D. A. — Un problème qui n'en est pas un: les mariages mixtes: 123.
LUSTOSA, E. — 1943 — Sous la croix du Sud: 130.
MACLENNAN, H. — Le Québec devant l'unité canadienne: 16.
MAGNAN, J.-C. — La jeunesse rurale devant l'avenir: 31.
PICARD, G. — C. P. 7679 et M. & S.: 322.
PLANTE, A. — 35, rue Melbourne, Sherbrooke: 268.
ROBITAILLE, E. — Que vaut la « M. L., H. & P. Cons. »?: 288.
TESSIER, A. — « Onze enfants, mais c'est immoral »: 296.
THÉRIEN, E. — Plaidoyer pour l'habitation familiale: 115.
VAILLANCOURT, E. — Le Québec devant l'unité canadienne: 16.
VALLERAND, J., chroniqueur habituel du cinéma. Voir section IV, *Le Cinéma*.
VANIER, A. — Vers le Labrador: 96.
VAN SCHUILENBURG, J. — Les évêques de Hollande sous l'occupation: 36.

II. — MATIÈRES

Éditoriaux (Edit.), Commentaires (Comm.), Articles, Chroniques, Horizon international (Hor.), Correspondance (Corr.), Signes des Temps et Citations (Cit.), Livres récents (Bibl.)

- ABITIBI. — Route du progrès (Edit.): 253.
ACADIE. — L'— veut se parler (Edit.): 85.
— Deux coopérations (Comm.): 127.
— En — ressuscitée, A. DUGRÉ: 263.
— — constructive, A. DUGRÉ: 311.
AGRICULTURE. — Vers une nouvelle Beauce agri-cole, F. LÉTOURNEAU: 3.
— La jeunesse rurale devant l'avenir, J.-C. MAGNAN: 31.
— Prolonger, multiplier le mérite agricole, A. DUGRÉ: 106.
— L'homme dans l'—, A. DESAUTELS: 147.
— V. Colonisation.
ALLEMAGNE. — Les évêques en face du nazisme (Hor.): 24.
— — libre (Hor.): 302.
— Le second rapport des évêques allemands (Hor.): 332.
ALLOCATIONS FAMILIALES. — Toronto découvre un nouveau système d'— (Comm.): 14.
— Les — du rapport Beveridge, H. BINET: 38.
— Une prime aux familles restreintes (Comm.): 154.
— Le bill n° 45 (Edit.): 169.
— Les titres aux —, L. LEBEL: 174.
ALUMINUM CO. OF AMERICA. — Un peu plus de lumière sur un monopole, P. HAMEL: 200.
AMOUR. — — et sagesse (Cit.), E. BAUMANN: 216.
ANGLETERRE. — Les catholiques de Londres et la vérité (Hor.): 52.
— Glaive de l'Esprit (Hor.): 134.
APRÈS-GUERRE. — L'histoire de demain, G. DE LA TOUR FONDUÉ: 10.
— Perspectives d'— (Comm.): 154.
— V. Beveridge.
ARMÉE. — Nos collégiens à l'armée (Edit.): 225.
— Conscription de 18 ans (Edit.): 227.
ART. — Un — populaire, J. VALLERAND: 105.

ASCÈSE. — A contre-courant (Comm.): 99.

AUMONNIERS MILITAIRES. — Le Padre (Edit.): 58.

— Nos —, leur beau travail..., leurs besoins (Comm.): 239.

BAHAMAS. — Un avant-poste bénédictin aux —, H. B. L. HUGHES: 100.

BEAUCE. — Vers une nouvelle — agricole, F. LÉTOURNEAU: 5.

BÉNÉDICTIN. — Un avant-poste — aux Bahamas, H. B. L. HUGHES: 100.

BEVERIDGE. — Les allocations familiales du rapport —, H. BINET: 58.

— De — à Marsh, E. BOUVIER: 87.

BIBLIOTHÈQUES. — La — du peuple de Reserve-Mines, Francis DORLÈS: 62.

— Pour des livres et de la lecture (Corr.): 103.

BILINGUISME. — Un Écossais parle franc (Comm.): 70.

— V. *Canada français; unité nationale*.

BRÉSIL. — 1943 — Sous la croix du Sud, E. LUSTOSA: 130.

BUREAUCRATIE. — Maçonnerie et —, L. C. DE LÉRY: 72.

CANADA FRANÇAIS. — Le Québec devant l'unité canadienne, J. HUMPHREY, H. MACLENNAN, E. VAILLANCOURT: 16.

— Formule pour l'unité canadienne, J. HUMPHREY: 34.

— Continuité de vie, A. DUGRÉ: 48.

— Un Écossais parle franc (Comm.): 70.

— A contre-courant (Comm.): 99.

— Témoignage (Comm.): 183.

— On regarde vers Québec (Corr.): 275.

— Canadiens des deux langues (Comm.): 326.

— Mouvement de la population canadienne, 1931-1941, J.-A. BAUDOUIN: 330.

— V. *Unité nationale; littérature*.

CANCER. — Un grand tueur: le —, R. GIRARD: 157.

— L'Ontario contre le —, R. GIRARD: 241.

CARREL, A. — A contre-courant (Comm.): 99.

CATHOLICISME. — Regards sur 1942 (Hor.): 23.

CENTRALISATION. — — et unité nationale, E. BOUVIER: 231.

CHINE. — Communisme (Hor.): 79.

— Les amis de la — (Hor.): 109.

CINÉMA. — Voir section IV.

CIVILISATION. — Une — en détresse (Comm.): 71.

— — et éducation (Cit.), R. HUTCHINS: 270.

— (Comm.): 295.

CLASSES MOYENNES A MONTRÉAL. — Nos —, C.-E. CAMPEAU: 67.

CLUBS NEUTRES. — — (Edit): 2.

COLONISATION. — Un bon colon (Comm.): 70.

— Défaites en gros, victoires en détail, A. DUGRÉ: 283.

COMMUNISME. — — (Hor.): 78.

— Demi-vérités, danger complet, A. DUGRÉ: 151.

— Le premier député communiste à Ottawa (Edit.): 226.

— Les communistes canadiens, W. KIRKCONNELL: 243.

— Espagne et Mexique (Hor.): 302.

— Faux frères (Edit.): 309.

— V. *U. R. S. S.*

CONCOURS INTERCOLLÉGIAL. — Le — de vacances (Comm.): 126.

CONGRÈS CANADIEN DU TRAVAIL. — Menace totalitaire (Edit.): 253.

CONSTITUTION BRITANNIQUE. — Esquisse rationnelle de la —, L. GODEFROY: 324.

CONSTITUTION DU CANADA. — La — et la couronne, E. FORSEY: 186.

— La démocratie en péril chez nous (Edit.): 198.

COOPÉRATISME. — Deux coopérations (Comm.): 127.

— Villages coopératifs de la Nouvelle-Écosse, M. E. ARNOLD: 179.

— Acadie constructive, A. DUGRÉ: 311.

COOPERATIVE COMMONWEALTH FEDERATION. — Menace totalitaire (Edit.): 253.

— La déclaration de l'épiscopat (Edit.): 281.

COSTA-RICA. — Le communisme à —, (Hor.): 218.

— Les syndicats catholiques (Hor.): 273.

CRIMINALITÉ JUVÉNIILE. — Guerre et — (Comm.): 294.

— La lutte contre le crime, J. F. DALTON: 328.

DÉMOCRATIE. — Deux fondations démocratiques: L. C. DE LÉRY: 171.

— La — en péril chez nous (Edit.): 198.

— Un peu plus de lumière sur un monopole, P. HAMEL: 202.

— économique (Comm.): 267.

— Listes électorales (Comm.): 294.

DIVORCE. — Une civilisation en détresse (Comm.): 71.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PÉDAGOGIE FAMILIALE. — « Onze enfants, mais c'est immoral! », A. TESSIER: 296.

ÉCOLES NATIONALES. — Un enseignement fédéralisé, L. C. DE LÉRY: 6.

— Écoles nationales: main tendue ou complot? (Corr.): 39.

— Fédéralisation scolaire (Comm.): 183.

— Manœuvres centralisatrices (Comm.): 210.

— d'Irlande, L. C. DE LÉRY: 298.

— Écoles publiques étatsunienues, L. C. DE LÉRY: 319.

— V. *Laïcisme*.

ÉCOSSE. — L'— résiste au laïcisme, L. C. DE LÉRY: 153.

ÉDUCATION. — Fréquentation scolaire obligatoire (Edit.): 1.

— Les parents devant l'—, R. et G. LAPLANTE: 8.

— Ici et là... en — (Comm.): 15.

— L'enquête scolaire (Edit.): 29.

— « Priorités for Education » (Comm.): 43.

— L'— des adultes au Manitoba français, A. D'ESCHAMBAULT: 49.

— La tradition du laïcisme en —, L. C. DE LÉRY: 92.

— « The Messianic Complex » (Comm.): 98.

— Autonomie provinciale en — (Edit.): 114.

— Des parents nous écrivent (Corr.): 125.

— Rééducation de l'— (Comm.): 126.

— Géométrie ou finesse? (Comm.): 127.

— Moral ou cérébral? (Comm.): 211.

— Nos collégiens à l'armée (Edit.): 225.

— La culture et la guerre (Cit.), W. WILLKIE: 227.

— Minorité protestante du Québec, R. BOYLE: 228.

— Et aux États-Unis (Comm.): 266.

— Québec réaffirme son indépendance en — (Comm.): 266.

— Civilisation et — (Cit.), R. HUTCHINS: 270.

— V. *Ecoles nationales; laïcisme; université*.

ÉLECTRICITÉ. — Que vaut la M. L. H. & P. Cons.?, E. ROBITAILLE: 288.

ÉLECTRIFICATION RURALE. — Encore l'— (Corr.): 40.

— Faut-il ne plus parler d'— (Corr.): 102.

— M. Rioux et l'— (Corr.): 164.

— Témoignage autorisé sur l'— (Corr.): 275.

ENFANTS. — Libérons-nous des cimetières? (Edit.): 113.

— d'Europe sans pain (Comm.): 267.

— « Onze —, mais c'est immoral! », A. TESSIER: 296.

— V. *Famille; criminalité juvénile*.

EN TROIS MOTS. — 140, 168, 196, 224, 252, 280, 308, 339.

ÉPISCOPAT. — La déclaration de l'— (Edit.): 281.

— Déclaration de NN. SS. les évêques du Canada (Comm.): 294.

ESPAGNE. — — (Hor.): 110.

— Le dilemme du général Franco, A. F. BELL: 128.

— La conquête de l'— en partant du Mexique (Hor.): 302.

ÉTATS-UNIS. — Communisme (Hor.): 80.

— « The Messianic Complex » (Comm.): 98.

— La paille et la poutre (Comm.): 126.

— L'Eglise étatsunienne (Comm.): 155.

— Et aux —? (Comm.): 266.

— L'avenir du livre américain au Canada français, R. DUHAMEL: 299.

— Langues et bon voisinage, L. FOLEY: 314.

EUCHARISTIE. — L'— et la réforme sociale, B. HARDY: 317.

EXTRÉMISMES. — Deux — (Edit.): 141.

FAMILLE. — Les parents devant l'éducation, R. et G. LAPLANTE: 8.

— Continuité de vie, A. DUGRÉ: 48.

— Les enfants ont besoin de leur mère (Edit.): 85.

— Statistiques des — canadiennes (Comm.): 126.

— Une prime aux — restreintes (Comm.): 154.

— « Onze enfants, mais c'est immoral! », A. TESSIER: 296.

— V. *Education*.

FEMMES. — Les — aux usines (Edit.): 86.

— V. *Famille; travail des femmes*.

FINANCE. — — de guerre et — déficitaire, E. BOUVIER: 59.

FRANC-MAÇONNERIE. — Maçonnerie et bureaucratie, L. C. DE LÉRY: 72.

— Maçonnerie d'Irlande (Comm.): 98.

— V. *Laïcisme; écoles nationales*.

FRANCE. — Communisme (Hor.): 78.

— Mots de — (Comm.): 182.

— Prière pour les absents (Comm.): 295.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE. — — obligatoire (Edit.): 1.

GARDERIES-ÉCOLES. — — (Comm.): 182.

GOSPEL WITNESS. — La sinistre contagion de l'incendiaire Dr Shields (Comm.): 42.

GRÈCE. — Secours des Alliés à la — (Hor.): 135.

GRIERSON, J. — Un Écossais parle franc (Comm.): 70.

GUERRE. — Les évêques de Hollande sous l'occupation, J. VAN SCHULENBURG: 56.

— Finances de — et finance déficitaire, E. BOUVIER: 59.

— Trois bons extraits (Comm.): 70.

— La dernière des guerres, A. LE ROY: 90.

— Libérons-nous des cimetières? (Edit.): 113.

— La morale sociale et la —, T. GREENWOOD: 203.

— Nos collégiens à l'armée (Edit.): 225.

— La culture et la — (Cit.), W. WILLKIE: 227.

— Enfants d'Europe sans pain (Comm.): 267.

— — et criminalité juvénile (Comm.): 294.

— Prière pour les absents (Comm.): 295.

— C. P. 7679 et M. & S., G. PICARD: 322.

HABITATION. — Plaidoyer pour l'— familiale, E. THÉRIEN: 115.

— Villages coopératifs de la Nouvelle-Écosse, M. E. ARNOLD: 179.

HAÏTI. — La voix d'—, D. BELLEGARDE: 184.

HISTOIRE. — L'— de demain, G. DE LA TOUR FONDU: 10.

HOLLANDE. — Les évêques de — sous l'occupation, J. VAN SCHULENBURG: 56.

— Pastorale des évêques (Hor.): 220.

HUTCHINS, R. — Civilisation et éducation (Cit.): 270.

IMPÉRIALISME. — — et minorités (Comm.): 239.

INDES. — Communisme (Hor.): 79.

INSTITUT DÉMOCRATIQUE CANADIEN. — Deux fondations démocratiques, L. C. DE LÉRY: 171.

INSTITUT DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. — Une fondation pour les chercheurs (Comm.): 210.

IRLANDE. — Maçonnerie d'Irlande (Comm.): 98.

— Ecoles nationales d'—, L. C. DE LÉRY: 298.

ISLAM. — Fédération islamique (Hor.): 301.

ISOLATIONNISME. — A contre-courant (Comm.): 99.

— (Edit): 282.

JÉSUITES. — Le T. R. P. Wlodimir Ledóchowski (Edit.): 1.

JEUNESSE. — La — rurale devant l'avenir, J.-C. MAGNAN: 31.

— — empoisonnée (Comm.): 154.

JEUNESSE OUVRIÈRE CATHOLIQUE. — L'Accueil — jociste, E. LACROIX: 326.

— V. *Enfants*.

JOSEPH. — Le sommeil de saint —, J. LEDIT: 65.

LABRADOR. — Vers le —, A. VANIER: 96.

LAÏCISME. — Clubs neutres (Edit.): 2.

— La tradition du — en éducation, L. C. DE LÉRY: 92.

— L'Ecosse résiste au —, L. C. DE LÉRY: 153.

— Ecoles nationales d'Irlande, L. C. DE LÉRY: 298.

— V. *Ecoles nationales*.

LANGUE. — Langues et bon voisinage, L. FOLEY: 314.

— V. *Unité nationale; Canada français*.

LIBERTÉ. — Bonheur et — (Comm.): 182.

LIGUE DES PARENTS. — Des parents nous écrivent (Corr.): 125.

— V. *Famille*.

LIMITATION DES NAISSANCES. — Une civilisation en détresse (Comm.): 71.

— Une prime aux familles restreintes (Comm.): 154.

LITTÉRATURE. — Montréal a eu trois cents ans, R. DUHAMEL: 20.

— Pour une culture française, R. DUHAMEL: 75.

— L'avenir du livre américain au Canada français, R. DUHAMEL: 299.

LOUISIANE. — La langue française en —, A. LAFARGUE: 44.

MAGAZINES. — — étatsuniens (Comm.): 42.

MAGES. — La sainte naïveté des trois savants, J.-H. LEDIT: 12.

MANITOBA. — L'éducation des adultes au — français, A. D'ESCHAMBAULT: 49.

MARIAGE. — Un problème qui n'en est pas un: les — mixtes, D. A. LORD: 123.

— Pour la défense du — (Edit.): 143.

MARSH. — De Beveridge à —, E. BOUVIER: 87.

— Centralisation et unité nationale, E. BOUVIER: 231.

MEXIQUE. — Précisions sur le Synarchisme (Hor.): 302.

— (Hor.): 110, 191.

— Le bloc ouvrier (Hor.): 219.

— Congrès de l'A. C. J. M. (Hor.): 274.

— Espagne et Mexique (Hor.): 302.

— Synarchisme (Hor.): 303.

MINORITÉS. — La langue française en Louisiane, A. LAFARGUE: 44.

— L'éducation des adultes au Manitoba français, A. D'ESCHAMBAULT: 49.

— — protestante du Québec, R. BOYLE: 228.

— Impérialisme et — (Comm.): 239.

— — française de l'Alberta (Comm.): 326.

MONOPOLE. — Un peu plus de lumière sur un —; 200.

— Qui pressure Québec, l'Eglise ou les trusts? (Comm.): 326.

MONTRÉAL. — — a eu trois cents ans, R. DUHAMEL: 20.

— Nos classes moyennes à Montréal, C.-E. CAMPEAU: 67.

— L'Université de la montagne (Edit.): 141.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS. — Que vaut la —?, E. ROBITAILLE: 288.

MORALE SOCIALE. — La — et la guerre, T. GREENWOOD: 203.

— Choisir: ou le Christ ou le chaos, B. HARDY: 207, 235, 317.

MURRAY (Gladstone). — Canadiens des deux langues (Comm.): 326.

« MYSTICI CORPORIS ». — L'Encyclique —, J.-H. LEDIT: 291.

NATIONALISME. — La crise du — moderne, R. FLENNY: 258.

— V. *Unité nationale*.

ORIENT. — Eglises d'—, J.-H. LEDIT: 260.

PAIX. — Sagesse millénaire et d'aujourd'hui (Cit.), Mme TCHANG KAI-SHEK: 74.

— Le Sacré Cœur et la —, J.-P. ARCHAMBAULT: 156.

— Choisir: ou le Christ ou le chaos, B. HARDY: 207, 235, 317.

PAUVRE. — Le droit du —, F. DE BÉLINAY: 240.

PÊCHERIES. — Acadie constructive, A. DUGRÉ: 311.

PELLETIER (S. Exc. Mgr.). — — (Edit.): 57.

PERRIER (Hon. H.). — Québec réaffirme son indépendance en éducation (Comm.): 266.

PIE XII. - L'Encyclique « Mystici Corporis », J.-H. LEDIT: 291.
- V. *Saint-Siège*.
POLOGNE. - La visite du général Sikorski (Hor.): 52.
- Après les incidents polono-soviétiques (Hor.): 109.
- Ce sont des enfants polonais (Hor.): 135.
- (Hor.): 190.
- immortelle, A. KRZESINSKI: 237.
- La — sous l'occupation allemande (Hor.): 333.
POPULATION. - Mouvement de la — canadienne, J.-A. BAUDOUIN: 330.
PORTUGAL. - Ces illettrés de Salazar, A. F. BELL: 150.
PREVOST. - Le rapport —, O. GENEST: 285.
PROTESTANTISME. - Minorité protestante du Québec, R. BOYLE: 228.
PUBLICITÉ. - Civilisation (Comm.): 295.
QUÉBEC. - Minorité protestante du —, R. BOYLE: 228.
- Staline à — (Hor.): 248.
RACISME. - — (Edit.): 113.
RÉFORME SOCIALE. - Choisir: ou le Christ ou le chaos, B. HARDY: 207.
- La vraie —, B. HARDY: 235.
REVENUS. - des travailleurs du Canada en 1941 (Comm.): 98.
ROME. - Deuil catholique (Edit.): 197.
- Le premier bombardement de — (Hor.): 245.
SACERDOCE. - Lumière de l'Eglise (Comm.): 71.
SACRÉ CŒUR. - Le — et la paix, J.-P. ARCHAMBAULT: 156.
SAGESSE. - — millénaire et d'aujourd'hui, Mme TCHANG KAI-SHEK (Cit.): 74.
SAINTE-ANNE DE ROQUEMAURE. - Défaites en gros, victoires en détail, A. DUGRÉ: 283.
SAINT-SIÈGE. - Concordat avec la Colombie (Hor.): 23.
- Le Message de Noël de Pie XII (Hor.): 50.
- (Hor.): 188.
- Deuil catholique (Edit.): 197.
- Les Allemands au Vatican (Hor.): 272.

SAINT-UBALD. - Défaites en gros, victoires en détail, A. DUGRÉ: 283.
SALAIRE. - Revenus des travailleurs du Canada en 1941 (Comm.): 99.
- Le — dans *Quadragesimo anno*, L. LABEL: 118.
SCIENCES. - — et culture (Edit.): 142.
SEMAINES SOCIALES DU CANADA. - Pour un ordre meilleur (Edit.): 254.
« **SENTINEL** ». - La — et l'unité canadienne (Comm.): 238.
SHIELDS. - La sinistre contagion de l'incendiaire Dr — (Comm.): 42.
SEURS DE LA PROVIDENCE. - La vie sociale d'Emmeline Tavernier, J. GRISÉ-ALLARD: 160.
SUDBURY. - Trente ans sur la brèche (Edit.): 142.
- —: 303.
- V. *Mexique*.
SYNARCHISME. - Précisions sur le — (Hor.): 50.
SYNDICALISME. - Deux poids, deux mesures (Edit.): 29.
- Menace totalitaire (Edit.): 253.
- Les syndicats catholiques à Costa-Rica (Hor.): 273.
- Le rapport Prevost, O. GENEST: 285.
- C. P. 7679 et M. & S., G. PICARD: 322.
TAVERNIER. - La vie sociale d'Emmeline —, J. GRISÉ-ALLARD: 160.
TCHANG KAI-SHEK (Madame). - Sagesse millénaire et d'aujourd'hui (Cit.): 74.
- Témoignage (Comm.): 183.
TÉMOINS DE JÉHOVAH. - Les Témoins se réorganisent, J.-H. LEDIT: 212.
TEMPÉRANCE. - — et effort de guerre (Comm.): 14.
TERRAINS DE JEUX. - — aux Etats-Unis et dans le Québec, W. GARIÉPY: 162.
- Nos —, W. GARIÉPY: 214.
- L'O. T. J. de Saint-Hyacinthe (Corr.): 275.
TRAVAIL. - Le Conseil National du —: Intolérable démesure (Edit.): 57.
- Revenus des travailleurs du Canada en 1941 (Comm.): 98.
- C. P. 7679 et M. & S., G. PICARD: 322.

TRAVAIL DES FEMMES. - Les enfants ont besoin de leur mère (Edit.): 85.
- Les femmes aux usines (Edit.): 86.
- Encore ce travail féminin, G. BERNIER: 121.
- Au foyer ou à l'usine? (Comm.): 155.
- Conscript féminine (Edit.): 169.
- Appétit insatiable (Edit.): 282.
- Femmes et filles à l'usine (Comm.): 327.
TUBERCULOSE. - La réadaptation au Lac-Edouard (Corr.): 104.
- Mortalité et — dans le Québec, P. DUFAULT: 176.
- 35, rue Melbourne, Sherbrooke, A. PLANTE: 268.
« **UNION DÉMOCRATIQUE DU CANADA FRANÇAIS** ». - Deux fondations démocratiques, L. C. DE LÉRY: 171.
UNITÉ NATIONALE. - Deux poids, deux mesures (Edit.): 29.
- Intolérable démesure (Edit.): 57.
- La *Sentinel* et l'unité canadienne (Comm.): 238.
- L'—, la vraie (Comm.): 210.
- Centralisation et —, E. BOUVIER: 231.
- Dieu dangereux (Comm.): 266.
- Canadiens des deux langues (Comm.): 326.
- V. *Canada français*.
UNIVERSITÉ. - L'— de la montagne (Edit.): 141.
- Nos collègues à l'armée (Edit.): 225.
- Plaidoyer pour la lumière, E. GERVAIS: 255.
- Nouveau recteur à l'— Laval (Comm.): 183.
U. R. S. S. — (Hor.): 108.
- La situation de l'Eglise orthodoxe (Hor.): 136.
- — (Hor.): 189.
- Situation religieuse (Hor.): 273.
- Patriarcat de Moscou (Hor.): 301.
- La coéducation abolie en Russie (Comm.): 326.
- V. *Communisme*.
VOCATIONS. - L'œuvre des — (Comm.): 71.
WINANT, J. - Perspectives d'après-guerre (Comm.): 154.
YUGOSLAVIE. - La situation religieuse en — (Hor.): 25.
- Communisme (Hor.): 78.

III. — BIBLIOGRAPHIE

AUTEURS

ALAIN-FOURNIER. *Le Grand Meaulnes*: 338.
- *Miracles*: 338.
ARCHAMBAULT, J.-P. *De Rome à Montréal*: 53.
BAILLY, A. *Richelieu*: 337.
BARBEAU, A. *Sous les platanes de Cos*: 167.
BARBEAU, M. *Maîtres Artisans de chez nous*: 138.
- *Les Rêves des chasseurs*: 222.
BARBEAU, C. *Leçons sociales*: 221.
BARRAL, F. *La Méditation de Marie*: 193.
BELLEGARDE, D. *Haiti et ses problèmes*: 167.
BÉRAUD, J. *Initiation à l'art dramatique*: 195.
BERNIER, R. *Jacques Chénier*: 168.
BLAIS, H. *Les Tendances eugénistes au Canada*: 53.
BOIVIN, L. *Le Combat social*. III. *Au Théâtre de la Vie*. 1^{re} partie. — IV. *Au Théâtre de la Vie*. 2^e partie. — V. *Au Théâtre de la Vie*. « La famille »: 276.
BRIEN, R. *Salut, ô Reine*: 84.
BROSSARD, A. *Joies et Tristesses de la Maison*: 279.
BROSSARD, J.-F. *Louisiana Creole Dialect*: 194.
BRUNET, B. *Chacun sa vie*: 111.
BYAS, H. *Le Japon et la guerre*: 139.
CARNEGIE, D. *Comment se faire des amis pour réussir dans la vie*: 338.
CARREL, A. *L'Homme, cet inconnu*: 337.
CARRIÈRE, G. *Comment gagner sa vie*: 27.
CHADEBEUC DE LAVALADE, général. *Pétain?*: 336.
CHAPUT-ROLAND, S. *Pumées*: 85.
CHARMOT, F. *L'Âme de l'Éducation*: 337.
CLAUDEL, P. *Morceaux choisis*: 223.
- *L'Annonce faite à Marie*: 251.
- *Figures et Paraboles*: 251.
COHEN, G. *Lettres aux Américains*: 279.
- *La grande clarté du Moyen Âge*: 336.
CUSSON, J. *Un réformateur du théâtre*: 83.
DANIÉLOU, M. *L'Éducation selon l'Esprit*: 221.
DE KONINCK, C. *De la primauté du Bien commun; Le Principe de l'Ordre nouveau*: 249.
DE LANUX, P. *Têtes de Pont*: 83.
DE LÉRY, L. C. *L'Eglise et les procès de mariage*: 111.
DE MAUPASSANT, G. *Contes*: 251.
DE PESQUIDOUX, J. *Un Petit Univers*: 337.
DE POURTALÈS, G. *Chopin ou le poète*: 250.
DE ROUGEMONT, D. *La Part du Diable*: 193.
DE SAINT-EXUPÉRY, A. *Terre des Hommes*: 337.
DESROSIERS, L.-P. *Sources*: 306.
DES VIGNES ROUGES, J. *Deviens un chef!*: 338.
DEYGLUN, H. *La France riera*: 251.
DION, G. *L'Œuvre des Terrains de jeux de Québec*: 168.
DISNEY, W. *Dumbo*. — *Bambi*: 111.
D'ONCIN, P. *Plympton House*: 83.
DUFORT, J.-Z. *Éthique professionnelle*: 336.
EON, général. *La Bataille des Flandres*: 337.
EVLAN, C. *Combat avec l'inconnue*: 307.
FAUTEUX, A. *Honoré Gervais*: 112.
FERRERO, G. *Pouvoir*: 193.
FINK, C. T., etc. *Handbook of Medical Ethics*: 139.
FORTIN, A. *Les Saints Martyrs canadiens*: 306.
FRÈRES MARISTES. *L'Anglais-Eclair*: 339.

GAUDET, J.-M. *Que vaut la chiropratique?*: 339.
GAUDET-SMET, F. *Heures d'amour*: 195.
GERMAIN, N. *La Franc-Maçonnerie du Québec est-elle protestante?*: 28.
GIDE, A. *Pages de Journal*: 251.
GOFFIN, R. *La Colombe de la Gestapo*: 222.
GOTTMANN, J. *Les Relations commerciales de la France*: 82.
GOTTSCALK, M., etc. *Le Droit raciste à l'assaut de la civilisation*: 276.
GOYAU, G. *Sa Sainteté le Pape Pie XII*: 84.
- *Les Origines religieuses du Canada*: 138.
GRÉGOIRE-COUPAL, M.-A. *Franceline*: 56.
GUÉNETTE, R. *La Cité Nouvelle*: 279.
HÄDRICH, M. *Baraque 3, Chambre 12*: 222.
HAMBURGER, E., etc. *Le Droit raciste à l'assaut de la civilisation*: 276.
HERTEL, F. *Pour un Ordre personneliste*: 54.
- *Le Beau Risque*: 84.
- *Strophes et Catastrophes*: 195.
HUGO, V. *Poésies choisies*: 251.
JACOB, P., etc. *Le Droit raciste à l'assaut de la civilisation*: 276.
« JACQUES ». *Soldat de France*: 306.
JAMES, F. *Dieu, l'Âme et le Sentiment*: 251.
JOBIN, A.-J. *Vies littéraires du Canada français*: 278.
JOFRE, C. *Les Enterrés vivants du Stalag XVII A*: 221.
JOHNSON, C.-V. *À travers le temps et l'espace*: 196.
JOURNET, C. *Vues chrétiennes sur la politique*: 166.
KELLEY, Mgr F. C. *Pack-Rat*: 55.
KERRUE, M. *Joliff et Magador*: 222.
KERNAN, T. *Horloge de Paris, Heures de Berlin*: 82.
LACHAPPELLE, P. *Psychiatrie pastorale*: 27.
LAMARCHE, G. *Notre-Dame des Neiges*: 250.
LAMY, P., etc. 1. *Journal de bord d'Alfred*. — 2. *Alfred, le découvreur*. — 3. *Alfred et l'île des cinq*. — 4. *Lili, sœur d'Alfred*: 56.
LANGAIS, L.-A. *Les Dominicains ou Frères-Prêcheurs*: 81.
LA ROCHELLE S.-A. *Handbook of Medical Ethics*: 139.
LASNIER, R. *Les Fanfaillies d'Anne de Noué*: 251.
LAUGIER, H. *Service de France au Canada*: 279.
LAURENT, C.-M. *Etes-vous malin? Répondez-moi!*: 339.
LEACOCK, S. *Montreal Seaport and City*: 194.
LEBRET, L.-J. *Mystique d'un monde nouveau*: 336.
LEDUC, A., etc. 1. *Journal de bord d'Alfred*. — 2. *Alfred, le découvreur*. — 3. *Alfred et l'île des cinq*. — 4. *Lili, sœur d'Alfred*: 56.
LE FRANÇOIS, L. *J'ai faim...!*: 167.
LENGVEL, E. *Dakar*: 82.
LE NORMAND, M. *Marie-Céline Plourde*: 137.
LEPAGE, A. *Normandie et Bretagne*: 278.
LÉVESQUE-DUBÉ, A. *Il y a soixante ans*: 337.
LORD, D. A. *Notes sur l'art de diriger les jeunes*: 304.
MACKAY, H. *La France que j'aime*: 138.
MARCHEL, L. *De Pétain à Laval*: 277.
- *Ville-Marie*: 306.

MARITAIN, J., etc. *Le Droit raciste à l'assaut de la civilisation*: 276.
MASSE, O. *La Conscience de Pierre Laubier*: 337.
MAURALT, Mgr O. *Moisson de Ville-Marie*: 306.
MAUREL, C. *Écoles de Maris*: 81.
MAURIAG, F. *Thérèse Desqueyroux*: 251.
- *Le Mal*: 251.
MAUROIS, A. *Frédéric Chopin*: 250.
MAXINE. *Stowaways*: 337.
MERCIER, L.-P. *Quoi dire, comment dire, et quoi faire*: 305.
MONNIER, M. *Dispersion*: 195.
MORIN, C. *Surnaturelle Sagesse*: 53.
MORIN, W. *Nos droits minoritaires*: 305.
OSTERREICHER, J. M. *Racisme - Antisémisme - Antichristianisme*: 304.
PÉRIEUX, J. *Les Fosseurs*: 277.
PETGES, J. P. *Bataille d'Amiens, 1940*: 278.
PETIT, G. *L'Homme contemporain et le Problème social*: 166.
- *L'Homme contemporain et le Problème moral*: 304.
PIUZE, R. *L'Épreuve*: 85.
POULIOT, L. *La Réaction catholique de Montréal. 1840-1841*: 306.
POZNER, V. *Les Gens du Pays*: 337.
PSICHARI, E. *Le Voyage du Centurion*: 251.
RIMBAUD, A. *Œuvres*: 251.
RINGUET, J. *Un monde était leur empire*: 305.
RIQUOIX, A. *L'Électrification rurale du Québec*: 54.
RIVET, P. *Les Origines de l'Homme américain*: 250.
RIVIÈRE, I. *Images d'Alain-Fournier*: 338.
- *A la trace de Dieu*: 338.
ROOSEVELT, J. *Mon fils Franklin*: 55.
ROUSSEAU, J. *Vers l'Idéal*: 339.
ROUTHIER, A. *Des causes de nullité des contrats*: 166.
RUMILLY, R. *Histoire de la Province de Québec. VII: Taillon. VIII: Laurier*: 276.
- *Histoire de la Province de Québec. IX: Marchand. X: Tarte. XI: Parent*: 277.
SAURIOL, J. *Le Désert des Lacs*: 278.
SCHLUMBERGER, J. *Jalons*: 249.
SERTILLANGES, A.-D. *La Vie française*: 338.
SIMON, P. *Un seul ennemi: l'ennahisseur*: 307.
SEUR DE LA PROVIDENCE. *Service d'amour*: 26.
SYLVESTRE, G. *Anthologie de la poésie canadienne d'expression française*: 139.
TARDIF, T. *Désespoir de Vieille Fille*: 249.
TEXEIRA, L. *Profil de Salazar*: 56.
THARAUD, J. et J. *Les Contes de la Vierge*: 338.
TONARELLI, I. *Jeunes femmes*: 306.
TROYAT, H. *Le Jugement de Dieu*: 223.
TRUDEL, G. *Traité de droit civil du Québec*: 26.
VAILLANCOURT, E. *Le Canada et les Nations Unies*: 279.
VILLENEUVE, cardinal. *Le Sacrement de Pénitence. Le Pénitent*: 137.
- *Le Pêché*: 304.
WERFEL, F. *Le Chant de Bernadette*: 28.

LIVRES RECENSÉS

A la trace de Dieu. J. RIVIÈRE: 338.
 Alfred et l'île des Cinq. A. LEDUC et P. LAMY: 56.
 Alfred, le découvreur. A. LEDUC et P. LAMY: 56.
 A me de l'Education (L'). F. CHARMOT: 337.
 Anglais-Eclair (L'). FRÈRES MARISTES: 339.
 Annonce faite à Marie (L'). P. CLAUDEL: 251.
 Anthologie de la poésie canadienne d'expression française. G. SYLVESTRE: 139.
 Aperçu sur les origines de Sudbury: 169.
 A travers le temps et l'espace. C.-V. JOHNSON: 196.
 Au commencement: 111.
 Bambi. W. DISNEY: 111.
 Baroque 3. Chambre 12. M. HADRIK: 222.
 Bataille d'Amiens, 1940. J. P. PETGES: 278.
 Bataille des Flandres (La). Général EON: 337.
 Beau Risque (Le). F. HERTEL: 84.
 Bulletin bibliographique. Années 1937 à 1941. SOCIÉTÉ DES ECRIVAINS CANADIENS: 84.
 Canada et les Nations Unies (Le). E. VAILLANCOURT: 279.
 Chacun sa vie. B. BRUNET: 111.
 Chant de Bernadette (Le). F. WERFEL: 28.
 Chopin ou le Poète. G. DE POURTALES: 250.
 Colombe de la Gestapo (La). R. GOFFIN: 222.
 Combat avec l'inconnu. C. EYLAN: 307.
 Combat social (Le). III. Au Théâtre de la Vie, 1^{re} partie. — IV. Au Théâtre de la Vie, 2^e partie. — V. Au Théâtre de la vie, « La famille ». L. BOIVIN: 276.
 Comment gagner sa vie. G. CARRIÈRE: 27.
 Comment se faire des amis pour réussir dans la vie. D. CARNEGIE: 339.
 Conscience de Pierre Laubier (La). O. MASSE: 337.
 Contes. G. DE MAUPASSANT: 251.
 Contes de la Vierge (Les). J. et J. THARAUD: 338.
 Coucou: 111.
 Dakar. E. LENGUEL: 82.
 De la Primauté du Bien commun: Le Principe de l'Ordre nouveau. C. DE BONINCK: 249.
 De Pélerin à Laval. L. MARCHAL: 277.
 De Rome à Montréal. J.-P. ARCHAMBAULT: 53.
 Des causes de nullité des contrats. A. ROUTHIER: 166.
 Désert des Lacs (Le). J. SAURIOL: 278.
 Désespoir de Vieilles Filles. T. TARDIF: 249.
 Deviens un chef! J. DES VIGNES ROUGES: 338.
 Dieu, l'Amé et le Sentiment. F. JAMMES: 251.
 Dispersion. M. MONNIER: 195.
 Dominicains ou Frères-Prêcheurs (Les). L.-A. LANGLAIS: 81.
 Droit raciste à l'assaut de la civilisation (Le). E. HAMBURGER, M. GOTTSCHALK, P. JACOB, J. MARITAIN: 276.
 Dumbo. W. DISNEY: 111.
 Ecoles de Maris. C. MAUREL: 81.
 Education dans le mouvement coopératif (L'). 339.
 Education selon l'Esprit (L'). M. DANIELOU: 221.
 Eglise et les procès de mariage (L'). L. C. DE LÉRY: 111.
 Electrification rurale du Québec (L'). A. RIOUX: 54.
 En Egypte: 111.
 Enfance de Jésus (L'): 111.
 Enterrés vivants du Stalag XVII A. (Les). C. JOFFÉ: 221.
 Epreuve (L'). R. PIUZE: 83.
 Êtes-vous malin? Répondez-moi! C.-M. LAURENT: 339.
 Ethique professionnelle. J.-Z. DUFORT: 336.

Fiançailles d'Anne de Nouë (Les). R. LASNIER: 251.
 Figures et Paraboles. P. CLAUDEL: 251.
 Fossoyeurs (Les). PERTINAX: 277.
 Franceline. M.-A. GRÉGOIRE-COUPAL: 56.
 France que j'aime (La). H. MACKAY: 138.
 France vivra (La). H. DEYGLUN: 251.
 France-Magouerie du Québec est-elle protestante? (La). N. GERMAIN: 28.
 Frédéric Chopin. A. MAUROIS: 250.
 Fumées. S. CHAPUT-ROLLAND: 83.
 Gens du Pays (Les). V. POZNER: 337.
 Grande clarté du Moyen Age (La). G. COHEN: 336.
 Grand Meaulnes (Le). ALAIN-FOURNIER: 338.
 Haïti et ses problèmes. D. BELLEGARDE: 167.
 Handbook of Medical Ethics. S.-A. LA ROCHELLE et C. T. FINK: 139.
 Heures d'amour. F. GAUDET-SMET: 195.
 Histoire de Joseph et de Moïse: 111.
 Histoire de la poulette brune et du grain de blé (L'): 111.
 Histoire de la Province de Québec. VII: Taillon. VIII: Laurier. R. RUMILLY: 276.
 Histoire de la Province de Québec. IX: Marchand. X: Tardif. XI: Parent. R. RUMILLY: 277.
 Homme, cet inconnu (L'). A. CARREL: 337.
 Homme contemporain et le Problème social (L'). G. PETIT: 166.
 Homme contemporain et le Problème moral (L'). G. PETIT: 304.
 Honoré Gervais. E. FAUTEUX: 112.
 Horloge de Paris, Heures de Berlin. T. KERNAN: 82.
 Il y a soixante ans. A. LÉVESQUE-DUBÉ: 337.
 Images d'Alain-Fournier. I. RIVIÈRE: 338.
 Initiation à l'Art dramatique. T. BÉRAUD: 195.
 Jacques Chevrier. R. BERNIER: 168.
 J'ai fait...! L. LE FRANÇOIS: 167.
 Jalons. T. SCHLUMBERGER: 249.
 Japon et la guerre (Le). H. BYAS: 139.
 Jésus, notre Sauveur: 111.
 Jeunes Femmes. I. TONARELLI: 306.
 Joies et Tristesses de la Maison. A. BROSSARD: 279.
 Joliff et Magador. M. KERDRUE: 222.
 Journal de bord d'Alfred. A. LEDUC et P. LAMY: 56.
 Jugement de Dieu (Le). H. TROYAT: 223.
 Juifs (Les). En collaboration: 194.
 La Cité Nouvelle. R. GUÉNETTE: 279.
 La Médiation de Marie. F. BARRAL: 193.
 La Part du Diable. D. DE ROUGEMONT: 193.
 La Canada et les Nations Unies. E. VAILLANCOURT: 279.
 Leçons sociales. C. BARBEAU: 221.
 Lettres aux Américains. G. COHEN: 279.
 Lili, sœur d'Alfred. A. LEDUC et P. LAMY: 56.
 Louisiana Creole Dialect. J.-F. BROUSSARD: 194.
 Maîtres Artisans de chez nous. M. BARBEAU: 138.
 Mal (Le). F. MAURIAC: 251.
 Marie-Céline Plourde. M. LE NORMAND: 137.
 Miracles de Jésus (Les): 111.
 Moisson de Ville-Marie. O. MAURAU: 306.
 Monde était leur empire (Un). RINGUET: 305.
 Mon fils Franklin. J. ROOSEVELT: 55.
 Montreal Seaport and City. S. LEACOCK: 194.
 Morceaux choisis. P. CLAUDEL: 223.
 Mystique d'un monde nouveau. J.-L. LEBRET: 336.
 Normandie et Bretagne. A. LEPAGE: 278.

Nos droits minoritaires. W. MORIN: 305.
 Notes sur l'art de diriger les jeunes. D. A. LORD: 304.
 Notre-Dame des Neiges. G. LAMARCHE: 250.
 Œuvre des Terrains de jeux de Québec. G. DION: 168.
 Œuvres. A. RIMBAUD: 251.
 Œuvres Nouvelles (Les) II: 55.
 — III: 307.
 Origines de l'Homme américain (Les). P. RIVET: 250.
 Origines religieuses du Canada (Les). G. GOYAU: 138.
 Pack-Rat. Mgr F. C. KELLEY: 55.
 Pages de Journal. A. GIDE: 251.
 Pêche (Le). Cardinal VILLENEUVE: 304.
 Pétain? Général CHADEBEUC DE LAVALADE: 336.
 Petit Unievers (Un). J. DE PESQUIDOUX: 337.
 Plympton House. P. D'ONCIN: 83.
 Poésies choisies. V. HUGO: 251.
 Pour un Ordre personnel. F. HERTEL: 54.
 Pouvoir. G. FERRERO: 195.
 Profil de Salazar. L. TENEIRA: 56.
 Psychiatrie pastorale. P. LACHAPPELLE: 27.
 Que vaut la chiropratique? J.-M. GAUDET: 339.
 Quoi dire, comment dire et quoi faire. L.-P. MERCIER: 305.
 Racisme - Antisémisme - Antichristianisme. J.-M. OSTERREICHER: 304.
 Réaction catholique de Montréal, 1840-1841 (La). L. POULIOT: 306.
 Réformateur du théâtre (Un). J. CUSSON: 83.
 Relations commerciales de la France (Les). T. GOTTMAN: 82.
 Rêves des chasseurs (Les). M. BARBEAU: 222.
 Richelieu. A. BAILLY: 337.
 Rosaire (Le): 81.
 Sacrement de Pénitence (Le). Le Pénitent. Cardinal VILLENEUVE: 137.
 Saints Martyrs canadiens (Les). A. FORTIN: 306.
 Salut, ô Reine. R. BRIEN: 84.
 Sa Sainteté le Pape Pie XII. G. GOYAU: 84.
 Service d'amour (Le). SEUR DE LA PROVIDENCE: 26.
 Service de France au Canada. H. LAUGIER: 279.
 Seul ennemi: l'ennahisseur (Un). P. SIMON: 306.
 Société historique du Nouvel-Ontario (La): 221.
 Soldat de France. « JACQUES »: 306.
 Sources. L.-P. DESROSIERS: 306.
 Sous les platanes de Cos. A. BARBEAU: 167.
 Siowaways. MAXINE: 337.
 Strophes et Catastrophes. F. HERTEL: 195.
 Surnaturelle Sagesse. C. MORIN: 53.
 Tendances eugénistes au Canada (Les). H. BLAIS: 53.
 Terre des Hommes. A. DE SAINT-EXUPÉRY: 337.
 Têtes de Pont. P. DE LANUX: 85.
 Thérèse Desqueyroux. F. MAURIAC: 251.
 Traité de droit civil du Québec. G. TRUDEL: 26.
 Troisième Centenaire de Montréal: 137.
 Trois petits chats (Les): 111.
 Trois petits cochons (Les): 111.
 Trois petits ours (Les): 111.
 Vers l'Idéal. J. ROUSSEAU: 339.
 Vie française (La). A.-D. SERTILLANGES: 338.
 Ville-Marie. L. MARCHAL: 306.
 Visages littéraires du Canada français. A.-J. JOBIN: 278.
 Voyage du Centurion (Le). E. PSICHARI: 251.
 Vues chrétiennes sur la politique. C. JOURNET: 166.

IV. — CINÉMA

La comédie humaine, J. VALLERAND: 217.
 Au service de la pédagogie, J. VALLERAND: 329.

Films recensés

Arabian Nights: 192.
 Bambi: 133.
 Constant Nymph (The): 271.
 Frankenstein: 47.

Human Comedy (The): 217.
 Kermesse Héroïque (La): 77.
 King Kong: 47.
 Lost World (The): 47.
 Moon is down (The): 192.
 Mrs. Miniver: 22. — Mummy's Tomb: 47.
 Perles de la Couronne (Les): 77. — Pied Piper (The): 22.
 Random Harvest: 105.
 Victory Through Air Power: 329.

NOUVEAUTÉS

L'ENCYCLIQUE « CASTI CONNUBII » sur le Mariage chrétien (PIE XI)

Nouvelle édition avec divisions et commentaires
110 pages — 25 sous

PIE XII AUX OUVRIERS

Discours prononcé le 13 juin 1943

Feuillet de 4 pages: 2 sous l'exemplaire, 75 sous le cent

Éditions de

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

UNE AUBAINE

DONNEZ DES IDÉES

« RELATIONS » de janvier paraîtra à Noël.
Offrez comme cadeau du Nouvel An un abonnement à

« Relations »

Décembre 1940 — 1,000 abonnés
 Décembre 1941 — 3,400 abonnés
 Décembre 1942 — 4,500 abonnés
 Septembre 1943 — 7,500 abonnés
 Avec la vente aux kiosques
 et chez les libraires
 le tirage est de plus de
10,000
 exemplaires chaque mois
JANVIER 1944 ?

Nous glisserons dans le numéro de janvier votre carte de souhaits et nous accordons 20% de réduction:
\$1.60
 pour un abonnement régulier
\$1.20
 pour un abonnement d'étudiant
 à tous ceux qui profiteront de cette aubaine avant le 15 décembre.

Cette offre ne vaut pas pour les renouvellements

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien
que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à
votre entière disposition, qu'il s'agisse
de dépôts, d'emprunts personnels, de
remises, de recouvrements ou de toute
question d'ordre financier au sujet de
laquelle vous désireriez le consulter.

529 bureaux
au Canada

62 succur-
sales à
Montréal

Actif, plus de \$200,000,000

Cartables "Relations"

- Élégante couverture en similicuir rouge avec titres or ;
jeu de douze cordes.
- Indispensables pour conserver en bon état et consulter
rapidement vos numéros de *Relations*.

PRIX: \$1.00; par la poste, \$1.10

Relations, 1961, rue Rachel Est

CH. 3101



La marche est bienfaisante.
Chevreul, mort à 102 ans,
lui attribuait sa longévité.
SLATER décuple l'hygiène
de la marche: il sup-
porte le pied et l'aide à
se mouvoir sans fatigue
ni contrainte. SLATER
procure dans toute sa
plénitude la saine dé-
tente de ce sport
naturel.

Sans l'ardoise
nulle chaussure
n'est Slater

SLATER POUR HOMMES ET FEMMES

SP-34

TOUS LES LIVRES NOUVEAUX

et les dernières réimpressions

*La Librairie GRANGER est
heureuse de mettre à la dis-
position des bibliophiles
ses vastes approvisionne-
ments de livres de tous
genres, provenant de tous
les éditeurs canadiens et
étrangers.*

Livraison gratuite à Montréal

Commandes postales exécutées promptement

GRANGER

54 ouest, rue NOTRE-DAME - LA. 2171
MONTRÉAL

(Vente Gros et Détail)

Collection reliée de *Relations*

■ Vous songez à faire relier *Relations*, expédiez-nous en bon
état vos numéros de 1943.

Nous offrons une reliure similicuir rouge avec titres or
pour \$1.50, plus les frais postaux (\$0.25).

Collections complètes de *Relations*

■ Nous les réservons aux travailleurs sociaux, aux bibliothèques.
Quand on écrit pour demander une collection, qu'on veuille bien
motiver la demande. Les prix sont :

\$6.00 pour l'année 1941 et la table des matières.

\$5.00 pour l'année 1942 et la table des matières.

\$5.00 pour l'année 1943 et la table des matières.

On peut obtenir la collection reliée. La reliure similicuir rouge
avec titres or coûte \$1.50 par volume.

(Plus les frais d'emballage et les frais postaux, \$0.25 par volume.)

Relations

1961, rue RACHEL E. REVUE DU MOIS Tél.: CHerrier 3101

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS
CONFISERIES
et
PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

*Achète BIEN
qui achète chez*

Dupuis Frères

LIMITÉE

Nous vous invitons
à venir vérifier le
bien-fondé de cette
devise lorsque vous
aurez des achats
à faire.

PLateau
5151

865 EST, RUE STE-CATHERINE



Il est de "chez nous"

POUR VOUS.....
POUR VOTRE FAMILLE.....
POUR VOS RÉCEPTIONS.....

*Exigez ce délicieux et désaltérant
breuvage, le*

NECTAR Mousseux CHRISTIN

Aussi
BIÈRE D'ÉPINETTE — DRY GINGER ALE
CREAM SODA

PLACEMENTS RECOMMANDÉS

Dominion du Canada				
\$25,000.00	3%	1 ^{er} janvier 1959 à	PRIX \$100.00	REND. 3.00

Province de Québec				
\$10,000.00	3%	15 juin 1955 à	\$ 99.00	3.10

Commission des Écoles catholiques de Montréal				
\$10,000.00	3½%	1 ^{er} déc. 1950 à	\$ 99.50	3.10

CRÉDIT INTERPROVINCIAL, Limitée

10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL - - - - - BELair 2614

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-Louis LÉVESQUE, président	J.-A. BOIVIN, N. P. (Berthierville), vice-président	J.-Georges DUBÉ (Rimouski), directeur	Vianney FAVREAU, secrétaire
Aimé DOMINGUE, directeur général		Lucien AUBIN (Joliette), représentant	

Votre testament!

Ne remettez pas à plus tard l'accomplissement de cet acte important, car la mort peut vous enlever subitement à ceux qui dépendent de vous.

Nommez cette Société votre exécuter testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties :

COMPÉTENCE
PERMANENCE
SÉCURITÉ —

qu'aucune personne en particulier ne peut offrir

Le Sun Trust Limitée

Siège social:
10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Succursale:
132, rue St-Pierre
QUÉBEC

Avec
les hommages
de la maison

MONGEAU & ROBERT

Cie Ltée

CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne - Montréal

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis